

Le congrès du CTC doit affronter la "plus grave" crise du syndicalisme canadien

La FTQ peut-elle conclure des ententes avec la CSN?

de notre envoyé spécial, Gilles Gariépy

TORONTO — Inaugurée hier matin dans un climat de nervosité et d'appréhension, la 7e assemblée biennale du Congrès du travail du Canada est appelée aujourd'hui et demain à trancher dans le vif de ce que les observateurs ont qualifié de "plus grave crise du syndicalisme canadien" depuis la formation du CTC en 1956.

A moins que des pourparlers de dernière heure n'aient aplani les divergences de vues, il est prévisible qu'on assistera cet après-midi, au Queen Elizabeth Center de Toronto, à un affrontement en règle entre le CTC et sa fédération québécoise, la FTQ. L'enjeu: le droit de la FTQ de conclure des ententes avec la CSN.

Au fond du problème, la revendication de la Fédération des travailleurs du Québec pour une décentralisation des pouvoirs à l'intérieur du CTC — ou, si l'on préfère, pour le transfert de responsabilités importantes aux fédérations provinciales. Posée lors de la dernière assemblée biennale en 1966, cette revendication a été étudiée depuis par une commission des statuts et des structures, dont le rapport sera étudié mercredi: on sait que le représentant de la FTQ à cette commission, M. Gérard Rancourt, a exprimé sa dissidence concernant certaines parties de ce rapport et qu'il présentera un rapport minoritaire. Le débat de fond reste donc entier, sauf qu'on ne pourra pas démentir l'expédier sous la carapette cette fois.

La "loterie" de Montréal

Québec s'en remet à la Cour d'appel

La taxe volontaire du maire Jean Drapeau de Montréal pourra continuer à aller de l'avant sans craindre les perquisitions ou les arrestations. Le gouvernement du Québec, plutôt que de procéder au sujet de cette prétendue loterie en vertu du code criminel, a préféré recourir à une opinion de la Cour d'appel.

La décision du gouvernement a été annoncée par le premier ministre lui-même lors d'une allocution devant la Chambre de commerce de Montréal. M. Daniel Johnson a affirmé qu'il y avait plusieurs moyens d'appliquer la loi. Puisque dans le cas de la loterie du maire de Montréal, il n'y avait pas danger de fraude, les autorités provinciales renverront donc le cas à la Cour d'appel qui rendra un avis.

Le premier ministre Johnson a révélé par la même occasion que son gouvernement avait lui aussi l'intention d'établir une loterie, mais qu'il attendait pour le faire que le code criminel soit amendé. Cette loterie provinciale viserait cependant le bien général. Le gouvernement a dit M. Johnson, "doit songer à toutes les municipalités et à tous les contribuables".

Les échanges du Québec avec l'étranger; il n'y a pas de quoi faire un drame

—Johnson

M. Johnson prévoit que les négociations devant mener à un nouveau partage des compétences entre le gouvernement fédéral et les provinces "seront assez longues". "En attendant qu'elles aboutissent, il est de notre devoir d'exercer en plénitude les droits qui nous appartiennent déjà", a dit le premier ministre qui manifestait ainsi clairement son intention de voir le Québec poursuivre ses "relations internationales" dans les domaines qui relèvent de sa compétence.

Le premier ministre du Québec qui parlait hier devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal, s'est fait le défenseur de la "vocation internationale" du Québec.

"En 1968, il n'y a aucune raison de faire un drame des échanges culturels entre notre province et d'autres pays", a déclaré M. Daniel Johnson, notant que dans le discours du trône, du 27 décembre 1967, à l'ouverture de la Législature du Québec, on mentionnait en toutes lettres que la constitution prévoit la compétence provinciale dans les domaines de la justice, de l'enseignement, de la bienfaisance, du patronage des sciences, des lettres et des arts.

Le premier ministre, qui parlait devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal, a cité un article paru le lendemain de ce discours du trône, dans le journal "Le Progrès" et qui disait déjà que "l'instruction publique, la culture des lettres, des arts, et des sciences... constituaient le signe le plus évident auquel se reconnaissent les nations civilisées".

M. Johnson a nié que son gouvernement soit en train de s'arroger des compétences appartenant au gouvernement fédéral en vertu de la constitution actuelle.

"La constitution de 1867 est muette sur ce point, pour l'excellente raison qu'elle a été faite à une époque où le Canada était encore une colonie, dont les compétences externes étaient exercées par le Foreign Office de Londres", a-t-il dit.



Daniel Johnson

C'est tellement vrai, a dit M. Johnson, que le gouvernement fédéral ne peut signer certaines ententes sans que les provinces donnent leur accord.

Affirmant qu'en matière d'éducation, le Québec avait toujours possédé des pouvoirs exclusifs, donc souverains, il a déclaré que cette compétence s'était d'abord exercée sur le

Voir page 6: Les échanges

Vote à trois contre un

Réadmission du Syndicat international des marins

TORONTO (d'après la CP) — Le Congrès du travail du Canada a ratifié hier, après un long et amer débat, la décision de son bureau exécutif d'admettre à nouveau dans ses rangs le Syndicat international des marins.

Vote à main levée, les quelque 2,000 délégués ont rejeté, dans une proportion de trois contre un, une résolution du Syndicat canadien des marins qui voulait expulser sans plus son rival international.

Le Syndicat international des marins avait été expulsé en 1960 pour des motifs de maraudage. Mais derrière ce geste, il y avait la crainte des tactiques de ce syndicat, plus tard qualifiées de "gangstérisme" dans un rapport fédéral d'enquête.

Un membre de l'Alliance canadienne des employés de la fonction publique a déclaré que son syndicat, qui groupe 100,000 membres, ne veut en aucune façon être associé au Syndicat international des marins. "Nous ne tolérerons pas l'affiliation du Syndicat international au congrès tant que l'on ne nous convaincra pas qu'il n'est pas dominé par Hal Banks et les gens qui l'entourent," a-t-il dit.

Autres informations sur le congrès annuel du CTC à Toronto, en page 2



Des manifestations très violentes ont mis aux prises les étudiants et les gendarmes parisiens au cours de la journée d'hier. (Téléphoto AP)

Paris: les manifestations des étudiants ont tourné à l'émeute

PARIS (d'après Reuter et l'AFP) — La violence s'est déchaînée hier soir sous une forme particulièrement âpre et plusieurs rues du Quartier latin rappelaient en fin de journée l'atmosphère de la libération de Paris, avec des chaussées défoncées, des voitures renversées, parfois en feu, des barricades, l'explosion sourde des grenades lacrymogènes et le hurlement des sirènes des ambulances.

En soirée, la police avait réussi à dégager les principales artères du célèbre quartier de Saint-Germain-des-Près mais les bagarres et les assauts des manifestants contre les forces de l'ordre restaient très violents en certains endroits. On chiffrait à plusieurs centaines le nombre des blessés dans les deux camps.

Prenant la parole à la télévision, le ministre de l'Éducation nationale, M. Alain Peyrefitte a rappelé que depuis six mois les autorités universitaires avaient fait preuve d'une très grande patience et qu'il couvrirait entièrement le recteur de l'Université de Paris, M. Jean Roche. "Le dialogue, oui; la violence, non", a ajouté le ministre français qui a rappelé que la tension actuelle avait pris toute son ampleur après l'autorisation donnée par les autorités universitaires de permettre, à la faculté de Nanterre, près de Paris et à la Sorbonne, des réunions politiques.

"Malheureusement cette expérience libérale n'a pas donné les résultats qu'on pouvait en espérer, a constaté M. Peyrefitte. Les deux facultés sont devenues un champ clos où se sont opposés des groupes extrêmes et les revendications ont dégénéré en déprédations et même en appel au sabotage et enfin en bagarres".

Après avoir soutenu que la police avait dû intervenir pour protéger la grande majorité des 150,000 étudiants parisiens contre une "poignée d'agitateurs", le ministre français a rappelé que "depuis dix ans les moyens financiers de l'enseignement supérieur ont été multipliés par huit, le nombre des étudiants par quatre et le taux d'encadrement par deux". Jadis bourgeois, a ajouté M. Peyrefitte, l'université est depuis quelques années en voie de démocratisation rapide et "nous atteignons cette année le pourcentage de 10 pour cent de fils d'ouvriers, c'est-à-dire que depuis la guerre le nombre des fils d'ouvriers a été multiplié par quarante".

Le dernier épisode de cette bataille de rues avait commencé vers 18h30. Un cortège de 8 à 9,000 étudiants, parti de la place Denfert-Rochereau, au sud de Paris, s'était engagé dans la rue de Rennes, une artère qui va de la gare Montparnasse à la place Saint-Germain-des-Près, dans l'espoir de regagner le Quartier latin entièrement quadrillé par la police. C'est en arrivant à la place Saint-Germain-des-Près que le cortège s'est heurté au barrage de policiers et de gendarmes.

Tout d'abord la masse des manifestants a voulu disloquer les barrages. Policiers et gen-

darmes ont répondu à coups de bombes lacrymogènes. L'effet des bombes n'a pas été suffisant pour arrêter le flot des étudiants qui a réussi dans un premier temps, à rompre les premiers barrages et à s'engager sur le boulevard Saint-Germain en direction du boulevard Saint-Michel par deux voies: la place Saint-Germain et la rue du Four. La bagarre a pris alors toute son ampleur, et aux bombes lacrymogènes les étudiants ont répondu par des jets de pavés tandis que certains d'entre eux construisaient des barricades en renversant des voitures de toutes sortes, y compris des autobus.

Un autre groupe d'étudiants essayait de tourner les policiers en gagnant les quais par la rue Bonaparte (rue étroite qui va de Saint-Germain-des-Près à la Seine). Là aussi les policiers ont résisté et les manifestants ont élevé de nouvelles barricades pour résister aux assauts des gendarmes. La bataille est devenue de plus en plus confuse et des groupes d'étudiants se sont heurtés aux groupes de policiers tandis que des voitures commençaient à flamber. Vers 21h la police avait finalement le dessus et les groupes de manifestants commençaient à se disperser, tandis que circulaient les am-

bulances de la Croix-Rouge qui transportaient les blessés, manifestants et policiers, vers les hôpitaux, qu'ils venaient chercher dans de petits postes fixes de la Croix-Rouge, établis sous les portes cochères des immeubles.

Les premières manifestations de la journée avaient commencé autour de la Sorbonne où comparaissaient devant le conseil de discipline de l'université, huit étudiants dont un des leaders révolutionnaires, Cohn Bendit qui étaient accusés d'avoir troublé le fonctionnement d'une faculté des lettres de la banlieue de Paris, la faculté de Nanterre.

La télédiffusion des travaux des Communes ne comporterait pas que des avantages

—Trudeau

M. Pierre Trudeau ne s'oppose pas en principe à la télédiffusion des travaux de la Chambre des communes. Mais il se demande si elle serait à l'avantage du Parlement ou à l'avantage du téléspectateur. Dans ce débat, a-t-il dit hier matin devant les membres de l'Association des radiodiffuseurs, on n'a pas suffisamment tenu compte des inconvénients. Et le premier ministre en a énumérés quelques-uns.

"L'impression que les Communes offrent un spectacle continu et que les députés sont payés pour amuser la galerie est très répandue. En vérité, une bonne partie des travaux d'un Parlement est nécessairement routinière et peu intéressante. Beaucoup de députés consciencieux et compétents ne sont pas de brillants orateurs. Certains beaux parleurs sont parmi les députés les moins utiles. Un trop grand étalage pourrait encourager l'éloquence au détriment de la discussion constructive de mesures législatives."

Mais si l'on doit téléviser les travaux de la Chambre, poursuit le premier ministre, encore faudrait-il tenir compte des travaux en comités qui augmentent en volume et en importance.

"Si les séances de la Chambre sont télévisées, il serait peut-être souhaitable de télédiffuser aussi les réunions des comités. Peut-être même serait-il souhaitable de commencer par là."

M. Trudeau signale un autre inconvénient: "Pour retenir l'intérêt du spectateur, il serait probablement nécessaire de retoucher la transcription. Le réalisateur, si objectif soit-il, exercerait un pouvoir politique considérable. Même s'il était doué d'un jugement impeccable, plusieurs députés et peut-être tous les partis auraient l'impression qu'il les traite injustement."

"Quelle serait une répartition équitable du temps entre le gouvernement et les partis de l'opposition, entre les mi-



Pierre Elliott Trudeau

nistres et les autres députés, entre les francophones et les anglophones, entre les députés des régions rurales et urbaines, entre les hommes et les femmes, entre les représentants des Maritimes et ceux de l'Ouest, entre les avocats et les cultivateurs?"

Autre inconvénient au chapitre de la publicité:

"Etant donné la teneur et la qualité du spectacle, la chasse aux commanditaires se révélerait sans doute difficile. Il nous faudra donc considérer la question du coût pour les contribuables."

"Ces difficultés pourraient probablement être surmontées, peut-être au moyen d'une série d'émissions d'essai. Je ne les mentionne que pour montrer que la question n'est pas aussi simple qu'on le prétend parfois."

Voir page 6: La télédiffusion

Washington-Hanoi

Les premiers contacts auront lieu près de l'Étoile

PARIS (AFP) — C'est sans doute au Centre des conférences internationales que la rencontre américano-nord-vietnamienne se tiendra à partir du 10 mai, apprend-on de bonne source.

M. Hervé Alphand, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, a reçu en fin de matinée hier M. Mai Van Bo, délégué général du Nord-Vietnam à Paris, et M. Woodruff Wallner, chargé d'affaires américain à Paris. Le secrétaire général du ministère des affaires étrangères leur a proposé comme lieu de rencontre soit le Centre de conférences internationales à Paris, soit le Grand Trianon, à Versailles.

Tant M. Mai Van Bo que M. Woodruff Wallner ont marqué leurs préférences pour le Centre de conférences internationales.

Le Centre des conférences internationales est une dépendance du ministère des affaires étrangères. Situé avenue Kléber, tout près de l'Étoile, il était autrefois le siège de l'UNESCO. Il s'agit d'un ancien hôtel, le "Majestic" qui fut l'un des quartiers généraux de la Gestapo à Paris sous l'occupation.

Entre-temps, tandis que l'offensive du Vietnam se poursuit autour de Saigon, on estime que, en lançant, dimanche, une nouvelle attaque générale au Sud-Vietnam, le Vietcong a voulu se placer dans les négociations qui vont s'ouvrir cette semaine à Paris en rappelant que la guerre ne concerne pas seulement les États-Unis et le Nord-Vietnam mais qu'elle est d'abord un combat de "libération nationale" dirigé par le F.N.L.

Contre-attaque américaine

SAIGON (AFP) — Les troupes américaines, appuyées par une puissance de feu jamais égale au Vietnam, sont passées à la contre-attaque dans les provinces autour de Saigon pour briser à ses débuts l'offensive Vietcong qui se dessine contre la capitale.

Avec une agressivité nouvelle, plusieurs divisions américaines, prenant des risques, sont à la poursuite de grosses unités régulières Vietcong, qui s'approprient, croit-on, à progresser vers Saigon.

Des combats ont eu lieu lundi principalement dans la plaine des joncs dans des secteurs situés de 15 à 20 milles de la capitale.

Au cours de six combats principaux dans les provinces de Gia Dinh, Hau Nghia et Binh Duong, 375 Vietcong au total ont été tués, la plupart du temps par d'intenses bombardements d'aviation et d'artillerie et de mitraillages d'hélicoptères.

Les pertes des troupes américaines, toujours soutenues par de grosses unités blindées, ont été légères.

Le principal combat s'est déroulé à 15 milles au nord-ouest de Saigon. Un bataillon Vietcong en marche a été repéré puis encerclé par les troupes américaines peu après-midi lundi. Une fois l'unité immobilisée, l'aviation, les hélicoptères et l'artillerie sont entrés en action.

Le contact a duré jusqu'à dix-neuf heures. En tout 124 Vietcong ont été tués. Les Américains ont eu quatre tués et deux blessés.

Un groupe de trois cents Vietcong a été intercepté par des rangers à quatre milles du centre de la ville et à deux milles au sud-ouest de Tan Son Nhut, dans les rizières. Ils se dirigeaient vers le cimetière français, où se déroulaient des combats.

L'approche de cette unité avait contraint le commandement américain à renforcer les défenses de l'aérodrome.

Dans le nord du pays, les plus forts combats se déroulent au sud-est de Gio Linh, le long de la rivière Quai Viet. Les installations portuaires américaines desservant la base de Dong Ha ont reçu 65 obus d'artillerie de 130 Mm. Un accrochage à eu lieu à proximité, 62 Nord-Vietnamiens ont été tués.



C'est au Centre des conférences internationales qu'auront probablement lieu les discussions préliminaires entre les délégués américains et nord-vietnamiens. Le Centre est l'ancien hôtel Majestic, qui servit de quartiers généraux à la Gestapo durant l'occupation de Paris. (Téléphoto AP)

Une société "plus juste"

MacDonald doute de l'aptitude de Trudeau de réaliser un de ses principaux slogans

TORONTO (de notre envoyé) — Le président intérimaire du Congrès du Travail du Canada, M. Donald MacDonald, a mis en doute hier l'aptitude du gouvernement de M. Pierre Elliott Trudeau à réaliser la "société plus juste" dont le nouveau premier ministre a fait l'un de ses slogans.

Dans son discours inaugural à la 7e assemblée biennale du CTC, M. MacDonald a invité le mouvement syndical canadien à intensifier son action politique, déclarant que le moment est particulièrement bien choisi.

"Nous voici, a-t-il dit, devant une crise économique: indice élevé du chômage, baisse prononcée du produit national brut, menace de réglementation des salaires, faillite catastrophique dans la construction domiciliaire et inquiétante tendance du côté de la législation anti-ouvrière. Quel autre aiguillon nous faut-il, a demandé le président, pour que le syndicalisme se donne un nouveau mandat politique?"

Notant que le parti libéral venait d'emprunter le slogan lancé voilà douze ans par le CCF, M. MacDonald a souligné que "l'important, c'est de savoir s'il est possible à un parti de vieille souche, imbu de la philosophie qu'on lui connaît, voué comme il l'est aux intérêts des nantis, d'instaurer des mesures qui parviennent tant soit peu à réaliser cette société "juste" au Canada. Mon expérience me porte à croire que ce n'est pas possible."

"On ne peut pas, a-t-il poursuivi, accepter d'un même soufflé une économie fondée sur le marché, concevoir la sécurité sociale comme "un paquet de choses gratuites", réduire les prestations médicales aux Indiens pour économiser, et promettre d'atteindre à cette société juste. La

société juste est possible, bien sûr, mais il faut d'abord la volonté de la créer."

Le leader syndical avait vivement dénoncé, plus tôt dans son discours, la décision du gouvernement libéral de ne pas instituer d'autres programmes de sécurité sociale d'application universelle: il a relevé comme une injure aux contribuables une expression attribuée à M. Trudeau à propos de ces mesures sociales ("we have had enough of this free stuff").

M. MacDonald a toutefois concentré ses attaques sur "l'ineptie" du gouvernement en matière économique. Il a fait observer que le Canada compte plus de sans-travail à l'heure actuelle que depuis nombre d'années et que l'objectif d'un maximum de 3 p.c. de chômeurs que le conseil économique a établi pour 1970 "paraît aujourd'hui plus éloigné que jamais"; il a qualifié de "chute catastrophique" le faible taux de croissance de l'économie en 1967 (2,5 pour cent) et il rappelle que le pouvoir d'achat de la population est "journalièrement grignoté par des hausses de prix qu'aucune mesure pratique ne tente de freiner".

Or, a demandé le président intérimaire du CTC, quelles mesures concrètes le gouvernement a-t-il proposées devant l'augmentation du chômage et des prix? Un bureau de révision des prix et des salaires? "C'est toujours la même vieille histoire, de lancer M. MacDonald. Dans le doute, geler les salaires! Voilà la solution toute trouvée pour un gouvernement qui est ou bien mal préparé ou mal disposé à affronter les causes fondamentales du chômage, de la hausse des prix, de la pauvreté et des écarts régionaux.

Dans Kamouraska

QUEBEC (PC) — M. Oscar Barma, de Québec, ex-secrétaire de l'Association des Jeunes libéraux du Canada, a annoncé hier qu'il a l'intention d'être candidat dans le comté de Kamouraska aux élections fédérales du 25 juin.

Le parti libéral n'a pas encore fixé la date de sa réunion de mise

en candidature dans cette circonscription mais celle-ci doit avoir lieu d'ici le 20 mai.

Dans le dernier Parlement, le comté de Kamouraska était représenté par M. Charles-Eugène Dionne, du parti du Ralliement des Crédiés.

Les archives nationales à la prison de Québec

QUEBEC (PC) — La Société historique de Québec vient de suggérer au gouvernement de louer son service des Archives à la prison de Québec des que celle-ci sera désaffectée dans quelques mois.

Au cours d'une réunion de son bureau de direction, la Société a

adopté une résolution demandant que, dans les plans de réfection de la prison, on prévoit des locaux pour les Archives. La Société souligne que la situation qui prévaut au sein des Archives publiques de la province est loin d'être satisfaisante pour les chercheurs et ne fait

pas honneur aux documents conservés.

L'organisme demande aussi au gouvernement de soumettre à la Législature une loi des archives et de doter le service d'un personnel compétent et plus nombreux afin de rendre accessibles aux chercheurs les riches et vastes collections qu'il possède déjà ou qui deviendront sa possession dans l'avenir.

M. Bourguiba à Montréal

Le président de la République tunisienne, M. Habib Bourguiba, recevra samedi de l'université de Montréal un doctorat "honoris causa", dans le grand auditorium.

Le public pourra assister à la cérémonie qui aura lieu à 16h15.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

HÔTEL-DIEU DE SHERBROOKE

Emplois disponibles:

L'Hôtel-Dieu de Sherbrooke demande infirmière licenciée, en service général pour les différents départements.
— Techniciens ou techniciennes en laboratoire demandés.
— 1 technicien spécialisé pour département de fonction respiratoire.

S'adresser à:

Paul Gervais,
Directeur du Personnel,
Hôtel-Dieu de Sherbrooke
580 Bowen sud, Sherbrooke, P.Q.

DESSINATEUR DEMANDÉ

Dessinateur demandé, possédant au moins 8 ans d'expérience dans le dessin de plans d'architecture, pour travail dans un bureau de Rimouski. Excellentes conditions de travail, fonds de pension, assurance, etc. ...

Pour rendez-vous à Québec ou Montréal, s'adresser à:

Albert Lederc, Architecte,
41 ouest, rue de l'Évêché,
Rimouski.
Tel.: 723-6561.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DES TROIS-RIVIÈRES demande les services d'un PSYCHOLOGUE et d'un

CONSEILLER EN ORIENTATION

Qualifications:

Le candidat doit posséder un diplôme universitaire dans sa discipline.

Prière de s'adresser à:

La Direction des Études,
1025, rue Marguerite-Bourgeois,
Trois-Rivières.
Téléphone: 374-3505.

IMPORTANTE MAISON D'ÉDITION À OTTAWA RECHERCHE CHEF DE SERVICE À LA CLIENTÈLE

Le poste: supervision d'un bureau de relations avec la clientèle (commandes postales et téléphoniques de publications), coordination et contrôle de l'interprétation de la correspondance, de la facturation, de la classification et de l'adressage.

Le candidat: homme ou femme possédant 5 à 10 ans d'expérience dont 3 dans un bureau de vente, publicité ou circulation de périodiques, de secrétariat commercial ou tâche similaire; bilingue, excellent français écrit; capacité de diriger et entraîner un personnel.

Bonnes conditions de travail, bénéfices marginaux; salaire à discuter selon expérience et qualifications.

Adresser curriculum vitae avant le 15 mai 1968 à:

Case 858, Le Devoir, Montréal.

École Secondaire Régionale Hawkesbury, Ont.

demande pour septembre 1968 des professeurs pour les matières suivantes:

1. Orientation
2. Histoire et Géographie 9 & 10
3. Dessin industriel
4. Initiation au travail-jeunes filles

Échelle des salaires
(offre de la commission scolaire)
Groupe 1 - \$6500 - \$10,400
2 - \$6900 - \$10,900
3 - \$7700 - \$11,800
4 - \$8100 - \$12,700.

Prière de faire parvenir les demandes par écrit et curriculum vitae à:

M. Henri Clément,
Administrateur,
572, rue Kitchener,
HAWKESBURY, Ontario

CONTRÔLEUR

Une industrie employant plus de 1000 personnes est à la recherche d'un Contrôleur. Résidence Québec. Ce poste offre des avantages uniques comme officier financier senior.

Le candidat choisi sera responsable de toute information financière, comprenant les prix de revient, les rapports d'opérations, de contrôle, les budgets, les prévisions financières, les états financiers mensuels et annuels, etc.

Les candidats doivent être comptables agréés et posséder une expérience en rapport avec les fonctions décrites plus haut.

L'âge des candidats devra être de préférence entre 37 et 45 ans. Le salaire prévu pour ce poste excède \$15,000.

Toute réponse demeurera confidentielle.

Prière d'adresser curriculum vitae à:

(Case 860)
Le Devoir

SURINTENDANT INSTALLATION ET SERVICE

Une Compagnie dont le Siège social est situé à Montréal recherche un Surintendant pour l'installation et le service de l'équipement de pâtes et papier.

Le candidat devra être bilingue, être capable de travailler sans surveillance et être consentant à voyager d'une façon considérable tant au Canada qu'aux États-Unis.

Bons bénéfices marginaux et salaire initial attrayant.

S.V.P. écrire en donnant curriculum vitae et Numéro de téléphone à

Case 857,
Le Devoir, Montréal, P.Q.

COMPTABLE

RESPONSABILITÉS

Sous la surveillance du comptable en chef, le candidat accomplira les tâches suivantes:

- a) Rédaction des états financiers des fonds de pension et des fonds communs.
- b) Tenue des livres des Fiducies corporatives, fonds communs.
- c) balance quotidienne des fiducies personnelles et balance de vérification.

CANDIDAT

Jeune homme âgé d'environ 21 à 25 ans, étudiant au C.G.A. (2e ou 3e année)

Expérience de 2 à 3 ans en tenue de livres comptables (caisse-recettes et déboursés, grand-livre général etc.)

Faire parvenir curriculum vitae à

Société de Fiducie du Québec

a/s du Chef de Bureau
C.P. 1180,
Place d'Armes,
Montréal, P.Q.

EXCELLENTE OCCASION POUR RÉDACTEUR JUNIOR

Diplôme collégial, cours de publicité, bilingue. Expérience limitée dans la préparation de copies pour matériel publicitaire, de textes pour la radio, de dépliants de ventes et de matériel d'exhibits. Expérience de rédaction pour la télévision plus quelques connaissances générales des principes concernant la publicité. Très bon salaire et bénéfices marginaux. Faire parvenir curriculum vitae à M. Guy Raymond, Gérant du personnel, New Holland Division of Sperry Rand Corporation, New Holland, Pennsylvania.

Les candidats intéressés pourront rejoindre M. Harry Macloy à Montréal le 13 mai, entre 9h du matin et 5h, de l'après-midi et également dans la soirée en signalant 861-2269.

PRÉPOSÉ À L'EXPÉDITION (INTERMÉDIAIRE)

Une compagnie dans la région de Montréal a présentement une ouverture pour un homme d'expérience au poste de préposé à l'expédition, pour être responsable du déplacement d'un volume de matériel s'élevant à 300,000 tonnes par an.

La compagnie offre d'excellentes conditions de travail ainsi que des bénéfices marginaux, et la position saura intéresser une personne recherchant à se qualifier en tant que gerant de l'expédition. Le salaire dépendra des aptitudes et de l'expérience.

Qualifications:

- Education requise: minimum 12e année
- Facilité du français et de l'anglais.
- Doit être âgé de 25 à 40 ans.
- Expérience dans l'expédition de marchandise en vrac par chemin de fer, par camion et par bateau.
- Doit pouvoir travailler avec initiative et un minimum de surveillance.

Les candidats intéressés pourront faire application en toute confiance indiquant leurs qualifications et leur salaire présent à: Case 859 Le Devoir, Mtl.

INGÉNIEUR DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

TRAITEMENT JUSQU'À \$13,019.

Le bureau du Commissaire fédéral des incendies, au ministère des Travaux publics, demande un ingénieur régional de protection contre les incendies, à Montréal. Le titulaire devra s'occuper de tous les aspects d'un programme technique de protection contre les incendies élaboré à l'intention de la plupart des ministères fédéraux. L'ingénieur choisi devra remplir les fonctions suivantes: étudier les plans et dessins des nouvelles constructions et choisir les dispositifs de protection contre les incendies; tracer les plans des dispositifs, spéciaux de protection contre les incendies et établir les spécifications des matériaux à utiliser, entretenir des relations avec les fonctionnaires de l'État, les propriétaires des incendies, les fonctionnaires des édifices et autres, et faire des enquêtes sur la prévention des incendies. Les candidats doivent posséder un diplôme universitaire de sciences appliquées ou de génie et les titres de compétence permettant de devenir membre d'une corporation provinciale ou d'une association d'ingénieurs professionnels.

Le candidat choisi pourra s'entendre avec l'employeur au sujet des frais de déménagement. Les intéressés doivent s'inscrire au plus tard le 21 mai 1968.

Faites parvenir vos demandes de renseignements ou votre curriculum vitae à M. J. A. F. VIENI, ing., Cadres des sciences appliquées, Commission de la Fonction publique, Ottawa 4 (Ontario).

Mentionnez le numéro de concours 68-202-PF-3



Commission de la Fonction publique du Canada

"LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CARIGNAN" demande des CONSEILLERS EN ORIENTATION

Salaire minimum \$8,000.00

Faire parvenir le curriculum vitae à: M. Louis Ph. Foucault, Directeur du Service d'Orientation, 105, rue du Prince, Sorel, P.Q.

LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE CATHOLIQUE DE LAFLÈCHE

DEMANDE:

- un spécialiste en éducation physique
- 2 professeurs en éducation physique
- 3 professeurs en art plastique (Pour classe élémentaire)

Faire parvenir CURRICULUM VITAE à

M. Guy Monette,
secrétaire-trésorier, à
3245 rue Windsor, Laflèche.

Éditeur de manuels scolaires cherche UN RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE

CONDITIONS:

- Européen de langue maternelle française;
- Études supérieures en sciences (licencié ou ingénieur)

ÂGE:

Moins de 30 ans.

Faire parvenir curriculum vitae à

Case 851,
Le Devoir, Montréal, P.Q.

COMPTABLES AGRÉÉS DEMANDÉS

Êtes-vous désireux d'une position permanente vous permettant d'augmenter et varier votre expérience.

Vos capacités détermineront vos responsabilités.

Bureau de comptables agréés de 20 employés (objectif 25)

Écrire à Case 855, Le Devoir, Montréal,

en mentionnant curriculum vitae

DIRECTRICE DE SECTION FÉMININE

À Montréal - Magazine mensuel - Emploi permanent et immédiat - Excellente en français - Connaissances de l'anglais - Devra faire sa propre correspondance - Ponctualité, esprit de travail - Connaissances sommaires de l'imprimerie - Semaine 5 jours, rémunération à discuter - Références, expérience des la première lettre - Renseignements confidentiels - Entrevue assurée.

Écrire à:

Case 856
Le Devoir, Montréal, P.Q.

OFFRE D'EMPLOI

Commission Scolaire de St-Hubert.

1. Professeurs masculins diplômés pour l'enseignement élémentaire.
2. Jardinière diplômée.

Téléphone 676-1871

entre 9.00 h a.m. et 5.00 h p.m.

DEUX POSTES DE RESPONSABILITÉS DANS LA DIVISION DE LA DIRECTION DES VENTES

ont été créés, en vue d'un vaste programme d'expansion et de diversification, par une compagnie qui fabrique différentes lignes complètes de produits empaquetés pour le consommateur. Les deux postes comportent la responsabilité à la direction des ventes sur le plan national. Les produits de chaque division sont non-concurrents et possèdent différentes formules de distribution.

Les candidats, invités à faire leur demande, doivent être bilingues et posséder les qualifications adéquates, de l'expérience dans la gérance et dans la direction d'organismes de ventes de produits de consommation, soit dans le domaine de la fabrication ou dans des compagnies de gros. Il serait avantageux de connaître les pratiques de distribution se rapportant à des produits fort populaires tels que: produits de toilette, cosmétiques, produits de beauté, parfums, etc.

Endroit: Montréal

Âge: Trentaine

Salaire initial probable entre \$15 - 18,000.

GORDON BRYSON & COMPANY LTD.
Conseillers en personnel d'administration
1110 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 2.
845-1256

Surprise à Pointe-aux-Trembles

Les policiers veulent témoigner devant la commission Prévost

par Jean-Claude Leclerc

Dans un geste qui n'est pas sans rappeler le conflit dramatique entre les policiers et les autorités municipales de Saint-Michel, la Fraternité des policiers de Pointe-aux-Trembles a révélé hier qu'elle va demander à être entendue par la commission d'enquête Prévost sur l'administration de la justice.

Cette décision a été prise lors d'une assemblée de la Fraternité lundi le 29 avril dernier. Les faits que ces policiers voudraient soumettre à la commission royale d'enquête que préside Me Yves Prévost touchent aussi à des événements récents.

Cette nouvelle a été annoncée hier lors d'une conférence de presse de la Fraternité des policiers qui a suivi de près une conférence du maire de Pointe-aux-Trembles, M. Louis-Philippe St-Pierre. Les deux conférences portaient sur la suspension récente de trois membres de la Fraternité, dont le président, M. Yvon Dion, âgé de 26 ans, au service de la police depuis plus de six ans.

Plus qu'un accrochage patronal-syndical entre la cité et la Fraternité, il va donc s'agir à compter de ces jours-ci d'un affrontement en règle entre

l'administration du maire St-Pierre, dont l'élection est du reste contestée devant les tribunaux, et les policiers de Pointe-aux-Trembles, dont quelques-uns ont donné hier un avant-goût des déclarations qu'ils entendent faire à la commission Prévost.

Suspension des policiers

Le maire Louis-Philippe St-Pierre, qui avait convoqué les journalistes à l'hôtel de ville pour leur expliquer la décision du conseil de suspendre les trois policiers, a donné des faits la version suivante.

Vendredi le 26 avril trois constables se seraient présentés au bureau du directeur du personnel de la cité pour obtenir l'annexe à une sentence arbitrale rendue le mercredi précédent sous la présidence du juge François Chevalier. Cette annexe comportait la liste des montants de salaires accordés aux policiers individuellement par le jeu de la rétroactivité.

Le directeur du personnel, M. Laurent Patenaude, avisa les constables qu'il ne pouvait leur remettre cette copie, avant que des corrections y soient apportées et que la tenue en soit communiquée au juge François Chevalier et au conseil municipal.

Toujours d'après le maire, les trois constables auraient fait alors montre "d'incivilité, de rudesse, de manque de discipline et d'indifférence à l'endroit de l'autorité", toutes attitudes injustifiables chez des représentants de l'ordre.

Après vérification du dossier personnel des constables, le conseil décida de suspendre un homme pour une semaine et de suspendre les deux autres indéfiniment. Ces suspensions furent décidées à huis clos, "pour protéger la réputation et l'avenir des intéressés", a précisé le maire, qui ajouta que la "décision était motivée par beaucoup plus que l'incident survenu", faisant allusion à des infractions au travail inscrites au dossier des deux policiers suspendus indéfiniment.

Infraction ou prétexte?

Cette version du maire est contestée en détails par les policiers. Leur conseiller technique, M. Jean-Paul Lapointe, a montré aux journalistes la sentence arbitrale à laquelle devait être attachée l'annexe en question, annexe

qui a disparu en cours de route à l'hôtel de ville. Les deux parties devaient en avoir copie, l'annexe comprise, et le texte de la sentence précise même:

"S'il se révélait quelque inexactitude mathématique ou autre dans cette annexe, les parties sont autorisées à en demander la correction et à utiliser la procédure des griefs pour y parvenir si une entente sur ce point ne peut être réalisée."

Rien là-dedans ne justifiait l'hôtel de ville d'enlever l'annexe à cette sentence et de refuser d'en donner copie. Au contraire, soutient le syndicat, pour y faire des corrections, chaque partie devait d'abord en avoir copie.

Le lendemain de la sentence, explique le président de la Fraternité, le directeur du service du personnel de la cité, M. Laurent Patenaude, remet à la Fraternité copie de la sentence. Se rendant compte que l'annexe n'y est pas, le président Dion revient la demander à M. Patenaude qui lui répond que des erreurs devaient y être corrigées. Promesse est faite que le texte sera remis le lendemain midi.

L'échevin Lachapelle est là

Le vendredi avant dix heures, le président revient dans le bureau du directeur du personnel. Mais cette fois l'échevin Pierre Lachapelle est là et devant lui M. Patenaude aurait affirmé ne pouvoir remettre l'annexe. "Le maire veut te la remettre de main à main", aurait-il dit.

Vers midi, le président Dion revient à la charge, demandant par téléphone s'il a "droit" à cette annexe. Réponse lui aurait été faite de "ne pas être grossier", qu'il s'agissait d'un ordre du maire.

Dans l'après-midi, le président de la Fraternité se fait accompagner de deux témoins et retourne au bureau de M. Patenaude. Ce dernier aurait alors soutenu n'avoir pas les chiffres (de l'annexe). Entre-temps le directeur Delorme du service de la police survient; il demande si le directeur du personnel a cette annexe. Sur réponse négative de M. Patenaude, le directeur Delorme et un sergent prient alors les trois intéressés de quitter les lieux.

Le président de la Fraternité aurait alors mis au défi le directeur Delorme et le sergent: "Vous allez me mettre en cellule, aurait-il dit ou je ne sors pas d'ici." Sans plus d'incidents, quelques minutes après, le directeur du service de la police aurait quitté les lieux. C'est alors que le directeur Patenaude aurait sorti l'annexe et offert au président Dion de transcrire l'échelle de salaire, ce que ce dernier aurait fait sur-le-champ.

Le conseiller technique, M. Jean-Paul Lapointe, à qui copie venait d'être enfin transmise, en présence des journalistes, expliqua que ce texte ne pouvait être tenu pour le texte officiel et qu'un original devrait être demandé au juge Chevalier.

Un affrontement en règle

La Fraternité a donc décidé de passer à l'action. La procédure de griefs est déjà en branle en ce qui regarde les trois suspensions. Bien plus, la Fraternité va aller en arbitrage sur la question des nominations au bureau des détectives, question fort délicate, sur laquelle précisément certains policiers auraient des révélations à faire à la commission Prévost.

Deux affectations à ce bureau, faites par l'administration St-Pierre, soit celle du détective Claude Gauthier et de M. André Hottard, sont dénoncées par le syndicat. Le premier a déjà été renvoyé du syndicat, le second n'y aurait pas été accepté. En dépit des termes de la convention collective, ces deux hommes auraient été promus par l'administration St-Pierre.



Les guides de Terre des hommes

Elles seront mignonnes les 1.000 guides de "Terre des hommes". De l'Expo 67, elles ne conserveront que le populaire bérêt à tranches devenu pour ainsi dire leur marque d'identité. Leur nouvel uniforme, comme celui de l'an dernier, a été dessiné par le jeune couturier canadien Michel Robichaud.

L'ensemble, élégant et discret, se compose d'une attrayante robe-manteau et, pour les jours frais ou pluvieux, d'une cape en antron bleu foncé. La robe, en worsted léger bleu glacier, a une allure très jeune avec sa patte-fermeture garnie de boutons d'argent. Son col chemisier et ses manches courtes sont soulignés de deux bandes étroites qui rappellent la patte-fermeture. Une boucle d'argent, rehaussée de l'emblème de "Terre des hommes", relie les extrémités de la ceinture. La cape surpiquée est garnie de boutons en argent identiques à ceux de la robe. Une gacoule de même tissu que la cape permettra aux guides d'affronter les intempéries avec insouciance.

L'ensemble est complété d'un sac à main et de souliers bleu foncé; les gants sont blancs. L'uniforme, sur notre photo, est porté par Solange Sylvestre, notre "Belle Canadienne". Les 1.200 guides, choisies parmi 2.500 candidates de 18 à 25 ans, ont commencé hier un cours d'entraînement qui se poursuivra jusqu'au moment de l'ouverture de Terre des hommes, le 17 mai prochain. Une série de cours se donne le jour; une autre le soir, à l'intention des guides qui pour la plupart sont des étudiantes et dont les cours à l'université ou au collège ne sont pas encore terminés.

Mme Pierrette Thiery sera responsable des guides sur la Terre des hommes: elle était l'assistante de Mme Monique Archambeault, hôtesse en chef à l'Expo 67. Les guides, comme l'an dernier, doivent pouvoir s'exprimer couramment et correctement en français et en anglais; les candidates de la région de Montréal ont été choisies de préférence à celles de l'extérieur. Plusieurs sont d'anciennes hôtesses à l'Expo 67.

Lorange raconte "l'interrogatoire" qu'il a subi aux locaux de la PP

par Louis-Bernard Robitaille

M. Marcel Lorange, principal témoin de la Couronne dans le procès de MM. Picard, Ste-Marie et Mousse de l'escouade des incendies criminels a fait au cours de sa déposition, hier en cour des Sessions de la paix, le récit des mauvais traitements qu'il aurait subis de la part des accusés au mois de mai 1966.

Le procès, qui a commencé hier avant-midi sous la présidence du juge A. John O'Meara de la cour des Sessions de la paix, a commencé par le témoignage très "épique" du plaignant, M. Lorange, qui a donné sa version des faits qui se sont déroulés les 16, 17 et 18 mai 1966, aux locaux de la Police provinciale, à Montréal.

Arrêté à St-Jérôme le 16 mai 1966 par les agents Boilard et Lacasse de la police provinciale après émission d'un mandat d'arrestation du commissaire des incendies criminels, M. Lorange était amené à Montréal où, le soir même, il rencontrait pour la première fois les sergents Sainte-Marie et Picard, qui lui faisaient quelques "allusions" au sujet de l'incendie de son restaurant. Après avoir témoigné devant le commissaire des incendies criminels, il était écroué dans une cellule du quartier général de la police provinciale, sur la rue McGill.

C'est le 18 mai vers cinq heures du matin, a raconté M. Lorange, que tout a commencé, lorsque les agents Thérien et Villeneuve sont venus le chercher dans sa cellule pour un "interrogatoire".

Le "bal" aurait duré pendant un peu plus de deux heures, aux dires de M. Lorange et aurait eu lieu dans différentes salles de l'édifice de la rue McGill.

Après avoir été interrogé par Thérien au sujet d'un vol de pneus à la station BA de Ste-Agathe, Lorange voit arriver Sainte-Marie qui lui conseille de dire "toute la vérité"

et lui demande s'il veut "manger quelques petites choses". Picard arrive à son tour: "On va te mettre des pneus à la place du cœur", lui aurait-il dit. Après l'arrivée de Mousse, les coups commencent à pleuvoir: "Je n'ai pas pu voir qui m'avait donné le premier, raconte Lorange, mais ensuite je me tournais assez vite pour voir de quel côté ils venaient".

"Je suis allé revoler sur une table dans un coin. Sainte-Marie m'a dit: "Mon chien, viens pas casser les typewriters". Lorange a ajouté: "Si j'avais eu un revolver, je les tuais tous les cinq." Traîné à la toilette parce qu'il était "en train de mourir", Lorange raconte que les coups ont recommencé un peu plus tard pour durer jusque vers huit heures du matin. Après quoi, il fut "déménagé" au poste 4 de la rue Ontario, et le soir même transféré à la prison de St-Jérôme où il fut examiné par le Dr Caron. Celui-ci doit venir témoigner mercredi matin.

Marcel Lorange a déclaré que, libéré sous cautionnement par le juge Armand Sylvestre de St-Jérôme, il avait par la suite subi trois procès, sous les accusations suivantes: incendie volontaire de son restaurant, fraude au montant de \$19.000 aux dépens d'une compagnie d'assurance et enfin vol de pneus à Ste-Agathe. Acquitté après chaque procès, le témoin a souligné, après objection de la défense, que la Couronne en avait appelé du verdict dans l'un des trois procès.

Le procès se poursuit ce matin: Lorange sera contre-interrogé par les avocats de la défense, Mes Michel Proulx et Ross Drouin. Les procureurs de la Couronne sont Mes Jacques Coderre et Olivier Prat.

Les préparatifs vont bon train sur les îles de la Terre des hommes

(PC) — Des équipes d'ouvriers à l'emploi de la Ville de Montréal s'affairent, sur les îles de la Terre des hommes, à préparer l'exposition à temps pour l'ouverture, le 17 mai.

Le fleuve St-Laurent, étincelant dans le soleil de printemps, transmet le reflet des camions qui font la navette entre les îles. Partout, l'odeur de peinture, des bruits des marteaux et des scies.

Des haut-parleurs à travers le chantier susurrent de la musique classique ou crachent du jazz. Le climat est au travail impatient.

Les problèmes sont cette année différents de ceux auxquels durent répondre les créateurs de l'Expo 67.

Le maire de Montréal, Jean Drapeau, a repris le 1er janvier un terrain déjà aménagé alors que les bâtisseurs d'Expo avaient dû commencer à zéro. Les fonctionnaires municipaux polissent le travail plutôt qu'ils reconstruisent.

Trois pays seulement n'ont pas donné leur pavillon au maire Drapeau: la Russie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie.

Le pavillon yougoslave est désormais disparu et il ne reste que des vestiges de celui des Tchèques. Les deux édifices ont été achetés par le gouvernement de Terre-Neuve.

Rien qu'un squelette

L'imposant pavillon soviétique, qui dominait l'extrémité est de l'île Notre-Dame et faisait face, par-delà le chenal Lemoyne, à la biosphère américaine, ressemble maintenant au squelette d'un dinosaure.

Actionnant des grues géantes, les ouvriers enlèvent une à une les poutres d'acier de la toiture en pente, pendant que d'autres chargent dans de lourds camions des caisses de bois adressées à Moscou.

De l'autre côté du chenal, dans l'ancien pavillon américain, les trois premiers arbres d'une exposition projetée de plantes et d'oiseaux ont été plantés au niveau du sol sous le dôme géodésique.

Place des Nations

La Place des Nations, amphithéâtre de plein air, sur l'île Ste-Hélène, qui fut l'été dernier la scène de cérémonies impressionnantes, a été repeinte; ses deux restaurants seront rouverts, probablement sous administration de la ville.

Les projecteurs enfouis près des arbres entourant la Place des Nations sont exhumés un à un et repeints ou remplacés.

Il paraît y avoir sur l'emplacement moins de vie qu'en réalité, car beaucoup d'ouvriers, dans les pavillons, enlèvent les débris de l'an dernier et préparent les étalages pour cet été.

Les Etats généraux et les minorités

Afin de permettre une participation plus active et plus efficace des francophones au travail des états généraux, la Commission générale a formé récemment une commission spéciale composée exclusivement de représentants de l'extérieur du Québec. Cette commission spéciale comprend 12 membres, dont 3 des Maritimes, 5 de l'Ontario, et 4 de l'Ouest canadien. Ces 12 membres se sont choisis 4 administrateurs: MM. Eugène Richard, de Moncton, Jacques de Courville-Nicole, d'Ottawa, Rhéal Tefaine, de Saint-Boniface, et le R.P. Jean Patoin, O.M.I., d'Edmonton. Ce dernier est chargé d'établir le lien entre cette nouvelle commission spéciale et la Commission générale.

Ces quatre administrateurs se sont réunis, dimanche, à Montréal. Le sujet principal mis à l'étude, lors de cette rencontre, a été le mode de participation des francophones établis hors du Québec aux prochaines assises des états généraux.

Un plan de participation a été adopté et sera soumis aux membres de la commission spéciale lors de leur prochaine assemblée, les 1er et 2 juin prochain à Montréal. Si ce plan reçoit l'approbation de cette commission spéciale, il sera ensuite soumis à la commission générale des états généraux pour décision et approbation.

Certains pays représenteront les mêmes pièces, d'autres en apporteront de nouvelles.

Dans les pavillons de pays ou de compagnies que Montréal a reçus vides, le maire et

ses spécialistes présenteront d'autres éléments d'Exposition.

Une douzaine de pavillons, vides de leur contenu, restent à pourvoir de centres d'intérêt.

Malgré une demande de l'AEC

Pas de livres québécois au pavillon québécois de la Terre des hommes

L'Association des éditeurs canadiens éprouve une nouvelle déception. Elle vient d'apprendre que sa demande d'installer une librairie au Pavillon du Québec sur la Terre des hommes a été définitivement rejetée par le directeur du Pavillon, représentant l'Office de l'information du Québec. C'est le secrétaire général du Conseil supérieur du livre, dont fait partie l'Association des éditeurs, qui communique cette nouvelle.

Les pourparlers avaient été engagés voilà quelque temps avec le ministère de l'Industrie et du Commerce qui en réfère, semble-t-il, au Conseil des ministres. Le rejet provient donc d'une autre autorité.

Cette librairie, selon les vœux de l'Association aurait été exclusivement réservée à la vente du livre et du périodique canadien-français. Le gérant en aurait été Jean Bode, de la librairie Déom.

Le livre, mal représenté lors de l'Expo 67, sera donc complètement absent au pavillon du Québec qui sera exclusivement touristique.

Accusé de conspiration pour vol à main armée

Charles Gagnon est envoyé à son procès le 3 juin

Charles Gagnon arrêté avec Pierre Vallières à New York, en 1966 subira son premier procès le 3 juin prochain en Cour des assises, sous l'accusation de conspiration pour vol à main armée au cinéma Jean-Talon.

L'ancien professeur en faculté de sciences sociales de l'université de Montréal, sur qui pèse principalement une accusation de meurtre en relation avec la mort de Mlle Thérèse Morin, tuée par l'explosion d'une bombe à la manufacture La Grenade Shoes, a comparu hier devant le juge Maurice Cousineau de la Cour des assises.

Celui-ci a alors fixé la date de son procès et demandé à la Couronne de préciser quel serait le chef d'accusation. En différant le procès sur le chef d'accusation principal — une charge de meurtre simple.

Me Paradis, qui agit en tant que procureur de la Couronne dans cette affaire, préfère, croit-on, attendre le résultat de l'appel de Pierre Vallières qui a déjà été condamné à la prison à perpétuité, après avoir été trouvé coupable d'homicide involontaire en rapport avec l'explosion de La Grenade.

Pierre Vallières avait comparu, quelques instants avant Gagnon. Le juge Cousineau a fixé au 3 septembre son procès pour les autres charges qui sont retenues contre lui.

La Cour a également accédé à la demande de Charles Gagnon à l'effet qu'une copie de l'acte d'accusation lui soit fournie d'ici la fin de la semaine et qu'il puisse consulter les pièces versées au dossier par la Couronne.

Décès de Francine Léger-Panneton

PARIS (AFP) — La fille de M. Jules Léger, ambassadeur du Canada à Paris, madame Pierre Panneton, est décédée subitement dimanche soir, à la résidence de l'ambassadeur, où elle vivait depuis un certain temps.

Agée de 28 ans, Mme Panneton, née Francine Léger, était l'épouse d'un avocat montréalais et la nièce du cardinal Paul-Emile Léger.

Elle avait travaillé quelque temps dans les journaux montréalais, notamment au "Nouvel Journal", et au département des relations publiques de l'Exposition universelle de 1967.

M. Léger, qui effectuait un voyage dans la province française, est entré à Paris immédiatement.

5 DERNIERS JOURS

Tous les jours de 12 à 22 heures

H. DARWIN

PRÉSENTE

Un groupe de 17 artistes et collègues européens de grande réputation

DIXIÈME

EXPOSITION ET VENTE

150 PEINTURES À L'HUILE ORIGINALES

IL Y A DIX ANS nous commençons à monter l'échelle dans ce domaine. Depuis nous avons été initiés, mais jamais égalés. ALJOURD'HUI nous sommes fiers d'avoir la réputation d'être dépositaires du plus grand choix, de la meilleure qualité à plus bas prix au Canada.

Nous vous offrons un grand choix de paysages, scènes marines, scènes de rues, portraits, arrangements floraux, natures mortes, dans des styles traditionnels et contemporains.

Grandeur	Prix de cat.	Prix de vente
14 x 16	\$ 45.00	\$16.00
18 x 22	\$ 70.00	\$24.00
26 x 34	\$115.00	\$38.00
26 x 34	\$125.00	\$42.00
31 x 39	\$200.00	\$65.00
32 x 44	\$235.00	\$78.00
31 x 55	\$265.00	\$88.00
31 x 55	\$285.00	\$95.00

CADRE DE QUALITÉ INCLUS DANS LE PRIX
SALON DAUPHIN
HÔTEL WINDSOR
MONTREAL

Entrée gratuite

Catalogue gratuit

DERNIÈRE JOURNÉE: SAMEDI LE 11 MAI

VIENT DE PARAÎTRE...

L'EXÉCUTION

• LE TEXTE ADMIRABLE DE LA PIÈCE ACTUELLEMENT À L'AFFICHE AU RIDEAU VERT

EN VENTE PARTOUT À \$2.00

Distributeur : Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue de la Gauchetière, Montréal. Tél. : 523-1600

PIÈCE EN DEUX ACTES DE MARIE-CLAIRE BLAIS



VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DU JOUR
DIRECTEURS: JACQUES HUBERT
1015 ST-GENIS, MONTREAL
V1 8-2228

M. Marcel Faribault ou l'autre volet de la pensée fédérale canadienne-française

Parmi les hommes publics canadiens-français qui se sont donné la peine de consigner dans des textes un peu élaborés une pensée favorable au fédéralisme, deux se distinguent de tous les autres tant par la vigueur de leur réflexion que par les nuances qui les séparent l'un de l'autre. Le premier est M. Pierre Elliott Trudeau, dont les principaux textes ont été réunis par les Éditions HMS dans un volume intitulé "Le fédéralisme et la société canadienne-française". Le second est M. Marcel Faribault, dont la maison Fides publiait il y a quelques mois un recueil de textes intitulé "Vers une nouvelle constitution".

De multiples autres études, d'innombrables articles ont aussi paru sous d'autres signatures sur les mêmes sujets. Nous n'en connaissons point, cependant, qui forment un corps de pensée aussi cohérent que celui qu'on trouve dans chacun de ces deux ouvrages.

Esprit sans cesse en éveil, nonobstant les lourdes tâches administratives et politiques qui absorbent le plus clair de son temps, M. Faribault ne prononce jamais deux fois la même conférence. De fois en fois, il essaie de pousser plus loin sa réflexion, de préciser telle ou telle nuance, d'aborder tel aspect qui n'avait point encore été touché. D'un texte à l'autre, c'est la même pensée qui s'exprime, mais une pensée qui continue, même si l'homme est parvenu à un âge respectable, de progresser en s'appliquant à des objets nouveaux. Cette pensée est d'autant plus intéressante qu'elle offre, sans qu'on puisse pour cela la taxer d'hérésie par rapport aux normes essentielles du fédéralisme, un important contrepoids à la pensée qu'incarne M. Trudeau. Le premier ministre du Canada est, on le sait, assez farouchement antinationaliste. Fortement attaché aux libertés individuelles, également enraciné dans deux des plus grandes cultures de l'histoire, il redoute un certain nationalisme canadien-français. Que dis-je? Il le rejette et le condamne. Ce n'est pas avec ce nationalisme, c'est plutôt malgré lui — ou peut-être pour s'en libérer — ou encore contre lui — qu'il veut édifier une société fédérale. M. Trudeau est a priori méfiant à l'endroit de la plupart des formes québécoises du nationalisme canadien-français. C'est qu'il le tient responsable de beaucoup de nos retards, et qu'il y voit une source possible de maux politiques graves.

Chez M. Faribault, fédéraliste aussi convaincu que M. Trudeau, l'approche est tout autre. M. Trudeau n'aime pas parler de "nation canadienne-française". Il aurait peur, en s'exprimant ainsi, de se lier à une école de pensée qu'il réprouve. Il redoute comme la peste toute forme de langage politique tendant à laisser croire que l'Etat du Québec est "l'Etat national des Canadiens français". Or, M. Faribault ne partage point ces craintes du premier ministre canadien. Ayant lui-même largement fouillé ouvrages de philosophie, traités de science politique et dictionnaires de toutes sortes, tant en français qu'en anglais, il n'éprouve aucun malaise à parler d'une "nation canadienne-française". Il a même déjà écrit que le Québec est, en effet, "l'Etat national des Canadiens français". Il a aussi écrit, dans la même veine, que le fédéralisme est par ailleurs la forme de régime qui correspond le mieux à la réalité du Québec et du Canada.

M. Trudeau fut, jusqu'à ces tout derniers

temps, fort réservé en ce qui a trait à la révision de l'ordre constitutionnel canadien. Même après avoir accepté l'idée d'une révision générale, il ne s'est point gêné pour dire qu'il serait fort étonné qu'il résultât des négociations à venir, une modification radicale de l'équilibre des pouvoirs entre les deux ordres de gouvernement. M. Faribault, pour sa part, préconise depuis des années l'abandon de la constitution de 1867 et son remplacement par un document plus moderne, plus clair, plus cohérent, plus canadien. Sans se lier littéralement à telle ou telle formule, il a laissé entrevoir, à bien des reprises, que sous une nouvelle constitution, le Québec devrait disposer de pouvoirs plus larges que ceux qu'il possède présentement.

Là où les deux hommes se distinguent le plus, c'est sans doute au chapitre de la place que le Québec devra occuper dans le futur ordre constitutionnel canadien. Ou plus exactement, dans la position de départ que chacun éprouve pour aborder cette question. La position de M. Trudeau est bien connue. Il ne veut pas de statut particulier le moins prononcé pour le Québec; à toute formule de cette nature, il préférerait d'emblée une décentralisation plus poussée devant s'appliquer également à toutes les provinces. M. Trudeau est d'abord le champion des droits personnels. C'est dans la perspective des droits personnels qu'il cherche à résoudre le problème des deux communautés. Toute tentative visant à formuler ce problème en termes d'ensembles politiques ne lui sourit guère.

Sur le strict plan du droit, M. Faribault, si nous avons bien suivi son évolution depuis une dizaine d'années, ne serait guère porte, lui non plus, à rechercher pour le Québec un statut particulier comme une fin en soi. A l'occasion de la publication de son ouvrage intitulé "Dix pour un", nous lui avions même reproché une pudeur un peu excessive à cet égard.

Mais autant l'homme de droit reste prudent et réservé chez M. Faribault, autant le citoyen et l'homme politique savent, chez lui, affirmer avec vigueur une réalité dont l'évidence saute aux yeux et à laquelle on sent que M. Faribault, dès qu'il en parle, est profondément attaché: cette réalité, c'est le caractère indéniablement distinct et original du Québec dans l'ensemble canadien.

Dans la causerie qu'il prononçait fin de semaine à Sherbrooke devant les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Faribault est revenu sur ce thème familier. Jamais peut-être, on n'aura perçu aussi nettement la distance qui le sépare, en ces matières, d'un homme comme M. Trudeau.

La seule évocation de certaines revendications ou initiatives un peu extraordinaires du Québec tend à indisposer ou à impatienter M. Trudeau. Le premier ministre a choisi de livrer son combat principal pour les Canadiens français sur le terrain de l'égalité linguistique. Toute tendance du Québec à revendiquer pour soi des pouvoirs différents ou exclusifs lui paraît entrer en contradiction avec l'objectif de l'égalité linguistique d'un bout à l'autre du pays.

M. Faribault, au contraire, veut reconnaître le fédéralisme canadien à partir de ce que le Québec est, sans plus ni moins. "Le Québec, vient-il de déclarer à Sherbrooke, ne peut faire autrement que de partir de lui-même, et donc de son nationalisme à double

aspect, d'un côté l'aspect quasi biologique, et en même temps spirituel, historique et sociologique de son existence, de ses sentiments, de ses aspirations, de son langage et de son élan, de l'autre côté l'aspect matériel et rationnel de l'environnement, du climat, de la civilisation, des accommodements, des avantages, des moyens et des lois. Le reste du Canada fera évidemment de même, mais parce que cet autre Canada n'est pas un, mais multiple, il y aura dans certains esprits une véritable crainte d'écartèlement qui tendra au maintien du statu quo. Cette crainte me paraît vaine parce que je crois en l'existence du Canada, que j'y tiens comme je tiens au Québec, et que je crois pour le Québec à un rôle pour le Canada qui les rendra l'un et l'autre plus grands, plus forts, plus prospères, plus spirituels, plus exemplaires, et plus miens tout à la fois".

Une fois adoptée cette méthode d'examen, on est vite amené à considérer qu'une certaine forme de statut particulier s'imposera pour le Québec dans le Canada fédéral de demain. Logique avec lui-même et ses autres postulats, M. Faribault ne désire pas ce statut particulier comme une fin suprême en soi. Il se garde même de dire jusque dans le détail en quoi il devra précisément consister. Il se borne à prévoir, sur la foi de l'évidence sociologique, qu'il devra exister. Et il affirme posément que, "s'il n'y a pas de vertu particulière à se prétendre différent des autres", "il n'y a pas non plus de vice ou de défaut à souligner des divergences réelles indéniables et à préciser en quoi l'on désire modifier le régime et le statut actuel".

L'un des plus graves inconvénients de l'évolution politique récente du Canada, ce fut l'absence à peu près complète, dans l'arène politique fédérale, d'une pensée comme celle qu'incarne M. Faribault. Cette pensée se sentit toujours naturellement chez elle à Québec. Elle y jouit naguère et y jouit encore d'une très grande audience. Aucun des deux principaux partis politiques fédéraux n'a cependant accepté, jusqu'à une date toute récente, de l'accueillir dans son sein sans l'obliger à se mutiler. D'où le retentissement très limité de ces fracassantes "victoires par défaut" que les libéraux fédéraux ont remportées à maintes reprises dans le Québec depuis un quart de siècle.

Se pourrait-il que, cette fois, l'un des deux grands partis — en l'occurrence, le parti conservateur — soit disposé à accueillir la pensée d'un homme comme M. Faribault sans obliger celui-ci à laisser ses idées à la porte, mais en lui faisant valoir que c'est précisément à cause de ses idées qu'on a besoin de lui? Se pourrait-il que M. Faribault, si l'ouverture lui en était faite, soit enfin intéressé à tenter l'expérience de l'engagement dans la politique fédérale?

Si la réponse à ces deux questions devait être affirmative, les Québécois, pour la première fois depuis belle lurette, seraient placés, le 25 juin prochain, en face d'un choix véritable dans une élection fédérale. Si la réponse devait plutôt être négative, toute victoire trop facile que pourrait remporter les libéraux le 25 juin, perdrait beaucoup de sa signification et de son importance. Car elle ne réussirait aucunement à supprimer, ni à minimiser, une pensée qui a des racines et des appuis très profonds dans la conscience politique des Québécois.

Claude RYAN



— Hé, plus vite, corniaud !

Libre opinion

"L'école pour tous" débouchera-t-elle sur un cul-de-sac économique?

par Jean-Marie Hamelin
professeur à l'université Laval

Dans quelques semaines, dans quelques jours, des milliers de jeunes dont une bonne partie terminent des études post-secondaires, chercheront un emploi pour la première fois.

A cause de la situation économique difficile et du taux de chômage encore élevé, ce sera pour des milliers d'entre eux un drame. Cette situation nous amène à faire quelques réflexions au sujet de la réforme scolaire.

L'école polyvalente fait face au nombre. Dans le secteur public, plus de 1.500.000 élèves se sont inscrits en septembre 1967. L'université de Montréal atteindra facilement 25.000 étudiants dans trois ou quatre ans. En septembre 1967, le nombre des inscriptions au niveau secondaire dépassait le chiffre de 450.000. Par rapport au groupe d'âge 13-16 ans, le taux de scolarisation, au niveau secondaire, est passé de 60 à 80 pour cent.

Cette école semble de plus en plus viser l'instruction à côté ou contre l'éducation.

Et pourtant, l'éducation est une exigence profonde de notre société de loisirs, automatisée, démocratique. Elle est aussi une condition essentielle de l'éducation permanente et de l'école nouvelle, sans parler de l'homme lui-même.

Dans une société où l'éducation permanente est une exigence non seulement de progrès mais de survie, il serait insensé de ne pas mettre l'accent sur l'éducation. Autrement, l'on continuera de favoriser encore plus le supposé "élitisme" que la réforme scolaire démocratique doit faire disparaître sans retour.

L'instruction vise le producteur, l'avenir; l'éducation vise l'homme, l'être.

Si notre ministre a réellement besoin du concours des autres pour relancer notre système scolaire, collégial et universitaire et s'il n'est pas satisfait des recommandations de la Commission Parent, il devrait soumettre ses problèmes à ceux qui peuvent lui apporter d'heureuses solutions, mais non à toute la Francophonie.

Pourquoi imaginer M. le Ministre de l'Éducation, avec ses experts, conseiller les francophones africains, asiatiques et antillais sur les programmes d'études, même au niveau élémentaire, lorsque les notes sont un chaos pour les élèves, les professeurs et les parents. Peut-il guider dans la formation de leurs professeurs, lorsqu'il ne

choisie, l'instituteur continuera à être méprisé et traité de parent pauvre ou il sera revalorisé et atteindra son véritable statut professionnel et social.

Dans cette situation où les ressources humaines et financières sont limitées, l'enseignement technique et professionnel, nécessaire et terminal pour une bonne partie de la population, ne gagnerait pas à être dispensé en partie hors du campus scolaire? L'industrie, qui en profite d'abord, ne pourrait-elle pas coopérer et, à des coûts moindres, obtenir des résultats meilleurs?

S'il faut choisir, temporairement, entre le droit à la santé et le droit à l'éducation, et nous pensons qu'il le faut, accordons la priorité à l'éducation et à l'économique, deux facteurs inséparables de promotion de l'homme québécois. Cette priorité à l'éducation et au développement économique s'effectuera grâce à un appui massif de l'Etat, à l'intérieur d'une planification concertée et indicative. Les droits retardés trouveront là le plus sûr moyen de se réaliser.

Une éducation à rabais dans une économie faible ne peut que desservir la société québécoise et l'homme d'ici.

Une éducation de qualité qui jetterait sur le marché du travail des jeunes qui ne pourraient trouver les emplois auxquels ils aspirent légitimement, conduirait rapidement à une situation explosive.

La démocratisation de l'enseignement doit toujours viser l'homme dans son intégralité si elle veut réaliser son objectif ultime: permettre à chacun d'accéder, selon ses aptitudes et ses intérêts, à la place où il sera le plus heureux et, en même temps, le plus utile à la société.

lettres

Est-ce un écran?

Laissant de côté l'aspect constitutionnel, le contribuable se demande pourquoi notre ministre, M. Cardinal, aime tant à se promener aux frais de la province, tantôt à Libreville, tantôt à Paris. Avant d'aider les autres pays à mettre de l'ordre dans leurs affaires, ne devrait-il pas nettoyer sa propre maison?

Si notre ministre a réellement besoin du concours des autres pour relancer notre système scolaire, collégial et universitaire et s'il n'est pas satisfait des recommandations de la Commission Parent, il devrait soumettre ses problèmes à ceux qui peuvent lui apporter d'heureuses solutions, mais non à toute la Francophonie.

Pourquoi imaginer M. le Ministre de l'Éducation, avec ses experts, conseiller les francophones africains, asiatiques et antillais sur les programmes d'études, même au niveau élémentaire, lorsque les notes sont un chaos pour les élèves, les professeurs et les parents. Peut-il guider dans la formation de leurs professeurs, lorsqu'il ne

semble pas comprendre ou appliquer les formules adéquates dont son Etat, souverain en matière d'éducation, a encore grandement besoin? Peut-il indiquer des moyens pratiques pour établir de saines et fructueuses relations avec les enseignants, lorsqu'il doit voter une loi spéciale pour maintenir au travail des professeurs mécontents, par conséquent peu enclins à bien remplir leur mission auprès de notre jeunesse?

Cette attitude de notre ministre, du Cabinet qui l'approuve et du Parlement qui solde ses dépenses me pousse à demander si nos ministres et nos députés grassement payés sont sérieux ou s'ils désirent détourner l'attention des contribuables de leur façon d'administrer les impôts perçus et les augmentations temporaires.

Récemment, notre premier ministre Johnson, dans une entrevue à la télévision, nous apprenait que son gouvernement voulait faire des échanges avec les membres de la Francophonie. Notre gouvernement, souverain en matière de santé,

songe à envoyer au Gabon des équipes d'experts pour aider ce pays sous-développé dans l'organisation de son programme de santé et mettre sur pied des centres de recherches! M. Johnson veut offrir, avec le temps, cette collaboration pour résoudre les programmes de santé d'autres pays de la Francophonie.

S'il avait réellement compris son rôle, il nous aurait plutôt annoncé que notre programme de santé est enfin réglé à la satisfaction des médecins, des pharmaciens, des hôpitaux et des contribuables. Nous aurions appris que nos centres de recherches sont tous bien organisés et donnent le rendement que nous attendons d'eux.

Ici encore, on soulève la polémique autour des relations internationales, on dirige l'attention des contribuables sur les différends entre gouvernements. Veut-on cacher l'inertie des membres du cabinet et leur façon d'administrer les impôts des contribuables?

FERNAND DE HAERNE,
Montréal, 1er mai 1968

produise guère de résultats concrets. Il est bon, en effet, de ne pas trop se bercer d'illusions. Il n'empêche que c'est le devoir de tous ceux qui sont épris de liberté, de clamer leur appui à ceux qui ont déclenché cette offensive.

Il se peut que la requête, même si elle était adoptée, ne

En tant que Canadiens d'expression française nous savons mieux probablement que quiconque l'attachement qu'un peuple peut vouer à sa langue et à sa culture, voire à son autodétermination. Et, parce que nous le savons mieux que

quiconque, il nous appartient peut-être plus qu'à d'autres de dire bien haut que nous approuvons de tout coeur les aspirations de ce peuple à demeurer fidèle à sa vocation et fidèle à lui-même.

V.P.

Pour la liberté du peuple ukrainien

On ne peut rester insensible au récent mémorandum présenté par le Congrès mondial des Ukrainiens libres au secrétaire général de l'ONU, M. U Thant. Ce mémorandum, qui raconte le sort tragique du peuple ukrainien en Ukraine même, démontre à l'envi que, en dépit de tous les textes de loi à l'effet contraire, les Ukrainiens sont victimes de tous les assauts imaginables contre leur identité culturelle et ne jouissent à peu près d'aucun des droits reconnus dans la charte universelle des droits de l'homme.

L'appel lancé à U Thant en faveur d'une intervention de l'ONU coïncide avec le 50e anniversaire de la proclamation de l'indépendance de l'Ukraine et le 20e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'indépendance de l'Ukraine fut évidemment bien éphémère. Proclamée le 22 janvier 1918 par le parlement du pays, elle devenait, à l'automne de 1920,

un simple souvenir du passé. Incapable de repousser les armées russes, le pays devenait alors et tout simplement une des quinze républiques de l'Union des républiques socialistes soviétiques. Elle revenait, en d'autres termes, à l'empire russe dont elle avait cru pouvoir se détacher à la faveur de la révolution bolchevique.

La constitution de l'URSS parle d'un "Etat fédératif constitué sur la base de l'Union librement consentie des républiques socialistes soviétiques égales en droit". Le mot "librement" dans le cas de l'Ukraine sonne assez tragiquement, mais passons. Passons également rapidement sur l'autre expression: "égales en droit". La Russie est sûrement plus égale que les autres, ou, en tout cas, l'Etat central, possède à peu près tous les pouvoirs. C'est de l'Etat central que relève, notamment, l'établissement des principes fondamentaux de la jouissance de la terre, du sous-sol, des

forêts et des eaux, de l'instruction publique, de la législation du travail, l'organisation et la procédure judiciaire, etc.

Les grandes libertés

Sur le papier, par contre, et au plan de la liberté individuelle ou collective, tout paraît assez bien. L'article 17 stipule que "chaque république fédérée conserve le droit de sortir librement de l'URSS" (aucune procédure n'est prévue, mais le principe est affirmé). Mais surtout, on y reconnaît, à l'article 125, les libertés fondamentales qu'on retrouve dans bien des constitutions occidentales: liberté de parole, liberté de presse, liberté de réunion, liberté de cortèges et manifestations.

En pratique, toutefois, cette liberté est demeurée à sens unique. Elle n'est reconnue qu'aux militants du parti unique, le parti communiste. Le document présenté à M. U Thant est une longue énumération des répressions de toutes sortes dont le peuple ukrainien a été victime depuis son incorporation forcée dans l'Union des républiques socialistes soviétiques. Ces répressions ne sont pas toutes de l'histoire ancienne; il s'en produit encore régulièrement de nos jours.

Tout a été mis en oeuvre pour "russifier" l'Ukraine, pour faire disparaître la culture ukrainienne. Au début, certaines répressions pouvaient s'expliquer par l'opposition du peuple à l'introduction du système marxiste, à la collectivisation des terres en particulier. Aujourd'hui, la persécution s'attaque même aux communistes ukrainiens qui osent manifester quelque patriotisme,

voire quelque indépendance d'esprit face au régime. Les procès à huis clos d'intellectuels ukrainiens qu'on soumettrait à des lessivages de cerveau seraient encore, en 1968, monnaie courante.

Justement, un de ces intellectuels ukrainiens marxistes, récemment condamné à trois ans de prison, Vyacheslav Chornovil, décrit toute l'horreur de ces procès dans une longue lettre adressée au chef de la Cour suprême de l'Ukraine, lettre qu'il a réussi à faire tenir en contrebasse à des amis du monde libre et que la maison d'édition McGraw Hill s'approprie à publier d'ici quelques semaines. Ce document de 80 pages est un réquisitoire accablant. Chornovil fut condamné pour avoir refusé de témoigner à des procès à huis clos faits à d'autres intellectuels. Son procès devait également se dérouler en dehors de la présence du public.

Ce qu'on demande

Il serait trop long de signaler tous les faits que rapporte le long mémorandum du Congrès mondial des Ukrainiens libres à U Thant. C'est l'histoire d'un peuple qu'on a décidé de mater par tous les moyens possibles, y compris la famine, la terreur et la prison. Même si seulement la moitié, voire le quart de ce qu'on y décrit était vrai, il y a de quoi soulever l'indignation de tous ceux pour qui le mot liberté garde encore quelque sens.

Ce mémorandum se termine par une demande pressante pour que des pressions collectives et internationales de tous les membres de l'ONU soient exercées sur le gouvernement

BLOC NOTES

LE DEVOIR

FONDEUR: HENRI BOURASSA (18 JANVIER 1910)
Claude RYAN André LAURENDEAU
Directeur Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint: PAUL SAURIOU
Directeur de l'information: JEAN FRANCOEUR
Trésorier: ARTHUR LÉFÈVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bidules: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

Libre opinion

Les prétentions de l'Etat d'Israël et le jugement de l'histoire

par Marie-Claude Tadros

Monsieur le Directeur,

S'il est un sujet qui me tient à cœur c'est bien celui de la Palestine et par l'entremise de votre rubrique "Opinion du lecteur" je réponds à L. Graub pour son article "La bonne volonté d'Israël" (Le Devoir du 24 avril 68) et dont une phrase se résume ainsi:

"Sept armées arabes ont envahi Israël dès que son indépendance fut déclarée... Etat qui se composait de quelques centaines de milliers de personnes de tout âge... avec très peu de préparation et d'équipement pour se défendre..."

Imaginer une situation aussi invraisemblable c'est vouloir perpétuer à plaisir l'image du David face au Goliath et je me contenterais ici de citer Jean Lacouture dans son ouvrage "Aux sources du conflit" (Israël et les Arabes - Le 3e combat).

"Les Nations unies ayant adopté le 29 novembre 1947 un plan de partage de la Palestine entre deux Etats, l'un arabe, l'autre juif, conformément d'ailleurs à un projet anglais élaboré dix ans plus tôt par la commission Peel, Londres décida de mettre un terme à ses responsabilités et de retirer ses troupes avant le mois d'août 1948. Mais n'ayant pas voté le plan de partage, les Anglais se refusèrent à conférer avec l'O.N.U. Ainsi le désordre put-il s'étendre, en attendant la guerre."

Dès avant l'ouverture des hostilités, la guérilla juéo-arabe prit une grande intensité. En mars 1948, la Haganah, force militaire de l'Agence Juive, lance une offensive sur Jérusalem. De novembre 47 à mai 48, les forces sionistes assurent le contrôle de l'ensemble des territoires réservés par l'O.N.U. au futur Etat

hébreu, sans pour autant évacuer les secteurs arabes. Des ces préliminaires, la Haganah s'affirma comme une force de première valeur, admirablement préparée à sa tâche par Ben Gourion et épaulée efficacement par les "corsaires" du groupe Stern et de l'Irgoun. Les armées arabes entrèrent officiellement en guerre le 15 mai 1948, jour du départ du haut commissaire britannique. En fait, seuls les Egyptiens firent réellement campagne.

Quant à la Légion arabe jordanienne "entraînée, équipée et dirigée par l'Angleterre..." qui a occupé une partie du territoire attribué à Israël par les Nations unies, votre correspondant n'aurait pu trouver termes plus appropriés et qui expliquent d'une façon surprenante un "changement de la garde" qui se déroula en 48 au plus fort de la guerre: Glubb, pacha commandant anglais de cette Légion, dont le titre de pacha cachait mal son fidèle attachement à la Couronne britannique, enjoignit à son armée l'ordre de se retirer des villes de Ramleh et Lydda qu'ils avaient mission de défendre. Les habitants se retrouveront quelques heures plus tard entourés de troupes juives qui avaient "pris la relève" de cette armée "entraînée" équipée et dirigée par l'Angleterre, une armée de haute qualité" comme le dit si bien L. Graub. De plus et en me fiant à une carte joliment colorée et qui fait partie des documents des Nations unies (Résolution de partage de la Palestine - 29 novembre 47), ces deux villes de Ramleh et Lydda faisaient partie du territoire dévolu aux Palestiniens. "La Légion arabe avait joué un rôle combatif, quoique équivoque" dit le so-

ciologue et islamologue Jacques Berque (L'Egypte, impérialisme et révolution). Là où certains ne voient qu'un miracle, d'autres trouvent l'explication.

Plus loin, votre correspondant parle de "l'ordre donné par les gouvernements arabes à la population d'évacuer les territoires sous peine de représailles". Justement, à re-émission de Radio-Canada relatif certains faits de juin 67, une religieuse française disait avoir vu une voiture israélienne, munie de haut-parleurs, dire à la population arabe d'un village "Nous ne pouvons être responsables de votre sécurité, nous vous conseillons l'évacuation". Cette scène rapportée par la télévision canadienne, confirme ce que beaucoup de Palestiniens avaient vu et entendu vingt ans auparavant. Les années passent et se ressemblent étrangement...

Et depuis quelques mois Israël réclame une paix. Où se cachait-ils donc, il y a vingt ans, ces mêmes tenants de la blanche colombe? Attendaient-ils patiemment d'avoir croqué le gros morceau et la bouche encore pleine surgissent aujourd'hui pour parler d'une collaboration entre les peuples de bonne volonté. En contrepartie d'une reconnaissance par les Arabes de l'Etat d'Israël et d'un statu quo territorial, leurs solutions seules de problèmes préconisent le retour d'un petit nombre de réfugiés (Pas plus de 100.000, disaient-ils en 48) car ces Arabes pourraient former une 5ème colonne et nous submerger par leur forte natalité. Peut-être est-ce pour palier à ces deux éventualités que les Arabes restés après 48, sont considérés par le gouvernement israélien comme des citoyens de seconde zone et qu'ils ne peuvent circuler librement dans le reste du pays. Une sorte de résidence forcée qui dure depuis vingt ans. Quant au reste des réfugiés, les pays arabes voisins s'en chargeront. Enfin ceux des pa-

lestiniens instruits et diplômés, ils émigreraient au Canada ou ailleurs. Cette dernière solution n'est-elle pas en fait ce qu'on appelle de nos jours un "siphonage" des élites.

Quoi de plus simple que la résignation et l'éparpillement de plus de deux millions de personnes et la bonne volonté de quelques pays pour effacer les empreintes digitales de ce hold-up du siècle et je répète qu'il est grand temps que le monde occidental en soit informé.

Au demeurant, deux éléments majeurs se dégagent de ce conflit interminable. Primo: le peuple d'Israël a droit à l'existence comme tout autre peuple, mais pas sur un territoire conquis par la force, provoquant ainsi le génocide du peuple palestinien et niant à ce dernier le droit inaliénable de continuer à vouloir vivre sur un territoire qui lui appartient.

Secundo: qu'on cesse de répéter qu'après vingt ans de louables efforts pour la réhabilitation du territoire, Israël s'est acquis le droit moral de conserver ce qu'il a conquis dans l'illegalité et l'injustice.

En 1947, le peuple juif a profité de la faiblesse institutionnelle des Nations unies (la majorité des pays n'étant pas encore membres, particulièrement ceux du Tiers Monde) pour finalement bénéficier d'un partage de 54% du territoire en faveur d'Israël. L'Histoire est malheureusement irréversible car un tel partage en 68 aurait été impensable devant la conscience mondiale. Il ne reste qu'une demi-solution au peuple israélien: s'en tenir à la résolution de partage de 47 afin de réparer, partiellement l'injustice qu'ils ont commise et permettre au peuple palestinien de récupérer la moitié de son territoire. Sinon, la conscience internationale pourra conclure qu'il n'y a pas de différence entre le génocide hitlérien et le génocide palestinien.

lettres

Un immigrant déçu

Je suis un immigrant d'origine syrienne, âgé de 55 ans. Né en Egypte, j'ai fait quinze ans d'études couronnées par le baccalauréat, section sciences, le suis également diplômé de l'école supérieure de filature Mulhouse (France). Comme expérience, j'ai travaillé vingt ans dans la filature nationale d'Alexandrie (filature suisse), une des plus grandes en Orient. J'y avais le poste de chef de section. J'ai été également dix ans professeur de mathématiques dans les écoles secondaires d'Egypte.

J'ai tout laissé tomber pour venir, avec ma famille, au Canada, pays du progrès. J'ai fait l'entrevue avec le chargé de l'ambassade canadienne au Caire; j'ai réussi tous les rapports médicaux demandés par l'ambassade et je suis arrivé à Montréal, le 17 février de cette année.

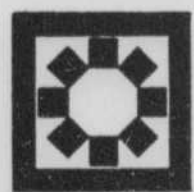
Depuis ce jour, j'ai contacté personnellement le centre de main-d'œuvre, le directeur général de l'immigration et j'ai rempli plusieurs demandes d'emploi à des filatures, notamment Dominion, Dupont, Wabasso et Bruck Mills, mais tous m'ont répondu qu'ils n'ont pas de poste pour une personne possédant mes qualifications.

Alors, je me suis orienté vers ma seconde profession qui est d'enseigner les maths. Toutes les commissions scolaires m'ont catégoriquement refusé. Dans les deux cas, mon âge m'a désavantagé.

Entre-temps, j'avais présenté mes documents au ministère de l'éducation pour obtenir un permis d'enseignement. Ce permis me fut accordé (no 9A-914-68) pas pour enseigner les maths mais pour enseigner la filature. Or, il ressort de toutes mes démarches auprès des instituts de technologie de Laval, de Montréal et de Vaudreuil, des écoles de métiers et aux bureaux du M.E. 190 Crémazie et 9855 Saint-Laurent, de même qu'au service de l'information du M.E. 625, et auprès du directeur du service des permis et brevets d'enseignement qui a signé conjointement avec le sous-ministre mon permis d'enseigner la filature, qu'il n'existe pas au Canada d'instituts où je puisse enseigner la filature... Est-ce qu'on se moque des gens instruits et âgés qui sont venus au Canada? Les fait-on venir pour qu'ils deviennent chômeurs...

Je me demande pourquoi l'ambassade du Canada au Caire, en Egypte, ne m'a pas empêché de laisser tomber tout ce que j'avais bâti en 30 ans, je me demande pourquoi le gouvernement du Canada ne fixe pas un âge-limite aux immigrants de tout genre, au lieu de les laisser venir ici et se heurter, à cause de leur âge, à des portes fermées... A qui vais-je demander de l'aide afin de travailler et de pourvoir aux besoins de ma famille?

VICTOR LABBAD,
Saint-Laurent, 30 avril 1968



L'INSTITUT DE FORMATION PAR LE GROUPE

présente son

4e PROGRAMME ANNUEL D'ÉTÉ

de sessions de sensibilisation aux relations humaines.
(Dynamique des groupes)

2 sessions de base:

Relations humaines et animation de groupe.

1re session: 16 - 29 juin

2e session: 28 juillet - 9 août.

2 sessions avancées:

1.- Psychologie du changement social.

16 - 29 juin

2.- Développement individuel et créativité interpersonnelle.

28 juillet - 9 août.

Les sessions de sensibilisation s'inscrivent dans la ligne des méthodes actives où l'apprentissage provient, non pas de la transmission de connaissances par un expert, mais d'expériences vécues accompagnées d'une réflexion systématique qui permet d'en tirer des conclusions utiles. Ces sessions s'adressent à tous ceux qui, par leurs activités professionnelles, sociales ou culturelles, sont appelés à travailler au sein d'un groupe, soit à titre de membre, d'animateur ou de personne détenant l'autorité.

Ces sessions sont organisées par l'Institut de Formation par le Groupe, un organisme spécialisé dans l'entraînement et la consultation dans le domaine des relations humaines, du travail et de l'action de groupe. Elles ont lieu à l'Institut Coopératif Desjardins, Lévis.

Renseignements: Institut de Formation par le Groupe,
3600 avenue Barclay, Suite 205,
Montréal 26. 738-9256

Un éditorial de la revue "Relations"

M. Trudeau, le fédéralisme et les Canadiens français

● Nous reproduisons ci-dessous le texte intégral d'un éditorial que la direction de la revue Relations consacre, dans la livraison de mai de cette publication, à l'élection de M. Pierre Elliott Trudeau au poste de chef du parti libéral canadien.

Ainsi donc, encore une fois, — la troisième depuis la Confédération, — un premier ministre canadien-français se fera à Ottawa le défenseur du fédéralisme et s'efforcera de gagner à son idée les membres des deux principales communautés linguistiques et culturelles du Canada. Après Laurier, après Saint-Laurent, Pierre-Elliott Trudeau, à son tour, entreprendra cette tâche vraiment herculéenne. Il l'a dit et répété au cours de sa campagne électorale, tout particulièrement dans l'importante et très sérieuse conférence qu'il a prononcée, le 2 avril, devant les membres réunis des Clubs Richelieu de la région de Montréal.

Après y avoir réaffirmé sa foi profonde dans ce système politique qui a nom le fédéralisme et qui, à son avis, est la formule convenant le mieux tant au Canada qu'au Canada français, M. Trudeau s'est adressé directement à son auditoire composé exclusivement de Canadiens français: "Ce que je propose, a-t-il déclaré, c'est que nous entreprenions dès aujourd'hui de jouer à fond le jeu du fédéralisme." Et pour cela, nous devons accepter "de mettre à l'épreuve ce fédéralisme canadien", non pas tant par des critiques, des spéculations intellectuelles ou l'échafaudage de solutions théoriques, que par l'action directe. "C'est-à-dire par une participation active, énergique, agressive même, à tous les aspects de la politique fédérale". Bref, a déclaré M. Trudeau, les Canadiens français doivent refaire "l'expérience fédéraliste, abordée avec une résolution nouvelle et les moyens nouveaux, les ressources nouvelles du Québec moderne".

Il y a soixante-quinze ans environ, Laurier et il y a vingt ans, Saint-Laurent tenaient à leurs compatriotes canadiens-français exactement le même langage: Acceptez de jouer le jeu du fédéralisme, appuyez-vous à Ottawa, faites-nous confiance et l'avenir tant du Canada français que du Québec est assuré. Mais le fédéralisme de Laurier a abouti à fixer pour longtemps au seul Québec les limites légales du Canada français, et celui de Saint-Laurent à engendrer l'une des plus fortes offensives centralisatrices jamais menées contre le Québec, "provincisme comme les autres", disait ce premier ministre, offensif que M. Trudeau lui-même n'a pas craint alors de dénoncer.

De nouveau, aux oreilles des Canadiens français, retentit le vieux chant des sirènes: Reprenons l'expérience fédéraliste dit M. Trudeau, et par notre active participation faisons-en, cette fois, un succès. Nous en sommes capables: "Comme Canadiens français, nous n'avons pas encore donné le quart de notre mesure véritable... Nous seuls savons de quoi nous sommes capables et le reste du pays sera saisi d'étonnement et d'admiration quand nous aurons enfin décidé de jouer le jeu à fond."

Jouer le jeu à fond! L'expression revient comme un refrain, sonne comme un reproche pour le passé et com-

me un appel pour l'avenir. Mais, est-il bien vrai que les Canadiens français n'ont jamais accepté de jouer à fond le jeu du fédéralisme? Sous Laurier comme sous Saint-Laurent, sous MacKenzie King comme sous Pearson, la province de Québec n'a-t-elle pas constamment envoyé à Ottawa et fourni au gouvernement au pouvoir le bloc le plus considérable de députés libéraux? Qui alors n'a pas joué à fond le jeu du fédéralisme: la population du Québec ou ses représentants à Ottawa?

Il paraît maintenant que cette situation va changer et qu'Ottawa est désormais disposé à jouer honnêtement ce jeu du fédéralisme. Du moins, on nous l'affirme. Mais, de quel fédéralisme? Depuis un siècle que dure la Confédération les Canadiens français en ont expérimenté bien des sortes, mais jamais aucune qui leur ait donné la conviction d'avoir enfin justice, sécurité et liberté. Il en est résulté chez eux une crise de confiance dans le système ainsi que dans les hommes qui en font fonctionner les rouages.

Le fond du problème est là et ce doit être pour M. Trudeau et son équipe le premier des soucis: redonner confiance aux Canadiens français dans les institutions fédérales et dans les hommes qui les dirigent. Pour cela, il ne suffira pas qu'une charte des droits de l'homme garantisse aux individus canadiens-français le droit de parler leur langue partout au Canada: plus de quatre-vingts pour cent des Canadiens de langue française vivent au Québec et possèdent déjà cette garantie, on ne les apaisera pas par un amendement constitutionnel au bénéfice des minorités françaises des autres provinces. Ils veulent, en outre, constituer une société "libre et juste", et ils veulent que cette société soit fondamentalement de langue et de culture françaises.

La question cruciale, en conséquence, qui se pose est la suivante: dans le fédéralisme de M. Trudeau, y a-t-il place pour cette société canadienne-française, libre et juste, qui, pour le moment n'a de chances de s'épanouir qu'au Québec? Si oui, M. Trudeau

devra reconnaître dans les faits comme en droit, que le Québec ne peut s'assimiler à aucune autre province, qu'il a des problèmes tout à fait différents et que, pour les résoudre, il a besoin d'un traitement spécial. Le plus vite le nouveau premier ministre aura accepté de se rendre à cette évidence et de prendre les mesures qui en découlent, et le plus vite il parviendra à redonner à ces Canadiens français — fort nombreux au Québec — la confiance qu'ils

n'ont plus dans le fédéralisme servi au goût et à la mode d'Ottawa.

Nous lui souhaitons le courage et la force — il aura amplement besoin de l'un et de l'autre — de s'engager dans cette voie, la seule qui offre des possibilités de concilier dans la justice ces deux options fondamentales, à première vue si opposées: l'option-Québec et l'option-Canada.

LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DU COLLÈGE DOMINICAIN DE PHILOSOPHIE et de THÉOLOGIE OTTAWA

ANNÉE 1968 - 1969

* **programme d'études**, conduisant aux grades civils académiques: baccalauréat en théologie (B.Th.) après trois ans, maîtrise en théologie (M.Th.), maîtrise ès arts (M.A.) en théologie, doctorat (Ph.D.) en théologie.

* **conditions d'admission**: le B.A. ou la préparation requise, notamment en philosophie, pour entrer actuellement dans les Facultés de théologie des Universités canadiennes.

* **cours spéciaux en théologie**: on peut s'inscrire comme étudiant à temps partiel et prendre les crédits universitaires. Ces cours ont lieu le samedi, à des heures permettant un accès facile par train ou autobus.

- La Constitution pastorale **Gaudium et Spes** (1 crédit) (du 14 septembre au 5 octobre)

par M.-D. Chenu, o.p.

- Théologie de la vie religieuse (3 crédits): (du 26 octobre au 21 décembre; du 26 février au 29 mars)

par J. M. R. Tillard, o.p. et A. Gauthier, o.p.

- Le Christ et les théologiens de la mort de Dieu (1 crédit):

(du 19 avril au 17 mai)

par J. M. R. Tillard, o.p.

* renseignements: s'adresser à:

Secrétariat

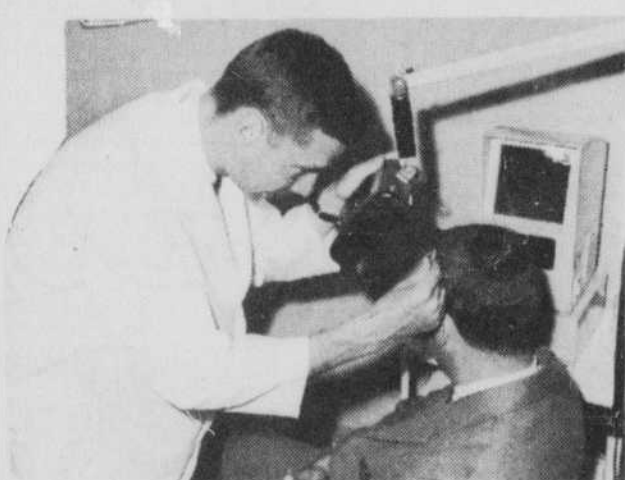
FACULTÉ DOMINICAINE de THÉOLOGIE

96 avenue Empress,

Ottawa 4 - Ont.

Tél.: (613) 232-7363 ou 235-2193

LES CHEVEUX ET LES "ON DIT..."



Pourquoi parler pour ne rien dire... avant un examen approfondi?

Vous trouverez certes normal que le médecin s'occupe exclusivement de médecine, l'avocat de droit, le comptable de chiffres et d'administration commerciale. Toutes ces professions s'occupent individuellement de leur spécialité, et vous ne voudriez pas qu'il en soit autrement. Un spécialiste ou expert dans chaque domaine.

Mais quand il s'agit de problèmes capillaires, la plupart d'entre vous changent bien souvent leur raisonnement et demandent des conseils à la Tante Jeanne ou à l'Oncle Oscar. Une phrase nous revient régulièrement, rapportée par nos nouveaux clients: "On m'a dit... etc., etc."

Attardons-nous un instant là-dessus, et d'abord qui est "ON"? Le plombier, l'électricien, le commis ou le journaliste? D'autres ont recours à leur barbier, compétent sans aucun doute en matière de rasage, coupe de cheveux et lavage de tête; tout ceci n'est certes pas à sous-estimer. Nombre d'entre vous ont entrepris des cures-miracles: les cheveux coupés très courts, l'achat de préparations pseudo-médicamenteuses, ou des shampooings soi-disant spéciaux, avec le résultat que ces GUÉRIT-TOUT n'ont rien résolu du tout. Vous avez moins de cheveux et vous avez fait des dépenses, votre cas se trouve aggravé. Déjà vous perdez entièrement confiance avant de

vous rendre à nos bureaux pour un examen. Dans bien des cas, nous devons à regret admettre avec vous qu'il est trop tard et TROP TARD D'UNE VIE ÉTERNELLE.

Qui est responsable de la perte de vos cheveux? À PART VOUS-MÊME? Faites confiance à votre Trichologue R.A. PIERRE pour trouver avec vous quelles sont les causes multiples et différentes qui amènent progressivement une calvitie. Il est plus facile de prévoir que de guérir, et la confiance tardive là où il y a calvitie ne peut plus servir à grand-chose. Pensez-y, quatre millions de Canadiens chauves peuvent prédire votre avenir en pensant à leur passé. Reprenez-vous DES MAINTENANT et commencez par où il faut en premier lieu et non en dernier: prenez rendez-vous à la Clinique PIERRE, pour un exposé franc et loyal. Il vous sera dit ce dont votre cuir chevelu est atteint et ce qui peut encore être fait. Le minimum à espérer est bien entendu la CONSERVATION DE VOS CHEVEUX EXISTANTS sur un cuir chevelu devenu sain. Vos cheveux reprendront en très peu de temps force et vigueur.

Soyez votre propre juge et décidez par vous-même si votre verdict sera "calvitie à vie" ou "chevelure saine à vie". Cela dépend de vous seul, non de votre voisin ou de "ON M'A DIT..."

Les formules au bureau ou à domicile sont d'application simple et efficace, étudiées individuellement, et cela chaque cas EN PARTICULIER, préparées selon les techniques les plus modernes, par des laboratoires adéquats et des chimistes compétents. Ceci uniquement pour votre protection et votre satisfaction.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450, EST, SHERBROOKE, angle Berri

Suite 490 - Tél.: 288-3823 - 288-7378

Sortie du métro Sherbrooke-Berri

Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m.

Le samedi, 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

"CE MATIN..." avec Jacques Proulx



Réveil matinal... Bien sûr!



Bon caractère?... Optimiste?...



Oui, gai, jovial, aimant la vie!



Vous voulez connaître mon nom?



JACQUES PROULX.



Non, pas Robert Mitchell!



Le matin, de 6 h 00 à 9 h 00



%&\$ %&(") "#&#&\$. Oh! pardon.



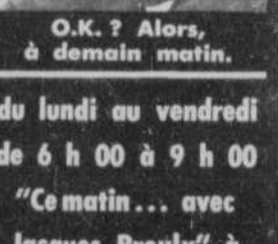
Le titre: "Ce matin... avec Jacques Proulx"



Oui, à l'antenne de CKAC



CKAC?... 73 au cadran.



O.K.? Alors, à demain matin.



du lundi au vendredi de 6 h 00 à 9 h 00 "Ce matin... avec Jacques Proulx" à CKAC/73

Suites de la première page

TÉLÉDIFFUSION

M. Trudeau a d'autre part insisté dans son allocution sur le sentiment de participation que la télévision a fait naître, participation à l'événement (exemple: les obsèques de John Kennedy), participation à l'activité politique (le congrès libéral d'avril), participation même au suspense qui précède l'annonce des élections) participation à la campagne électorale qui commence.

Le premier ministre s'en félicite: "Cela, dit-il, devrait aider à renforcer nos partis politiques et leur permettre de contribuer plus efficacement à la vie politique et aux programmes du gouvernement. J'approuve la façon dont la télévision et la presse peuvent diriger l'attention du public vers les questions importantes."

Ici, M. Trudeau rappelle une idée qu'il a déjà lancée: la nécessité d'établir d'étroites relations entre les gouvernements et les gouvernés, entre dirigeants des partis politiques et militants, entre le sommet et la base. D'où la nécessité de mettre en place des mécanismes qui favorisent et stimulent ces relations et ces échanges. C'est le problème de l'information qu'il pose ainsi, mais aussi celui des moyens offerts au citoyen pour lui permettre de faire connaître ses réactions, de participer de la sorte aux décisions.

Car le jour viendra, dit-il encore, où l'électronique permettra, par divers moyens, dont la télévision, d'assurer des communications à ce point raffinées, à ce point instantanées, que le citoyen pourra faire connaître ses points de vue, par exemple en appuyant sur un bouton. Et nous voici revenus au concept de la démocratie directe des Grecs qui, sur l'Agora, faisaient connaître leurs réactions, participaient aux décisions, votaient et se prononçaient. En supposant, ce qui paraît plausible, qu'il fut possible d'en venir là grâce aux perfectionnements de l'électronique, il reste à se demander si ce serait souhaitable de retenir cette formule de démocratie totale fondée sur une véritable participation populaire. M. Trudeau émet des réserves: est-il souhaitable que tous les citoyens soient appelés à se prononcer directement sur des questions dont plusieurs sont très complexes? Est-il souhaitable, en somme, que soit progressivement abolie la démocratie par délégations?

Après avoir effleuré ces problèmes, le premier ministre revient au rôle de la presse télévisée, parlée et écrite. "Il serait mauvais qu'elles deviennent les seuls organes de critique et de consultation politique."

Il faut pour l'instant s'employer à perfectionner le processus de décision de nos législatures et la répartition du

temps des ministres et des députés.

"Je me rends bien compte que toute suggestion de changement sera qualifiée de manque de respect envers le Parlement. Cependant, si le Parlement n'évolue pas au rythme des événements, il tombera en désuétude. Ce sont ceux qui nient la nécessité du changement qui sapent l'avenir du Parlement."

Pour finir, le premier ministre signale que le régime canadien de radio-télévision est à l'abri de toute intervention politique directe. Mais on ne doit jamais penser que ces garanties sont immuables.

"Des pressions constantes de la part de certains représentants du peuple et de certains hommes politiques tendent à restreindre le contenu des émissions par des mesures politiques pour rendre un seul son de cloche. Le gouvernement doit résister aux demandes, subtiles ou non, de censure politique et de régie directe du contenu des émissions."

En retour, les exploitants d'entreprises de radio et de télévision ont des obligations envers la société.

En remerciant le premier ministre, le président de l'Association a rappelé que celle-ci avait son code d'éthique...

LES ÉCHANGES

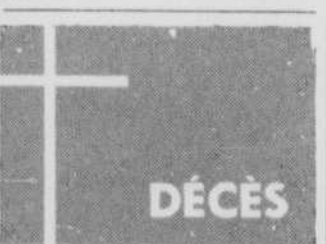
plan interne mais que ce n'était plus possible aujourd'hui étant donné que les conditions et les besoins ont radicalement changé.

Le Québec doit entretenir des rapports directs et constants avec les autres nations francophones du monde, c'est pour lui une nécessité vitale, a-t-il dit, ajoutant:

"Si le Québec était invité à une conférence des ministres de l'éducation des pays anglophones, il aurait aussi le devoir d'y participer, à cause des responsabilités qu'il a envers sa population de langue anglaise. Le gouvernement du Québec est le gouvernement de tous les Québécois, quelles que soient leur origine ethnique ou leur culture, et tant que nous aurons un mot à dire dans la politique, il n'y aura au Québec que des citoyens à part entière."

Le premier ministre a déclaré que la prochaine constitution devra prévoir un mécanisme qui respecte à la fois nos droits exclusifs et les intérêts généraux du Canada. "Mais si l'on veut que les négociations s'engagent dans un climat propice de solidarité et d'harmonie, il me semble que l'on devrait se garder de soulever des tempêtes inutiles et de condamner comme révolutionnaires des gestes que les membres de notre Parlement québécois, sans distinction d'allégeance politique, et l'immense majorité des citoyens du Québec, s'accordent à trouver nécessaires, légitimes et raisonnables."

Disant que le gouvernement du Québec avait exprimé "des idées modérées" en matière constitutionnelle à la conférence de Toronto, et que rien dans les propositions du Québec ne pouvait constituer un "ultimatum", M. Johnson a exprimé l'avis que ce n'est pas par "le chantage" que le Canada anglais sera amené à une nouvelle constitution, pas plus que "nous ne serons retenus par le chantage dans la Confédération".



A Ste-Rose, le 6 mai, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Fernando Villemaire, président de l'Association des Maitres-Imprimeurs & Frères Limitée. Né le 9 janvier 1901, en la paroisse St-Zotique de Montréal, il avait épousé Beatrice Lorange.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses neuf enfants: Aline (Mme Sylvio LaBadie), Rejeanne (Mme Fernand Bertrand), Monique (Mme Pierre Barrette), Hélène (Mme Robert Gravel), Pierre (époux de Madeleine Leroux), Michel (époux de Jeannette Labelle), Louis (époux de Claire Paquin), Germain (époux de Micheline Desrosiers) et Jules (époux de Colette Demers); ses sœurs: Hélène (Mme Jean Caron) et Jeanne (Mme Lucien Kallenback); ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Joseph Lorange (époux de Blanche Casault) et Mme Eugène Villemaire, née Hénédine Villemaire, ainsi que de nombreux petits-enfants.

Il était membre du Club St-Denis, du Club de réforme, de l'Association des Maitres-Imprimeurs et de la Chambre de commerce de Montréal, du Conseil d'Expansion économique Inc., du Club de la Commission Scolaire de Ste-Rose, directeur de la Société des Artistes et membre 46 degrés des Chevaliers de Colomb.

Avec ses frères Willie et Eugène, tous deux décédés, il avait fondé en 1921 la Maison Villemaire Frères Limitée. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire J.M.D. Cyr, 167 boul Ste-Rose, à Ste-Rose, ville de Laval. Les funérailles auront lieu à Ste-Rose, jeudi, le 9 mai, à 10 heures, et l'inhumation se fera au cimetière de la Côte des Neiges.

Vos offrandes peuvent être faites sous forme de fleurs, messes et de préférence à la Société Canadienne du cancer.

LA FTQ

L'assemblée des 2.000 délégués du CTC cette semaine à Toronto. Cette résolution, ainsi que l'historique du conflit et un commentaire détaillé de l'attitude du CTC, ont été distribués aux délégués, dimanche, sous forme d'une brochure remarquablement bien faite, qui a créé dès le jour de l'inscription une panique réelle chez les militants du CTC.

Inévitablement, le cri "what does Quebec want?" a été proféré et rapidement le problème s'est politisé pour devenir une autre incarnation du dilemme constitutionnel canadien.

Le président intérimaire Donald MacDonald a exprimé la crainte, dimanche soir, que cet affrontement interne ne dégénère en conflit ethnique ou culturel, et il a déclaré qu'il n'empêcherait pas l'inscription d'appel.

Respectant la recommandation unanime des dirigeants du congrès, les délégués ont accepté hier de "recevoir" le projet de résolution et ont fixé le débat à 14h. 40 aujourd'hui.

Cependant, malgré l'émotion qu'elle a suscitée, la résolution d'appel de la FTQ ne paraît pas devoir obtenir l'appui d'une trêve suffisamment importante de l'assemblée, et semble, hier, vouée à être défaits par une majorité écrasante.

C'est pour éviter ce dénouement fatal — ou, à tous les moins, extrêmement humiliant pour les syndicats québécois et de nature à porter un dur coup au CTC qu'à la FTQ elle-même que des pourparlers de conciliation ont été entrepris hier.

La grande question, à laquelle personne — y compris les dirigeants de la FTQ — n'a encore fourni de réponse, c'est: qu'advient-il si la FTQ n'obtient pas satisfaction?

La fédération québécoise n'a proféré en vérité aucune menace, aucun ultimatum. Elle n'est d'ailleurs pas en mesure d'en poser au CTC, dont elle est la créature en quelque sorte.

LA JUSTICE

Suite de la page 7

tic II se traduit par des initiatives aussi concrètes. Si les résolutions n'ont rien de spectaculaire, si elles se limitent à des souhaits, c'est parce que les congressistes, conscients de l'ampleur et de la difficulté de la tâche qui les attend, n'ont pas voulu leur opinion mondiale par des projets sans lendemain. "Nous avons établi à Beyrouth, nous a encore déclaré Mgr Grenillon, une stratégie globale du Développement, dans les secteurs économique, social et surtout pédagogique. Il s'agit de promouvoir une nouvelle civilisation de l'homme et cela ne saurait être fait que dans le cadre d'une action planifiée, organisée et rationnelle."

Le Pape Paul VI a tenu à préciser l'importance de cette conférence dans le message qu'il a adressé aux congressistes et dans lequel il a notamment déclaré:

"Nous avons été particulièrement sensible au fait que cette initiative, dont nous attendons tant de résultats positifs ait été suscitée par notre Encyclique "Populorum Progressio" où nous attirons l'attention de tous les hommes de bonne volonté sur ce fait majeur de notre temps: "Les peuples de la faim interpellent aujourd'hui, de façon dramatique, les peuples de l'opulence" (Par. 3). Nous les appelons "à une action concertée pour le développement intégral de l'homme et le développement solidaire de l'humanité" (par. 5), c'est-à-dire à "amplifier leur effort commun et concerté en vue d'aider le monde à triompher de l'égoïsme, de l'orgueil et des rivalités, à surmonter les ambitions et les injustices, à ouvrir à tous les voies d'une vie plus humaine où chacun soit aimé et aidé comme son prochain, son frère" (par. 82)."

LES HÉRITIERS ou AYANTS DROIT DE JOSEPH ROUSSIL, résident anciennement à St-Henri de Mascouche, district de Joliette, intimés,

IL EST ORDONNÉ aux héritiers et ayants droit de JOSEPH ROUSSIL de comparaître dans les trente (30) jours,

(SIGNÉ) JEANNE MATTE adjoint

Protonotaire de la Cour Supérieure pour le district de Joliette.

Copie conforme.

BEAUPRÉ & TRUDEAU

Procureurs du requérant.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 avril 1968, à Cameron Factors Ltd. de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ADMIRAL LUGGAGE CO. LTD. a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 26 avril 1968, sous le Numéro 2058695.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 30 avril, 1968 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à COLONIAL TOOL & DIE INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 30ème jour d'avril 1968, sous le numéro 2060080.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par les présentes donné que André Guillebert vendeur du 4530, Chemin Côte des Neiges, App. 1714, de la cité et du district de Montréal, Province de Québec, désire présenter une demande au Lieutenant-Gouverneur en Conseil sollicitant le changement de son nom à André Gilbert, conformément aux dispositions de la Loi de Changements de Nom.

MONTREAL, le 6 mai 1968

Me Sam Goldwater, avocat, 31 ouest-rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

Tel.: 845-3231

PROCUREUR DU REQUERANT

AVIS

PRENEZ AVIS que demande sera faite en vertu de la Loi des compagnies de Québec par LABORATOIRE DU CHEPTEL LTÉE, 810, rue Dupré, Beloeil, P.Q. pour l'acceptation de l'abandon de sa charte.

Date à Montréal, ce 3ème jour de mai 1968.

Paul Lemieux, C.R. Procureur de la compagnie.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25ème avril 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Doris Furniture Limited - Meubles Doris Limitée a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 2ème jour de mai 1968, sous le numéro 2060242.

Ce 3ème jour de mai 1968

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

AVIS est par la présente donné que "JACK POSTEINICK" domicilié au 437, avenue Mitchell, Ville Mont-Royal, district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour l'adoption d'un Ordre changeant son nom en celui de "JACK POST", ainsi que celui de sa femme, Gloria Segal, et de ses enfants (mineurs), Jeffrey, Rhona et Patricia Lynn, de "POSTEINICK" à celui de "POST", le dit nom devant suffire à toutes fins légales.

Montréal, le 26 avril 1968.

LOUIS SCHIFF, procureur du Requant

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Ste-Rose Automobile Ltée dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal, Qué., a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 10ème jour du mois d'avril 1968 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Laval, Qué. le 22ème jour du mois d'avril 1968 sous le numéro 257710.

Date à Montréal, ce 26ème jour d'avril 1968

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

AVIS

AVIS est par les présentes donné que MEIER ABRAMOVICI courtier en immeubles demeurant au 70 de l'avenue Church Hill, dans la cité de Westmount, District de Montréal, présentera une demande au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour un Permis de changer son nom à MARCEL ADAMS: ce changement de nom devant profiter à son épouse née AVIVA COHEN, ses fils mineurs JULIAN ABRAMOVICI et SYLVAN ABRAMOVICI et sa fille mineure LINDA ABRAMOVICI, tous de la même adresse.

MONTREAL, 2 mai 1968

GREENBLATT, GODINSKY & RESIN

Procureurs du Requant

CANADA Province de Québec District de Joliette

COUR SUPÉRIEURE

No. 1981

FRANK BROCHU, cultivateur, domicilié et résidant à St-Henri de Mascouche, district de Joliette, requérant,

AVIS

IL EST ORDONNÉ aux héritiers et ayants droit de JOSEPH ROUSSIL de comparaître dans les trente (30) jours,

JOLIETTE, le 24 avril 1968

(SIGNÉ) JEANNE MATTE adjoint

Protonotaire de la Cour Supérieure pour le district de Joliette.

Copie conforme.

BEAUPRÉ & TRUDEAU

Procureurs du requérant.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 742501

CANADIEN PETROFINA LTD., Corporation ayant une place d'affaires au No. 1 Place Ville Marie, dans les cité et district de Montréal,

Demanderesse

JEAN J. SANSREGRET, 312 es^e Boul. St-Joseph, des mêmes lieux ayant fait affirmer seul sous le nom de SANSREGRET AUTO ENR.G., au No. 2550, rue Beau-grand, dans les cité et district de Montréal,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur JEAN J. SANSREGRET... est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 1er mai 1968.

H.W. BRODEUR

Protonotaire adjoint C.S.M.

G. DESPAROIS, C.R.

210 est, rue Ste-Catherine, # 300, Montréal, P.Q.

PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE.

AVIS DE LA DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné, que la compagnie "B.N.M. INC." demandera au Secrétaire de la Province la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 3 mai 1968.

MICHEL GAUDETTE, Procureur de la compagnie.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, que le contrat en date du 26 avril 1968, par lequel "R.D.P. Publications Ltd." a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 2e jour de mai 1968, sous le no 2060250.

BANQUE DE MONTRÉAL

le 2 mai 1968

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 749724

LAURENT RIVET, commis, époux séparé de biens de YVONNE MAXWELL RIVET, domicilié et résidant au 7707 rue Champagneur, à Montréal, district de Montréal,

Demandeur

YVONNE MAXWELL RIVET, ménagère, épouse de LAURENT RIVET, domicilié et résidant au 7707 rue Champagneur, à Montréal, district de Montréal,

Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse Yvonne Maxwell Rivet... est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, 2 mai 1968

H.W. BRODEUR

Protonotaire adjoint C.S.M.

PIERRE LALONDE, Avocat,

1039, Boul. St-Laurent, Suite 6, Mtl.

Domicile: André Landriau, H.C.S. 4 Est, Notre-Dame, Suite 503.T, Montréal,

PROCUREUR DU DEMANDEUR.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No. 750006

WILLIAM BELLIN, administrateur, domicilié et résidant au 6430 Clanranald, dans les Ville et District de Montréal,

Demandeur

ELIMINATOR TIRE AND RUBBER CO. OF CANADA INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les Ville et District de Montréal,

Défenderesse

et Tierce-Partie

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse ELIMINATOR TIRE AND RUBBER CO. OF CANADA INC., est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, 3 mai 1968.

H.W. BRODEUR

Protonotaire adjoint C.S.M.

Me JEAN L. SANSOUCY, a/s Martineau, Walker & Associés

3400 Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal, P.Q.

PROCUREUR DU DEMANDEUR.

Province de Québec

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE FABREVILLE

Ville de Laval.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Municipalité Scolaire de Fabreville demande des soumissions pour le transport des élèves du cours primaire.

Les soumissionnaires pourront se procurer une copie des directives, des routes, des détails ou du transport et des formulaires de soumission au bureau du secrétaire-trésorier, à l'école Vaillancourt, 3516 rue Edgar, Fabreville, Ville Laval, Qué.

Les contrats à être adjugés seront pour une période cinq années à partir de septembre 1968 jusqu'au 30 juin 1973.

Tout soumissionnaire qui n'est pas certain du sens exact du présent appel de soumissions, est invité à en demander les détails au bureau du secrétaire-trésorier à l'adresse ci-haut mentionnée.

L'ignorance des faits ne pourra être invoquée en aucun cas par le soumissionnaire.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 4 heures de l'après-midi le 15 mai 1968 pour être ouvertes le même soir à une séance spéciale des commissaires à 8.00 heures P.M. à l'école Vaillancourt, 3516 rue Edgar, Fabreville, ville Laval.

Toute soumission non COMPLÉTÉE conformément aux instructions données aux soumissionnaires et incluse avec la formule de soumission ou qui ne sera pas accompagnée des documents requis dument complétés, ne sera pas considérée pour fin d'adjudication.

La Municipalité Scolaire de Fabreville se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute, ni la plus basse ni aucune des soumissions.

La séance du 15 mai 1968 est publique et les soumissionnaires sont invités à y assister.

DONNE À FABREVILLE, ce deuxième jour du mois de mai de l'an mil neuf cent soixante-huit.

JEAN-PAUL OUMET

Secrétaire-Trésorier.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat

sur le monde...regards sur le monde...regards sur le monde...regards sur le mo

Une passion nationale en Yougoslavie: la réorganisation

1 - La foi dans l'autogestion

par Paul Yankovitch

BELGRADE (Le Monde) — Chaque peuple a ses passions. Les Yougoslaves ont celle de la réorganisation. Depuis la guerre, ils modèlent sans relâche l'agriculture et l'industrie, l'enseignement et l'administration, les entreprises, les coopératives, les usines, la sécurité sociale, le régime du commerce extérieur et des devises, le système des impôts et des allocations familiales. Le Journal officiel fédéral (sans compter les six journaux officiels des républiques et les deux des régions autonomes) publie dans chacun de ses numéros d'innombrables lois, règlements, décrets, qui bouleversent les secteurs de l'activité publique. Les nouveaux textes suspendent quelquefois des décisions qui venaient à peine d'être prises. Ces fréquentes modifications ouvrent ce qu'on appelle ici des "processus". "Nous ne savons jamais, a dit le directeur d'une importante entreprise au chef du gouvernement, de quel processus nous sortons, et dans lequel nous allons entrer. Donnez-nous des solutions, mauvaises peut-être, mais durables. Nous trouverons nous-mêmes la bonne issue."

La réorganisation actuelle dépasse par son ampleur tout ce qu'on a déjà vu. Les plus flegmatiques sont décontenancés. Le régime connaît les risques qu'elle comporte. Il est néanmoins persuadé de pouvoir la mener à bien parce qu'il a une confiance abso-

lue dans le système de l'autogestion.

Une telle attitude officielle est dictée par des raisons de principe, car nul n'ignore que les conseils ouvriers commettent, eux aussi, des erreurs. "Toute décision d'un organe de gestion sociale n'est pas obligatoirement bonne", s'écria un jour M. Krste Crvenkovski, numéro 1 de Macédoine après avoir constaté que plusieurs directeurs d'entreprises de Skopje avaient obtenu de la manière la plus légale c'est-à-dire par un vote de leurs conseils d'ouvriers, de substantiels crédits pour se procurer: villas ou voitures. Ces "manifestations négatives" sont souvent considérées comme "le prix" que la classe ouvrière doit payer pour pouvoir apprendre à gérer "directement" les affaires publiques.

L'explication marxiste

Dans un bureau du quinzième étage de l'élégant immeuble du comité central, nous avons posé la question à M. Mijalko Todorovitch, secrétaire du comité exécutif de la Ligue des communistes. C'est le second personnage du parti.

"Le principe de Marx, nous a-t-il dit, est celui de la libération de la personne humaine. Il faut parvenir à l'établissement de rapports tels, entre la production et la répartition, que l'homme sera le maître des résultats de son travail. C'est le point de départ. Nous

considérons que l'autogestion nous permet de résoudre ce problème. Nous ne voyons aucune autre voie. Naturellement, les formes de l'autogestion varient d'un pays à l'autre. "Staline contestait dans l'économie la loi de la valeur. Il contestait donc que l'intérêt fût une force motrice. Nous estimons nous que l'intérêt est la force motrice. S'il en est ainsi, comment l'homme pourrait-il s'affirmer s'il n'est pas le maître des conditions et des produits de son travail? Il va de soi que j'entends toujours "l'homme associé", qui vit dans la communauté, produit dans la communauté—comme l'exigent la technologie et la technique."

Des millions d'heures de discussion

La réorganisation actuelle porte sur l'ensemble de la vie politique, économique, et culturelle. On s'imagine la complexité de la tâche, d'autant que les citoyens ont le droit — et ils en profitent largement — de se prononcer par l'entremise des organes de l'Alliance socialiste, des républiques et des communes, des réunions d'électeurs et d'autres "forums" sur les problèmes à l'ordre du jour. Au cours d'innombrables réunions, électeurs, "autogestionnaires", "producteurs directs", confrontent leurs opinions. Des millions d'heures sont ainsi consacrées aux discussions.

La réorganisation de la Ligue des communistes fut décidée en juillet 1966 à Brioni, lors du fameux plénum du comité central qui élimina l'ancien vice-président, M. Alexandre Rankovitch. Au début, on pensait qu'il suffirait de quelques mois pour convoquer le congrès et "régénérer" le parti. On s'aperçut vite que les choses n'étaient pas aussi simples, le parti étant souvent "en retard" sur le développement économique et social: au lieu de jouer le rôle d'"avant-garde", il était plus ou moins, à la remorque des événements.

Le parti yougoslave n'est plus, on le sait, une "force dirigeante" mais une "force d'orientation". Théoriquement il a cessé de commander et doit agir par persuasion. L'adaptation ne va pas sans difficultés. Les résistances et les désaccords sont nombreux.

La Ligue des communistes, nous a dit M. Todorovitch a été pendant une longue période directement au pouvoir. Lorsqu'il en est ainsi, certains adhérents sont animés par leur conviction révolutionnaire, d'autres font carrière. Des adhérents ont accompli leur tâche assez bien, aussi longtemps qu'il fallait faire un travail de fonctionnaire, appliquer une discipline. Maintenant, ils fléchissent, ils ne sont pas prêts à la lutte et à trouver en toute indépendance la réponse aux problèmes posés par la vie.

"Une autre partie des membres de la Ligue des communistes s'est formée dans l'ancien système hiérarchique lorsque les communistes étaient avant tout une force d'exécution. Dans les circonstances présentes, ces gens constituent une masse inerte plus ou moins désorientée. Il y a, en outre, les bureaucrates habitués à commander,

qui estiment que leur intelligence est à la hauteur des postes qu'ils occupent. Ils n'acceptent pas d'être critiqués. Enfin, certains membres de la Ligue, qui étaient jeunes encore au moment de la révolution et de la guerre, n'ont plus de force."

"Dans notre parti, il n'y a pas eu de purges stalinienne. Aujourd'hui, lorsque nous cherchons ce que j'appellerai la renaissance de la Ligue des communistes, nous offrons à chacun, une fois de plus, la chance de montrer sa valeur réelle. Nous serons patients. Ceux qui se détacheront du parti pourront le faire dans une lutte politique ouverte. De toute manière, aucune mesure de discrimination ne sera prise à leur égard, ils s'en iront sans étiquette. Les camarades âgés qui ont perdu le souffle conserveront leur prestige. Nous nous efforcerons de trouver des solutions humaines à tous les cas."

Les militants exclus

En 1967 et au début de cette année, plusieurs milliers de personnes ont été exclues du parti ou l'ont quitté de leur propre volonté. Les secondes sont plus nombreuses que les premières.

Les exclusions atteignent surtout les cadres: membres des comités locaux du parti et de conseils municipaux, dirigeants d'entreprises. Les raisons sont presque toujours les mêmes: déviation, opposition à la gestion sociale et à

la réforme, chauvinisme et nationalisme. Les exclus n'ont que rarement du droit de faire appel. Sur plus de mille personnes exclues du parti en Croatie au cours du premier semestre de l'an dernier, quatre-vingt dix en tout l'ont fait. C'est assez dire que leur rupture avec le parti est définitive.

Ceux qui de leur propre gré remettent leur "livret rouge" (carte de membre du parti) le font pour des motifs les plus divers. Politika a fourni récemment des informations à ce propos. Certains ont quitté le parti parce qu'ils n'étaient pas d'accord avec sa politique. D'autres parce que "ce sont toujours les mêmes qui décident". Il y a ceux qui estiment que leur salaire est insuffisant ou se plaignent de ne pas avoir de logement décent. Dans l'organisation de "Zverdara" un communiste a remis son livret rouge parce qu'il n'avait pas obtenu l'autorisation de se construire un garage...

La Ligue des communistes veut maintenant agir par la persuasion. Considères il y a quelques années comme une véritable trahison, les départs se font aujourd'hui sans histoire puisqu'on se débarrasse de cette façon des incrédules, voire des adversaires dissimulés. Ils accélèrent, estime-t-on, la rénovation. Mais les jeunes ne sont aujourd'hui qu'une centaine de milliers dans le parti, alors qu'en 1958 ils étaient encore plus de 250.000.

Justice sociale et développement

Premiers jalons d'une action commune des chrétiens

de notre correspondant particulier, Edouard Saab

● Sous les auspices conjoints du Conseil mondial des Eglises et de la commission pontificale "Justice et Paix", une importante conférence tenue à Beyrouth envisage une action concertée des chrétiens.

Trente religieux et civils, représentant les Eglises catholiques, orthodoxes et protestantes, quinze spécialistes de réputation mondiale délégués par les organismes internationaux, six théologiens et douze observateurs, ont tenu à Beyrouth, du 25 au 27 avril, l'une des réunions les plus prestigieuses dans l'histoire de cette région. Ils ont étudié les moyens de mobiliser l'opinion en vue d'une action concertée pour combler le fossé entre nations riches et nations pauvres.

Pour la première fois, une conférence sur le développement économique mondiale était organisée conjointement par le Conseil oecuménique (243 Eglises non-catholiques; protestantes, anglicanes, orthodoxes), et la commission pontificale "Justice et Paix" instituée par le Vatican en juin 1966.

L'objectif à atteindre: proposer aux responsables de la Chrétienté un programme techniquement valable et sain, pour la promotion de la justice sociale, parmi les nations, et l'aide aux pays sous-dé-

veloppés. Le point de départ est le suivant: le tiers de l'humanité vit dans l'abondance, alors que des centaines de millions d'hommes sont dans un dénuement absolu. A partir de là, il s'agira de lancer un mouvement mondial à court terme, s'étalant sur 10 ans et susceptible d'être repris et modifié ultérieurement.

L'application de ce programme sera entreprise à l'échelle nationale et l'on assistera à la naissance de groupes de pression chrétiens, sur l'initiative des Eglises locales, elles-mêmes orientées par Rome ou par le Conseil oecuménique.

Pourquoi cette intervention de la Chrétienté dans un domaine d'ordre strictement économique et social?

Parce que la contribution financière des Eglises catholiques et non-catholiques à la promotion de la justice sociale à travers le monde dépasse de très loin celle des différents organismes internationaux, y compris les Nations unies. Cette contribution s'élève annuellement à 350 millions de dollars environ. Il est indispensable dès lors que ces efforts soient coordonnés et centralisés dans le but d'aboutir à un résultat plus efficace. C'est pour cette raison qu'une soixantaine d'hommes d'Eglises, de théologiens, d'économistes et d'experts, venus d'Europe, d'Asie, d'Afrique et des deux Amériques, se sont réunis à Beyrouth pour élaborer un programme d'action adéquat destiné à susciter des initiatives intergouvernementales pour trouver un moyen terme entre la richesse illimitée et la pauvreté. Un tel programme est d'autant plus nécessaire que la récente conférence sur le commerce et le développement tenue à New-Delhi, sous l'égide des Nations unies, est restée sans résultat par suite des réticences des Etats développés à modifier leurs structures et leur politique.

Toutes ces explications nous ont été fournies par Mgr Joseph Grémillon, secrétaire général de la Commission pontificale "Justice et Paix" et co-président du Comité Exploratoire (organisme chargé de planifier le rôle de l'Eglise catholique dans la promotion et le développement) par M. Max Kohnstamm, ancien secrétaire de la Haute Autorité de la Communauté du Charbon et de l'Acier, actuellement vice-président du Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe qui travaille en collaboration étroite avec Jean Monnet; et par M. Albert Van den Heuvel, directeur du Service des informations au Conseil mondial des Eglises.

La conférence fut présidée par le R.P. Georges Dunne S.J., choisi conjointement par la Commission "Justice et Paix" et par le Conseil oecuménique des Eglises. Au cours de ses

On connaît l'histoire de ce professeur qui procédait à une enquête sur la possibilité de voir deux partis politiques dans un régime communiste.

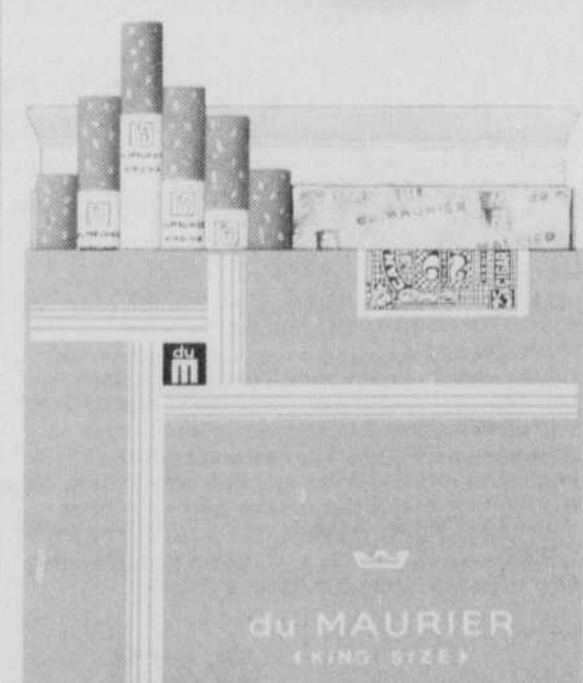
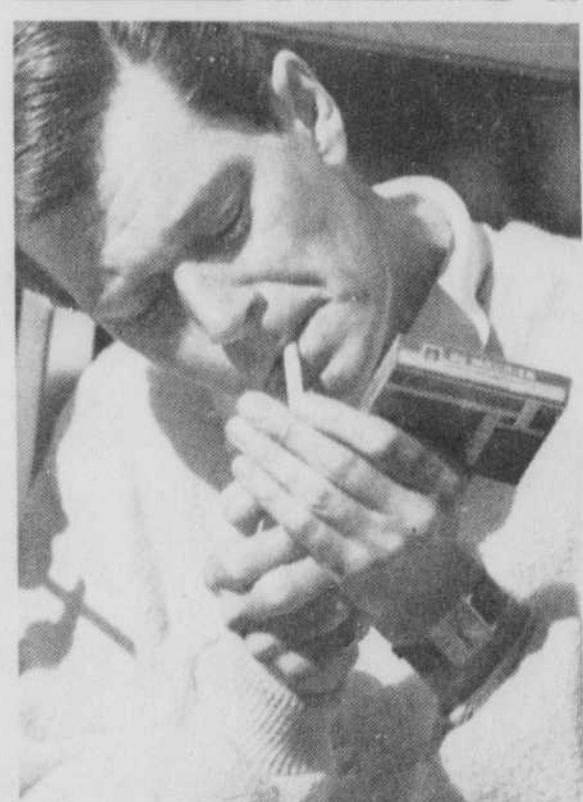
"C'est absolument impossible, lui aurait répondu le Russe, ce serait contraire au marxisme, à la véritable démocratie, à nos propres conceptions".

"C'est tout à fait possible, lui aurait répondu le Yougoslave. Seulement cela ne changerait pas grand-chose, car si nous avions un parti d'opposition tout le monde passerait dans ses rangs et nous aurions de nouveau le régime du parti unique".

Au moment de la "défaite des forces bureaucratiques et centralistes", en 1966, dans ce que certains avaient appelé l'"euphorie de la démocratisation", plusieurs dirigeants et non des moindres, avaient soulevé publiquement la question de la minorité et de la majorité au sein de la Ligue des communistes. Aujourd'hui, à quelques mois du Congrès, la discussion est close: le principe du "centralisme démocratique" sera maintenu, ce qui veut dire que la minorité aura à se soumettre à la majorité ou à se démettre. Mais, si le principe n'est pas nouveau, les méthodes d'action ont changé. En effet, une décision ne peut plus être prise qu'à la suite d'un débat public et contradictoire. Compte tenu du climat général de libéralisation, les débats se prolongent. Le pouvoir et les hautes instances du parti n'interviennent que dans des cas très exceptionnels. Il devient difficile de prendre une décision quelconque. C'est ainsi qu'il a fallu trois mois pour régler le cas de Kursunliya, six mois celui de Lazarevatz, huit mois celui de Nis, alors que les organes locaux du pouvoir ne pouvaient plus fonctionner.

peu importe où vous regarderez...

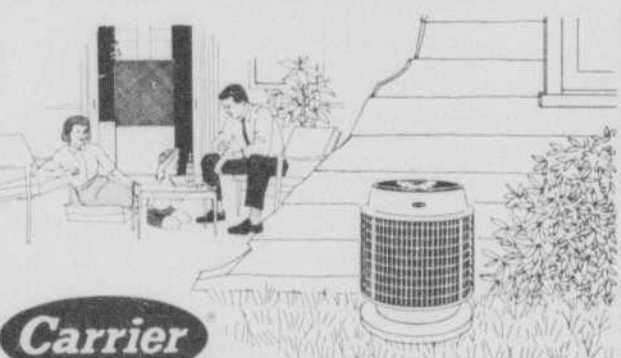
du MAURIER



RÉGULIER ET "KING SIZE"

VOILÀ

un appareil qui climatisera votre maison à un prix raisonnable



Carrier

D'un petit bungalow à une très grande maison voici un modèle Carrier qu'il faut à votre demeure. Un tout nouveau modèle rond, de belle apparence, qui donne un meilleur rendement, et est si peu coûteux. Facile à installer aussi. Appelez-nous aujourd'hui pour une brochure et une estimation gratuites. Termes budgétaires disponibles.

CORDEAU AIR CLIMATISÉ LTÉE

2699 rue Orléans, Montréal

256-7558

PEUGEOT



LES GRANDS GARAGES

306 est St-Zotique

DU QUÉBEC

Tél.: 273-9105

Suite à la page 6

Jean Deschamps: la SGF fait 750 millions de francs l'an

PARIS — Après cinq ans d'activités, la Société générale de financement du Québec fait un chiffre de 750 millions de francs par an... a déclaré M. Jean Deschamps, directeur général de la société, qui était hier l'hôte de la Chambre de Commerce France-Canada.

M. Deschamps a ajouté que la SGF, société mixte à capitaux gouvernementaux et privés ayant pour objet l'expansion économique du Québec dispose d'un volant de 30 millions de francs, comprend 12 filiales avec un effectif de 8-500 personnes.

L'actif de la SGF, a poursuivi M. Deschamps, dépasse 200 millions de francs. Capital et réserves sont supérieurs à 150 millions. Sa gestion est administrée de toute contrainte administrative. La participation française à la SGF est représentée par plusieurs grandes banques et un groupe dirigé par la Caisse des dépôts et consignations.

"Je viens chercher en France une collaboration technique et en même temps des hommes compétents capables de nous aider," a encore déclaré M. Deschamps. "Nous recherchons une association avec des entreprises capables, sur une base d'égalité, pour la prise de participation nous conduisant à la majorité absolue des entreprises déjà en marche auxquelles nous imprimerons un nouvel élan."

M. Deschamps a indiqué que le mouvement indépendantiste du Québec, s'il avait apparem-

ment découragé les investissements de capitaux britanniques, canadiens et américains, n'avait nullement freiné les investissements français.

Le directeur général de la SGF a annoncé qu'un accord avait été conclu au début de

l'année avec la firme française Citroën, par lequel celle-ci a laissé ses droits d'importation à la SOMA, Société de montage automobile du Québec qui commencera le montage des véhicules Citroën au Québec, dès que la demande deviendra suffisante.

Le gouvernement n'a pas renoncé à hausser le salaire minimum à \$1.25

QUEBEC — Le renouvellement, pour une période d'un an des différentes ordonnances de la Commission du salaire minimum du Québec n'indique aucunement que le gouvernement ait renoncé à hausser le salaire minimum à \$1.25 avant la fin de la présente année. Aucune décision contraire à la politique déjà énoncée par le ministre du travail à ce sujet n'a été prise.

Tel est l'essentiel d'une déclaration faite par le ministre du travail, M. Maurice Bellemare, en commentant l'approbation par le conseil exécutif d'un arrêté ministériel adoptant l'ordonnance de la commission maintenant en vigueur jusqu'au premier mai 1969 les ordonnances numéros 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11. Je n'ai rien retiré de la déclaration que j'ai déjà faite quant à la hausse du salaire minimum à l'automne de 1968," a dit M. Bellemare.

Le renouvellement des ordonnances en vigueur a été ordonné le 28 mars dernier par les membres de la Commission du salaire minimum siégeant sous la présidence du juge Alexandre Bastien. Il a été entériné par l'arrêté en conseil numéro 1224A adopté le 17 avril. Cette mesure n'a d'autre but que d'empêcher l'une de ces ordonnances de devenir caduque pendant que la question est à l'étude. Chaque ordonnance est toujours renouvelée pour une période d'un an.

La SSJB de Sherbrooke veut se désaffilier de la Fédération provinciale

SHERBROOKE (PC) — La résolution demandant que la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke se retire de la Fédération provinciale de la SSJB, si cette dernière maintient son option constitutionnelle en faveur de l'indépendance a été adoptée avec une forte majorité, hier après-midi.

Cette résolution, certainement la plus controversée parmi les 23 qui ont été présentées, a été adoptée à la fin du congrès de deux jours de la SSJB diocésaine tenue à la faculté des sciences de l'éduca-

tion de l'université de Sherbrooke.

Seulement trois des quelque 125 participants se sont opposés à la résolution, certains se sont abstenus de voter, la majorité votant en faveur de la résolution.

C'est maintenant au congrès provincial du sept juin prochain à Sherbrooke, que l'on verra si la SSJB du diocèse de Sherbrooke quittera définitivement les rangs de la Fédération provinciale, car c'est à ce moment-là que cette dernière aura à prendre la décision de garder l'option actuelle ou non.

la vie syndicale

MONTREAL (PC) — Les quelque 400 employés de la fabrique de produits alimentaires Catelli-Habitant, sont en grève depuis dimanche afin d'appuyer leurs revendications syndicales.

Les employés de cette firme, qui sont membres de l'Union internationale des employés de boulangerie et de confiserie d'Amérique, ont rejeté vendredi les dernières offres patronales, après avoir voté il y a deux semaines en faveur d'une telle éventualité.

Le conflit porte exclusivement sur la question des salaires, alors que la compagnie a offert une augmentation de 60 cents l'heure répartie sur deux ans, tandis que le syndicat réclame une hausse de 75 cents également répartie sur deux ans.

Le salaire de base est actuellement de \$1.58 pour les femmes et de \$1.90 pour les hommes.

La grève à Seven-Up

Manifestation contremandée

La manifestation pour appuyer les grévistes de la compagnie "Seven-up", qui devait avoir lieu le 9 mai devant le Club Renaissance à Montréal, est remise à une date ultérieure.

Un des responsables de la manifestation nous a fait savoir que la décision avait été prise en raison des pourparlers qui ont lieu présentement entre la FTQ, à laquelle les employés en grève sont affiliés et le ministère du travail de Québec.

Selon ce responsable, la FTQ aurait promis d'en arriver dans les dix jours à un règlement du conflit.

Journées d'amitié franco-canadiennes

LANGRES (d'après AFP) — De nombreuses personnalités canadiennes et françaises ont participé en fin de semaine à des journées d'amitié franco-canadiennes à Langres, la cité de Jeanne-Mance.

QUEBEC (PC) — Toute production a cessé au début de la matinée de lundi, à l'usine de la compagnie Rothmans of Pall Mall Limited.

Près de 300 cotisants de l'Union internationale des travailleurs du tabac (CTC) ne se sont pas présentés au travail afin de tenir une séance d'études.

M. René Rondou, porte-parole du syndicat, a dit que les syndiqués se sont réunis afin de prendre connaissance de l'état des négociations en vue du renouvellement d'un contrat de travail expiré depuis le 20 mars dernier.

M. Rondou a dit que les négociations sont dans une impasse parce que la compagnie refuse d'accorder la parité des conditions de travail et de sécurité d'emploi avec les employés de la même société à Toronto.

"Nous ne voulons pas lancer le cri de la race, a-t-il dit, mais nous comprenons mal que les employés de la même compagnie, hors du Québec, obtiennent de meilleures conditions de travail que ceux de la capitale québécoise."

Les 200 employés de bureau de la municipalité de Laval, membres du Syndicat canadien de la fonction publique (F.T.Q.) se sont prononcés en faveur d'une grève.

Le syndicat réclame la parité des salaires avec la ville de Montréal.

Au conseil du travail

Au cours de sa dernière réunion, le conseil du travail de Montréal a décidé de dénoncer le bail de la Ligue des propriétaires de Montréal et de demander à la régie des loyers d'en faire autant.

Il a aussi décidé de protester contre le refus du gouvernement du Québec d'augmenter le salaire minimum et de réitérer ses demandes afin que celui-ci soit haussé à \$1.75 l'heure.

Inauguration d'une usine à café de \$6 millions à ville LaSalle

QUEBEC (OIPQ) — Le ministre de l'industrie et du commerce, M. Jean-Paul Beaudry, a inauguré hier une nouvelle

usine à café que vient de construire, à ville LaSalle, au coût de \$6,000,000, la société General Foods.

Monsieur Beaudry, qui représentait le premier ministre, Monsieur Daniel Johnson, a profité de l'occasion pour sou-

ligner que le Québec constitue déjà, dans le secteur de l'alimentation, un marché considérable, capable d'absorber la production de plusieurs entreprises.

En terme de capitaux investis, l'industrie de l'alimentation vient au quatrième rang, après les secteurs des pâtes et papiers, des métaux primaires et des produits chimiques.

Le ministre de l'industrie et du commerce a également rappelé que le gouvernement entendait soumettre, au cours de la présente session, deux projets de loi destinés à stimuler les investissements dans les secteurs manufacturiers.

L'un des projets de loi aura pour effet d'accorder un dégrèvement fiscal aux sociétés qui investiront des fonds dans le Québec entre le 1er avril 1968 et le 31 mars 1971.

L'autre mesure permettra au gouvernement de donner des primes à l'investissement à toute industrie qui viendra s'établir au Québec, en dehors de la région de Montréal.

C'est dans un immeuble de cinq étages qu'est fabriqué le nouveau café instantané Maxim séché à froid. C'est également de là qu'il sera distribué d'un bout à l'autre du Canada.

La nouvelle fabrique de General Foods comprend une des installations de réfrigération les plus importantes du Canada.



Au cours du procédé de fabrication du café Maxim, le café liquide est versé sur une longue courroie transporteuse. A mesure qu'il avance sur cette courroie, le café est congelé rapidement afin de conserver ses saveurs très volatiles. La photo montre le café congelé au moment où il est broyé avant d'être acheminé vers les chambres de séchage à froid.

Les Cahiers de Cité libre

"Réflexions d'un citoyen"

Dans la collection des "Cahiers de Cité libre", les éditions du Jour ont lancé hier les "Réflexions d'un citoyen" du député d'Ahuntsic à l'Assemblée législative, M. Jean-Paul Lefebvre.

M. Lefebvre a réuni dans ce livre 60 pages de réflexions sur l'avenir du Québec, ainsi qu'une analyse des politiques de main-d'œuvre appliquées en Suède, "royaume du citoyen moyen". Le livre comporte un épilogue du député de Mercier, M. Robert Bourassa, économiste.

Estimant que le séparatisme ne saurait être un programme politique, M. Lefebvre propose plutôt la formation d'un parti québécois de centre-gauche, dont l'objectif numéro un serait de poursuivre la démocratisation des structures politiques du Québec. Il croit qu'il ne serait pas possible de trouver au Québec assez de "spécimens" représentatifs pour former un parti de gauche.

D'où l'intérêt qu'il voit à méditer l'expérience suédoise.

Enfin, souhaitant que son collègue publie bientôt une analyse complète "des risques économiques de l'option séparatiste", M. Lefebvre reproduit avec la permission de l'auteur des extraits de conférences du député Bourassa.

L'économiste-député examine les questions suivantes: la monnaie, les exportations et importations, les investissements publics et étrangers, ainsi que la dette publique.

"Réflexions d'un citoyen" est en vente au prix de \$2.00 et est distribué par l'Agence de distribution populaire, 1130 est, rue de LaGauchetière.

**S.V.P.
un billet
pour moi,
ma voiture...
et ma femme**



Si vous l'aimez au point de ne pouvoir vous en séparer, même en voyage, le CN la transportera. Vous voyagez confortablement (avec votre femme) dans une voiture du CN, tandis que votre voiture sera douillettement acheminée dans un wagon. Vous la retrouverez à destination, pimpante et toute lavée par les soins du CN.

Le service Train-Auto du CN est offert entre les villes suivantes: Halifax, Moncton, Montréal, Toronto, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Vancouver. Il y a aussi un service qui relie d'autres villes au réseau du service Train-Auto.

Pour plus de renseignements, utilisez le coupon ci-dessous ou consultez votre agent de voyages ou un bureau des Ventes-Voyageurs du CN.

Bon voyage!

CN

**Service Train-Auto du CN
Bureau des Ventes-Voyageurs**
Case postale 8100, Montréal, Québec

Veuillez m'envoyer tous les renseignements et le tarif du service Train-Auto du CN.

de _____ à _____
(ville) (ville)

Type de voiture: Ordinaire ☐ Compacte ☐

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

D.V. 42

Économisez jusqu'à 50% du prix de votre visa de saison pour TERRE DES HOMMES et gagnez une des 26 autos! C'est votre dernière chance cette semaine!

Voyez quelles économies vous offre la Banque Royale!

Terre des Hommes ouvre ses portes cette semaine! C'est votre dernière chance de vous procurer votre visa avec une réduction allant jusqu'à 50% — à la Banque Royale!

- Cette semaine, un couple et leurs deux enfants peuvent encore économiser \$45 sur l'achat de leur visa de saison.
- Il y a encore 26 autos à tirer au sort parmi les détenteurs de visas de saison. Procurez-vous le vôtre à la Banque Royale dès aujourd'hui! Vous serez automatiquement éligible.
- Les visas d'une semaine et d'un jour peuvent aussi être achetés à rabais à la Banque Royale.

CEs AUBAINES SONT OFFERTES JUSQU'À LA FIN DE CETTE SEMAINE. PROCUREZ-VOUS VOTRE VISA DE SAISON DES AUJOURD'HUI!

SAISON	PRIX À LA BANQUE ROYALE	PRIX AUX GUICHETS	VOUS ÉCONOMISEZ
ADULTE	\$20	\$35	\$15
ADOLESCENT	\$15	\$30	\$15
ENFANT	\$7.50	\$15	\$7.50



Vous pouvez compter sur la...
BANQUE ROYALE

LES CONNAISSEURS DE RHUM CONNAISSENT BIEN

don Q

LE RHUM SEC PORTO RICAIN
DISTILLERIE SERRALLES INC. PORTO RICO

Caouette: les créditistes détiendront la balance du pouvoir

par Donat Valois

QUEBEC (PC) — Le chef du Ralliement créditiste, M. Réal Caouette, a prédit dimanche qu'il fera élire, le 25 juin prochain, plus de députés qu'il n'en avait dans le dernier Parlement canadien, ce qui lui permettra de détenir, aux Communes, la balance du pouvoir.

Le prochain gouvernement sera minoritaire et comme nous aurons cette balance du pouvoir, nous commanderons au gouvernement ce que nous voulons a-t-il dit au cours d'une entrevue à Ville-Marie, en banlieue de Québec, où les organisateurs de son parti pour l'est de la province se sont réunis durant la fin de semaine, en marge de l'élection nationale de juin.

Quelle sera cette balance du pouvoir? A cette question M. Caouette n'a voulu avancer aucun chiffre précis, mais a noté que son parti aura certainement plus de sièges aux Communes qu'il n'en avait avant.

Le chef créditiste qui avait prédit, lors de l'élection générale de 1965, que son parti remporterait la victoire dans au moins 35 comtés, devait toutefois se contenter de neuf sièges seulement. Ce chiffre descendit même à huit, lorsque Gilles Grégoire, élu sous la bannière du Ralliement, devint, quelques mois plus tard, chef du Ralliement national, un mouvement séparatiste québécois.

L'optimisme de M. Caouette face au scrutin de juin prochain semble surtout reposer sur le fait que, cette année, son parti présentera des candidats dans environ 130 comtés. Il a révélé qu'outre au Québec où le Ralliement aura 74 candidats, ce parti en présentera au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba, en Alberta et peut-être en Colombie-Britannique.

Il a précisé que parmi les candidats qui brigueront les suffrages sous la bannière du Ralliement dans les provinces autres que celles du Québec, certains ont de bonnes chances de l'emporter. Il a aussi dit



Des employés de la poste d'Ottawa ont dressé hier des piquets de grève "symboliques" devant un bureau de poste de la capitale. Ils entendaient protester contre ce qu'ils appellent "la mauvaise foi" du gouvernement dans les négociations de leur nouvelle convention collective. Des manifestations du même ordre se sont déroulées à travers le pays. (Téléphoto PC)

que plusieurs d'entre eux sont des anglophones et non pas seulement des candidats issus des minorités francophones.

M. Caouette a, en outre, signalé que dans les comtés des provinces de l'Ouest où le Crédit Social aura des candidats en lice le Ralliement n'y présenterait pas d'adversaires.

Il a expliqué que c'est à la suite de cette élection que l'on tentera de réunifier les forces créditistes de l'Est et de l'Ouest, séparées depuis quelques années par suite de mécontentement entre lui-même et le chef national d'alors du Crédit Social, M. Robert Thomp-

son, député de Red Deer, en Alberta.

M. Caouette qui était député de Villeneuve dans le dernier Parlement et qui sera cette année candidat dans celui de Temiscamingue, par suite de réaménagement de la carte électorale, a déclaré que toutes les crises qu'a traversées le mouvement créditiste au cours des dernières années lui ont été considérablement.

Évoquant la division entre créditistes de l'Est et ceux de l'Ouest, le chef politique a commenté: "La division nous a nuï dans l'ensemble du Canada. Quand une scission arrive

chez les créditistes, les journaux s'empressent de l'étaler et d'en faire des manchettes. Ce qu'ils ne font pas toujours lorsqu'il s'agit de chicanes dans le parti libéral ou le parti conservateur".

"Croyez-vous que M. Winters va embrasser M. Trudeau tous les matins?" a-t-il ajouté, évoquant alors la lutte qui a opposé le premier ministre canadien actuel et l'ex-ministre du Commerce, M. Robert Winters, lors de la convention nationale pour le choix du successeur de M. Pearson, en avril.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

par Michel Roy

La guerre des affiches

Comme à Pékin naguère, la bataille des affiches a gagné Montréal. On en trouve partout. Et on trouve de tout: Georges Dor, Gilles Vigneault, Robert Charlebois sur sa moto, Jean-Pierre Ferland, le cardinal Léger, le président de Gaulle, M. Daniel Johnson et surtout, surtout, René Lévesque et Pierre Trudeau. Les libraires en vendent à une cadence insoupçonnée. Un dollar pièce. On en tapisse les murs de sa bibliothèque, ou de sa cuisine, ou de quelque autre lieu. C'est René Ferron, le libraire, qui a eu cette très bonne et lucrative idée. Et la demande est incroyable. En tête: Lévesque et Trudeau. Chez Renaud-Bray, par exemple, Lévesque dépasse légèrement Trudeau cette semaine. Mais, d'ordinaire, les acheteurs d'affiches, des qu'ils ont disposé celle de René dans un couloir ou dans leur bureau, éprouvent le besoin, la semaine suivante, d'acheter celle de Pierre qu'ils déploient tout à côté. Puis ils contemplent ces deux grandes photos qui, ensemble, résument toute l'ambiguïté québécoise...

La bataille des créditistes

Le Ralliement des créditistes ne laisse rien au hasard. M. André Fortin, organisateur en chef du parti de Réal Caouette, a tout prévu et distribue aux candidats, mieux que des conseils ou des directives, une véritable recette qui, moyennant \$1.650, assure la victoire. Il s'en explique dans une lettre autrefois confidentielle destinée à tous les candidats. Une dépêche de la Presse Canadienne, sous la signature de Donat Valois, en révèle le contenu. Au chapitre des dépenses, M. Fortin estime que la distribution gratuite du journal "Regards" (organe officiel du parti) pendant toute la durée de la campagne, coûtera en moyenne \$130 par comté; la publicité à la télévision et à la radio coûtera \$500 par comté; une somme de \$1.000 est prévue au poste de la location des salles; le coût des photos ou affiches du candidat est estimé à \$20. Comment recueillir cette somme? Écoutez M. Fortin: un candidat devrait pouvoir recueillir \$1.000 auprès des hommes d'affaires du comté (car il est bien connu que les "hommes d'affaires" souscrivent à la caisse; du Ralliement). Le candidat, dit encore M. Fortin, devrait normalement pouvoir recueillir une autre tranche de \$1.000 grâce aux collectes durant les meetings politiques. Mais, là encore, il y a la manière. "Avant l'assemblée, écrit M. Fortin, réunissez si possible, une équipe de jeunes filles, ou, faute de jeunes filles, des hommes bien stylés, pour passer le chapeau. Dès que le conférencier donne le mot de passe (par exemple: crédit social), les responsables entrent en action. Si l'appel est bien fait, vous recueillerez en moyenne 25 cents par personne..." Mais si ça ne marche pas? "C'est que vous avez un très petit conférencier pour faire appel à la finance ou de très mauvais passeurs de chapeau..." La veille du scrutin, conseille enfin M. Fortin, "faites suivre les adversaires, car c'est durant cette nuit-là que les votes s'achètent. Tous vos travailleurs doivent être à l'ouvrage; aucun d'eux ne doit aller se coucher tant et aussi longtemps que les adversaires sont debout; une élection peut se perdre cette nuit-là..." Qui dit mieux?

M. Eric Kierans réfléchit...

M. Eric Kierans, qui ne s'était pas entretenu avec M. Trudeau depuis le congrès de leadership, a eu hier avec le premier ministre un premier tête-à-tête dans un hôtel de Montréal. Rien n'a transpiré, naturellement, de cette rencontre officieuse. M. Kierans se borne à dire qu'il doit revoir M. Trudeau dans quelques jours. Pour l'instant, il ne sait pas encore s'il se portera candidat. Mais, le cas échéant, il a déjà indiqué sa préférence pour un comté du

Québec. Il a du reste reçu quelques invitations, dont plusieurs émanant d'autres provinces. Une hypothèse circule déjà: M. Trudeau, s'il respecte les préférences de M. Kierans pour le Québec, l'aurait incité à briguer les suffrages dans une autre province où la lutte serait difficile, certes, mais la victoire plus glorieuse. Car le Québec, dans une certaine mesure, est encombré d'excellents candidats libéraux, d'excellents "ministriables". Et s'il devait être question d'entrer un jour au cabinet, il vaudrait peut-être mieux que le futur ministre ait établi sa "base" ailleurs.

M. Douglas est en ville...

Arrivant tout droit de Vancouver, M. T. C. Douglas sera aujourd'hui à Montréal. Des sa descente d'avion, à 17 heures, il donnera une conférence de presse au Salon Québec de l'aéroport. Puis commencera une course folle à travers la région montréalaise. Le leader du NPD visitera les principales circonscriptions montréalaises en compagnie des candidats: Robert Cliche dans Duvernay, Charles Taylor dans Dollard, Laurier LaPierre dans Lachine, C. G. Gifford dans N. D. G. Il se rendra ensuite au Club Saint-Nicolas (80, de Castelnau) pour y rencontrer des représentants de divers groupes ethniques. En fin de soirée, M. Douglas regagnera son hôtel (Motel International) à Dorval. Mercredi, il s'enverra pour Atlantic City où il assistera au congrès du syndicat des travailleurs de l'automobile. Rappelons que le NPD-Québec compte présenter des candidats dans toutes les circonscriptions de la province. Dans Gamelin, il est toujours question du Dr Denis Lazure.

Le nouveau slogan de Laurier LaPierre

Vice-président national du NPD, candidat dans Lachine, Laurier LaPierre a prononcé en fin de semaine un long discours à Kirkland Lake, discours dans lequel il a rappelé les principaux points du programme néo-démocrate (qu'on trouvera prochainement en français dans une brochure de 35 pages). Au chapitre de la politique étrangère, M. LaPierre a préconisé la neutralité et l'abandon du NORAD et de l'OTAN. Il a terminé son allocution en lançant: "Vive le Canada libre!" Ce slogan, qui évoque un autre, moins canadien, sera-t-il retenu par son parti?

Sur une promesse de M. Stanfield

A l'Assemblée législative d'Ontario, le leader du NPD, M. Donald MacDonald, dès le début de la séance hier, a demandé au premier ministre M. Roberts, quelles mesures il comptait adopter pour donner suite à la promesse faite en fin de semaine par M. Stanfield qui, on le sait, s'est engagé à garantir aux Canadiens un revenu minimum annuel. M. Roberts lui a répondu que nous pourrions apprendre, après le 25 juin, quand M. Stanfield formera un ministère, comment il se propose de mettre en oeuvre cette politique. Naturellement, l'Ontario sera parfaitement disposé à y collaborer.

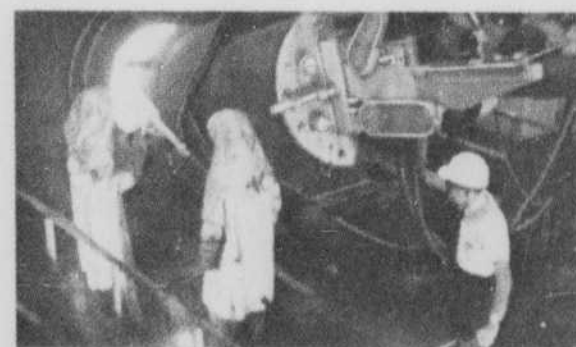
Deux nominations au NPD

M. Claude Nadeau, secrétaire général de la campagne électorale du NPD-Québec, annonce la nomination de deux adjoints au secrétariat du parti pour la durée de la campagne. M. Charles Lambert, étudiant en sociologie à l'U. de M., devient assistant de M. Nadeau. Madame Jeanne Dandereau, journaliste, est nommée attachée de presse. Le comité de la campagne du NPD-Québec compte en outre M. Roland Morin, président provincial du parti; MM. Marc Goulard, Gaétan Dufour, John Penner et André-A. Saint-Laurent, tous membres de l'exécutif provincial.



Il y a dix ans,
Michael Head n'aurait pas
donné un sou percé
pour le minerai qu'il tient

Aujourd'hui, il en tire du nickel



Avec un convertisseur rotatif, Mike et ses équipes peuvent manipuler de 10 à 20 tonnes de minerai brut par jour. Par des opérations de raffinage, ils en tirent environ une tonne de nickel raffiné.



Notre travail consiste à améliorer les méthodes d'extraction et de raffinage, et à mettre au point des méthodes plus rentables et plus économiques.



Notre travail implique une communication et une collaboration étroites avec les groupes de recherche de Sheridan Park et de Copper Cliff.

Mike Head dirige nos installations de recherche de Port Colborne. Son but? Mettre à l'épreuve les découvertes technologiques des laboratoires de l'Inco en vue d'extraire du nickel de minerais pauvres, comme celui qu'il tient ici.

Il n'y a pas si longtemps, ces minerais pauvres étaient presque inutilisables. Les méthodes en usage pour en tirer du nickel étaient insatisfaisantes et dispendieuses. Mais la demande mondiale de nickel augmentant, il devint nécessaire pour l'Inco de trouver des moyens d'utiliser ces minerais pauvres.

Mike Head et ses équipes, en collaboration étroite avec nos laboratoires de recherche de Sheridan Park et de Copper Cliff, travaillent sans cesse à la découverte de nouvelles méthodes qui permettront d'offrir au marché mondial plus de nickel. Leur succès stimule la croissance économique du Canada.

INTERNATIONAL NICKEL
THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LIMITED

Le 12e opéré du coeur se porte à merveille

HOUSTON (Texas) (AFP) — M. James Cobb, 48 ans, le douzième opéré du coeur au monde s'est réveillé lundi matin avec une tension artérielle et un pouls normaux et capable de respirer normalement par lui-même annonce l'hôpital St-Luc où il a subi une greffe du coeur.

Toutefois les médecins ont indiqué qu'ils laisseraient M. Cobb respirer à l'aide d'un poumon artificiel encore vingt-quatre heures par précaution. Leur malade, retiré du poumon artificiel pour des tests, a pu respirer normalement.

L'état de santé de M. William C. Kaiser, 41 ans, qui a subi une greffe du rein au moment même où dimanche l'on greffait un nouveau coeur sur

M. James Cobb est satisfaisant. Il a été transféré dans la section spéciale d'urologie de l'hôpital méthodiste voisin.

Quant à M. Everett Clair Thomas, 47 ans, la onzième personne au monde à avoir subi une greffe du coeur le 3 mai, il réagit normalement à l'opération et sa femme lui a de nouveau rendu visite hier.

Les deux greffes du coeur effectuées à trois jours d'intervalle par la même équipe de chirurgiens de l'hôpital St-Luc à Houston (Texas) sont les plus rapides qui aient jamais été faites au monde.

Celle de vendredi sur M. Everett Clair Thomas, 47 ans, de Phoenix (Arizona) n'a duré que 35 minutes. Elle détient le record de rapidité. Celle effectuée dimanche sur M. Ja-

mes Cobb, 48 ans, de Alexandria (Louisiane) a duré pour sa part 42 minutes.

Les deux opérés, qui ont à peu près le même âge, ont reçu l'un et l'autre le coeur de jeunes gens de 15 ans.

West a ri et plaisanté

LONDRES (AFP) — M. Frederick West, l'Anglais au coeur d'Irlandais, a pu "rire et plaisanter" hier avec les deux infirmières qui restent constamment à son chevet, a déclaré le porte-parole du King's College Hospital. L'opéré, qui a un moral excellent, a également pu manger des extraits de viande de boeuf à la cuiller. Il reviendra à une alimentation solide "très rapidement", a précisé le porte-parole.

Toutefois M. West n'a pas encore obtenu le poste de télévision qu'il réclamait déjà depuis 48 heures après l'opération. La stérilisation d'un récepteur de télévision demande beaucoup de temps, explique-t-on officiellement. Ce sont le médecin et ses deux infirmières qui le tiennent au courant de l'actualité.

PARIS (AFP) — Après le décès de Joseph Rizzor survenu dans la nuit de dimanche à lundi à l'hôpital de l'université de Stanford, Palo-Alto (Californie) sur les douze personnes qui ont bénéficié d'une transplantation cardiaque, quatre seulement sont encore en vie.

Les quatre survivants sont: le Dr Philip Blaiberg, 58 ans, opéré le 2 janvier 1968 par le professeur Chris Barnard au Cap, M. Everett Claire Thomas, 47 ans, opéré le 3 mai par le Dr Denton Cooley à l'hôpital Saint-Luc de Houston (Texas), M. Frederick West, 45 ans, opéré le 3 mai par le Dr Donald Ross à l'hôpital national des maladies cardiovasculaires de Londres et M. James Cobb opéré le 6 mai à l'hôpital Saint-Luc de Houston.

La survie la plus longue est toujours celle du Dr Philip Blaiberg qui vit depuis plus de 4 mois grâce à un nouveau coeur. Viennent ensuite celles de Louis Washkansky, 18 jours, Mike Kasperak, 14 jours, Joseph Rizzor, 3 jours et Clovis Roblain 2 jours.

Nominations

OTTAWA (PC) — Le ministre des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé hier la nomination de M. Paul Boudreau au poste de conseiller de presse à l'ambassade du Canada à Paris.



Né à Québec en 1920, M. Boudreau entrera au ministère le 1er juin et occupera ses nouvelles fonctions le 1er juillet.

M. Boudreau a servi dans le 22e régiment durant le deuxième conflit mondial et devenant en 1947 correspondant parlementaire de la Presse canadienne à Québec. En 1961 il était nommé directeur de la rédaction au Nouveau Journal et en 1964 directeur adjoint du Centre international d'enseignement supérieur du journalisme à l'université de Strasbourg. Il est rentré au Canada en 1966 pour occuper le poste de vice-président et directeur général de l'Agence canadienne de publicité à Montréal.

M. Boudreau est un ancien président de l'Union canadienne des journalistes de langue française et membre fondateur de l'Association internationale des journalistes de langue française.

M. Boudreau succède dans les fonctions de conseiller de presse à M. Pierre Trotter qui cumulait celles-ci avec celles de conseiller culturel. M. Trotter demeurera conseiller culturel.

L'Office d'information et de publicité du Québec annonce la nomination de Marcel Thivierge au poste de directeur de l'information auprès du service du plan de développement de l'est du Québec. M. André Kaltenbach le remplace au service d'information des ministères de la santé, de la famille et du bien-être social. M. François Trotter remplace M. Kaltenbach au ministère de l'industrie et du commerce.

Le R.P. Roland Gendron, c.s.c., Mme J.P. Kidd et Sœur Mary Jean Burns ont été élus respectivement vice-président, présidente et secrétaire de l'Association des directeurs d'étudiants et d'étudiantes des universités de l'Atlantique.

M. R.L. Christie a été nommé chef de l'étude du travail, organisation de bureau, au Canadien National.

M. François Neel a été nommé conseiller culturel auprès du consulat général de France à Québec.

M. Jacques Dumais, journaliste au quotidien Le Soleil de Québec, a été élu président du Syndicat des journalistes de Québec Inc.

Le Dr Gérard Lasalle, ci-devant doyen de la faculté de médecine de l'université de Sherbrooke, a été nommé au poste nouvellement créé de vice-recteur aux disciplines de la santé pour un mandat de trois ans.

M. Gérard Lefebvre, vice-président et directeur général de Slater Shoe Company (Canada) Limited et Tarsal Ease Shoe Company, Montréal, est nommé président du Centre de la chaussure du Canada.

M. Paul R. Rider, vice-président aux ventes de Reynolds Aluminum Company of Canada Ltd., a été nommé président pour la région de Montréal de la campagne de souscription en faveur de l'université de Chicago. L'objectif de la campagne est de \$160.000.000.

M. J.S. Jones a été nommé au poste de coordonnateur des travaux de la région du Saint-Laurent du Canadien National.

M. Yves Fortier, d'Ottawa, a été élu président de l'Association géologique du Canada. Il est présentement directeur de la Commission géologique du Canada, au ministère de l'énergie, des mines et des ressources.

M. Paul-Emile Auger, sous-ministre des richesses naturelles du Québec, a été élu président de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie.

M. John Parker, du Parker's Lodge de Val David, a été réélu président de l'Association des hôtels de villégiature des Laurentides. Les autres membres de l'exécutif sont MM. Stanley W. Ferguson, du Mont Tremblant Lodge et Serge Dubois, du Villa Bellevue (Saint-Jovite), vice-présidents; Roland Libouren, de l'Alpine Inn, trésorier; et Boswell Malcom, de l'hôtel Chantecler, secrétaire. Jim Cuttle, du Cuttle's Tremblant Club, est président honoraire.

M. Ignace Brouillet, ing., a été élu président du conseil d'administration de la Corporation de l'hôpital Maisonneuve. M. J.-Emile Maheu, c.a., a été élu vice-président et trésorier, et le Dr Edmond Synnott, secrétaire et directeur général. Les autres membres du conseil sont: le juge Paul-Emile Champagne, M. Charles E. Doucet, les Drs Eugène Robillard, Fernand Côté, Raoul Groulx et Claude Léonard, les Sœurs Mance Déary et M.-C. Marcl.

Voici, pour la région de Montréal, les dirigeants de l'Association des hôpitaux de la province de Québec: M. Gaspard Massue, président, le Dr Edmond Synnott, secrétaire, M. Florian Brissette, le Dr Stanley Knox, M. Lucien Lacoste, Sœur Marie-Paule Levaque, le Dr William Skatoff et le Dr Paul Bourgeois, président sortant de charge.

Me Maxwell Cohen

"Le Canada ne saurait avoir qu'une seule voix officielle à l'étranger"

par André Sirois

"Les Canadiens doivent établir clairement, à l'extérieur comme à l'intérieur du pays, qu'en dehors des limites territoriales, il ne saurait y avoir qu'une seule voix officielle pour représenter le Canada, quelle que soit la répartition des compétences au pays même".

C'est là, selon Me Maxwell Cohen, doyen de la faculté de droit de l'université McGill, un des premiers pas à faire pour revaloriser le rôle du Canada sur le plan international.

Développant tout un programme conçu dans ce but, Me Cohen a déclaré aux membres du Canadian Club: "Nous devons nous rendre compte qu'il est possible de faire partie de la francophonie tout autant que du monde anglophone. Pour la première fois de notre histoire, la France et les pays de la francophonie soulèvent un intérêt important et il est possible que nous nous retrouvions, sans y être prêts, membres à la fois du Commonwealth anglophone et de la communauté francophone".

"Cependant, ceci dit, il serait catastrophique de tenter d'oublier que nous sommes en Amérique du Nord et que les liens linguistiques ne sauraient avoir la primauté sur les réalités géographiques".

D'ailleurs, selon Me Cohen, un des principaux problèmes du Canada est bien de savoir comment être libre et indépendant tout en collaborant étroitement avec les États-Unis. Il a cité la délicate affaire du Vietnam où le Canada est membre de la Commission internationale de contrôle, c'est-à-dire obligé d'être impartial, tout en étant notoirement lié par de profonds intérêts aux États-Unis.

A cause de ces liens, il faudrait envisager la création de tout un système de commissions mixtes par le Canada et les États-Unis en vue d'administrer ce que nous avons en commun.

Cependant, il faudrait en même temps apprendre à envisager nos relations avec l'URSS d'une façon nouvelle, en tenant compte du fait que ce pays est aussi notre voisin d'une part, et de notre participation à l'OTAN d'autre part.

Il ne saurait d'ailleurs être question de rompre ces engagements. Ceux-ci doivent être conçus différemment, en tenant compte que nous ne sommes plus en 1949 mais que le Canada a quand même un intérêt vital à la paix de l'Europe.

Quant au Commonwealth, il peut encore fournir de bonnes occasions de collaboration et de communion, malgré certains problèmes comme celui de la Rhodesie.

Le Canada doit aussi garder son rôle dans l'Organisation des Nations unies, malgré toutes les difficultés, puisque celle-ci constitue une importante garantie de sécurité pour le monde.

Enfin, il doit s'intéresser davantage aux Caraïbes, "les Caraïbes anglophones" et peut-être même les Caraïbes francophones si les séparatistes guadeloupéens gagnent leur point". Cela peut être un pont vers l'Amérique du Sud "où nous attend une invitation tout aussi dispendieuse que cordiale".

Il faut aussi être prêts à envisager différemment les problèmes raciaux et de pays sous-développés, jusqu'à accepter même d'accorder des conditions préférentielles de commerce et d'immigration.

Il faut tenter d'en arriver à plus de justice sociale à l'intérieur même du pays si nous voulons avoir quelque crédibilité et quelque influence à l'extérieur.

Le Canada doit aussi garder son rôle dans l'Organisation des Nations unies, malgré toutes les difficultés, puisque celle-ci constitue une importante garantie de sécurité pour le monde.

Enfin, il doit s'intéresser davantage aux Caraïbes, "les Caraïbes anglophones" et peut-être même les Caraïbes francophones si les séparatistes guadeloupéens gagnent leur point". Cela peut être un pont vers l'Amérique du Sud "où nous attend une invitation tout aussi dispendieuse que cordiale".

Il faut aussi être prêts à envisager différemment les problèmes raciaux et de pays sous-développés, jusqu'à accepter même d'accorder des conditions préférentielles de commerce et d'immigration.

Il faut tenter d'en arriver à plus de justice sociale à l'intérieur même du pays si nous voulons avoir quelque crédibilité et quelque influence à l'extérieur.

Le Canada doit aussi garder son rôle dans l'Organisation des Nations unies, malgré toutes les difficultés, puisque celle-ci constitue une importante garantie de sécurité pour le monde.

Enfin, il doit s'intéresser davantage aux Caraïbes, "les Caraïbes anglophones" et peut-être même les Caraïbes francophones si les séparatistes guadeloupéens gagnent leur point". Cela peut être un pont vers l'Amérique du Sud "où nous attend une invitation tout aussi dispendieuse que cordiale".

Il faut aussi être prêts à envisager différemment les problèmes raciaux et de pays sous-développés, jusqu'à accepter même d'accorder des conditions préférentielles de commerce et d'immigration.

Il faut tenter d'en arriver à plus de justice sociale à l'intérieur même du pays si nous voulons avoir quelque crédibilité et quelque influence à l'extérieur.

Le Canada doit aussi garder son rôle dans l'Organisation des Nations unies, malgré toutes les difficultés, puisque celle-ci constitue une importante garantie de sécurité pour le monde.

Enfin, il doit s'intéresser davantage aux Caraïbes, "les Caraïbes anglophones" et peut-être même les Caraïbes francophones si les séparatistes guadeloupéens gagnent leur point". Cela peut être un pont vers l'Amérique du Sud "où nous attend une invitation tout aussi dispendieuse que cordiale".

Il faut aussi être prêts à envisager différemment les problèmes raciaux et de pays sous-développés, jusqu'à accepter même d'accorder des conditions préférentielles de commerce et d'immigration.

Il faut tenter d'en arriver à plus de justice sociale à l'intérieur même du pays si nous voulons avoir quelque crédibilité et quelque influence à l'extérieur.

Le Canada doit aussi garder son rôle dans l'Organisation des Nations unies, malgré toutes les difficultés, puisque celle-ci constitue une importante garantie de sécurité pour le monde.

Enfin, il doit s'intéresser davantage aux Caraïbes, "les Caraïbes anglophones" et peut-être même les Caraïbes francophones si les séparatistes guadeloupéens gagnent leur point". Cela peut être un pont vers l'Amérique du Sud "où nous attend une invitation tout aussi dispendieuse que cordiale".

Il faut aussi être prêts à envisager différemment les problèmes raciaux et de pays sous-développés, jusqu'à accepter même d'accorder des conditions préférentielles de commerce et d'immigration.

Il faut tenter d'en arriver à plus de justice sociale à l'intérieur même du pays si nous voulons avoir quelque crédibilité et quelque influence à l'extérieur.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

DEMANDE

AGENTS DE LA GESTION FINANCIÈRE

Traitement initial jusqu'à \$11.780 selon la compétence

Possibilité de carrière jusqu'à \$13.860

POSTES

MINISTÈRE DU REVENU (Québec et Montréal)

- Vérification ou cotisation des impôts, taxes et droits fiscaux.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (Québec)

- Travail de comptabilité générale et de contrôle budgétaire à la Direction de l'éducation permanente.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES (Inspecteur-vérificateur, Québec)

- Visiter les bureaux des municipalités afin de s'assurer que les livres et registres sont tenus suivant la loi.

- Former les secrétaires-trésoriers.

- Vérifier l'utilisation des octrois ou prêts consentis aux municipalités.

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE, COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES (Montréal)

- Étude et analyse financière dans le domaine relié au commerce des valeurs mobilières.

MINISTÈRE DES FINANCES (Québec et Montréal)

- Élaboration de règles budgétaires et étude de projections financières.

- Contrôler l'exécution du budget.

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT (Montréal)

- Procéder aux analyses nécessaires à la gestion optimum des capitaux dont l'État dispose.

QUALITÉS REQUISES

- Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels.

- CONCOURS 68P-2103. S'inscrire avant le 10 mai 1968, en ayant soin d'indiquer le poste qui vous intéresse.

MEDICINS - HYGIÈNE PUBLIQUE

Traitement initial jusqu'à \$14.500 pour le médecin et jusqu'à \$16.600 pour le médecin spécialiste en hygiène publique au ministère de la Santé. Postes vacants dans les Unités sanitaires suivantes:

Bonaventure Jacques-Cartier Rouyn-Noranda

Chambly Kamouraska Saguenay

Charlevoix Loretteville Stanstead

Chicoutimi Maskinonge St-Hyacinthe

Gaspé-Ouest Matane Témiscamingue

Gatineau Matapédia Témiscouata

Hull Mégantic Yamaska

Iles de la Madeleine Papineau

- Coordonner toutes les activités figurant au programme établi par le ministère de la Santé dans le domaine de l'hygiène publique, sur le territoire desservi par l'Unité sanitaire.

- Être membre du Collège des Médecins et Chirurgiens du Québec.

- Concours 68PS-2120. S'inscrire avant le 15 mai 1968 en ayant soin d'indiquer la localité qui vous intéresse.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

BUREAU DU PLAN

Postes à Québec

DIRECTEUR DU SERVICE DES ÉTUDES DE STRUCTURE - Traitement initial jusqu'à \$14.375 selon la compétence.

- Assumer les tâches de direction, de coordination, d'expertise et d'animation dans l'élaboration et l'application de la politique du ministère à la restructuration municipale. Analyser les processus administratifs des municipalités et en définir les règles de fonctionnement interne.

- Diplôme universitaire dans une des sciences de l'homme, et au moins 10 années d'expérience professionnelle valable dont quelques-unes dans le domaine municipal.

- Concours 68SS-2111.

DIRECTEUR DU SERVICE DES ÉTUDES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL - Traitement initial jusqu'à \$14.375 selon la compétence.

- Assumer les tâches de direction, de coordination, d'expertise et d'animation dans l'élaboration et l'application de la politique du ministère au développement socio-économique des municipalités. Analyser les conséquences des décisions des ministères et des municipalités relatives à l'équipement, en termes de revenus, de dépenses et de besoin de programmation budgétaire.

- Diplôme universitaire, de préférence en économie, et au moins 10 années d'expérience professionnelle valable dont quelques-unes dans le développement municipal. Connaissance des techniques de prévisions économiques et de l'informatique.

- Concours 68SD-2111.

AGENTS EN AMÉNAGEMENT - Service des études en urbanisme. Traitement initial jusqu'à \$12.300 selon la compétence.

- Assurer la responsabilité des opérations de conception et de contrôle reliées à l'élaboration et à l'exécution des plans d'urbanisme.

- Diplôme universitaire en urbanisme et expérience pertinente.

- Concours 68SU-2105.

AGENTS EN STRUCTURE MUNICIPALE - Service des études de structure. Traitement initial jusqu'à \$12.300 selon la compétence.

- Diriger les opérations reliées au regroupement des municipalités, y compris la coordination, les études et la consultation auprès des conseils municipaux intéressés.

- Diplôme universitaire en sciences de l'administration ou en sciences de l'homme, de préférence en économie ou sciences politiques, et quelques années d'expérience dans le domaine municipal.

B. Définir les méthodes d'animation sociale et les mécanismes d'action propres à faciliter l'intégration des structures municipales.

- Diplôme universitaire en sciences de l'homme et quelques années d'expérience dans le domaine municipal.

- Concours 68SS-2105.

AGENTS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN - Service des études en développement économique et social. Traitement initial jusqu'à \$12.300 selon la compétence.

A. Assumer la responsabilité d'un programme de recherche orienté vers la constitution d'un cadre comptable opérationnel et d'une programmation budgétaire quinquennale des dépenses des municipalités.

- Diplôme universitaire, de préférence en économie, et quelques années d'expérience dans l'analyse des variables économiques.

B. Recherche, évaluation et analyse des données relatives au développement économique, à l'administration et à l'aménagement du territoire des municipalités.

- Diplôme universitaire en économie, mathématique ou en statistique et expérience en informatique.

- Concours 68SD-2105.

S'inscrire avant le 17 mai 1968 en ayant soin d'annexer une attestation officielle d'études.

ARPENTEUR-GÉOMÈTRE - Traitement initial jusqu'à \$12.300 selon la compétence. Ministère des Affaires Municipales: poste à Québec.

- Agir comme conseiller pour les recherches impliquant le cadastre, l'arpentage et la cartographie. Effectuer des études en vue de la préparation des plans d'urbanisme.

- Être membre de la Corporation des arpenteurs-géomètres de la Province de Québec et posséder une expérience pertinente à ce secteur d'activités.

- Concours 68SA-2110. S'inscrire avant le 20 mai 1968 en ayant soin d'annexer une preuve d'appartenance à la Corporation des arpenteurs-géomètres de la Province de Québec.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONCOURS 6

internationales... informations internationales... informations internationales... informations internationales

Attaques contre Israël au Conseil de sécurité

NATIONS UNIES (AFP) — Le Conseil de sécurité a repris hier ses débats sur la situation à Jérusalem avec une intervention du représentant de l'Union soviétique, M. Jacob Malik, qui a notamment souligné que la responsabilité du retard dans un règlement du problème du Moyen-Orient incombe entièrement "aux dirigeants d'Israël". Il est du devoir du Conseil de sécurité, a fait valoir le représentant de l'URSS, d'exiger la cessation des actes illégaux commis par Israël à Jérusalem et d'éliminer les obstacles à un règlement politique dans le Moyen-Orient. "La condition primordiale d'un tel règlement est le retrait immédiat des troupes israéliennes des territoires arabes occupés".

M. Jacob Malik a déclaré par ailleurs que la politique israélienne vis-à-vis de la population arabe de Jérusalem est semblable à la politique hitlérienne vis-à-vis des territoires occupés pendant la deuxième guerre mondiale.

Le représentant du Pakistan, M. Agha Sahi, a souligné ensuite que la situation à Jérusalem constitue une menace à la paix et à la sécurité du Moyen-Orient et que le Conseil de sécurité doit enjoindre à Israël de se conformer sans autre délai aux résolutions des Nations unies sur la ville sainte. De même, le Conseil de sécurité doit ordonner à Israël d'annuler toutes les mesures légales que les autorités israéliennes ont prises au sujet du statut de Jérusalem.

En vertu du droit de réponse, le représentant d'Israël, M. Yosef Tekoah, a vivement pris à partie le Pakistan lui reprochant notamment d'avoir la "douteuse distinction" de figurer parmi les Etats qui nient à Israël le droit à l'existence. Le représentant israélien a été interrompu sur un point d'ordre par le représentant de l'URSS, M. Malik, lorsqu'il a déclaré que l'Union soviétique, comme l'indique notamment le traitement imposé aux Juifs en URSS, foule aux pieds des droits de l'homme qu'elle invoque en faveur des Arabes. Là-dessus, le président du Conseil, Lord Caradon, a prié le représentant d'Israël de s'en tenir au sujet du débat. M. Tekoah a fait valoir que le "représentant d'Israël a le droit de parler des Juifs de Moscou autant que le représentant de l'URSS a le droit de parler des Arabes de Jérusalem".

A trois reprises, M. Tekoah a voulu évoquer le sort des Juifs en URSS mais le président du Conseil, Lord Caradon, l'a prié instamment de s'en tenir à la question de Jérusalem. Le représentant de l'URSS est alors intervenu à nouveau pour déclarer que la question soumise au Conseil est celle de l'agression israélienne contre les Arabes et non pas le sort des Juifs en URSS. "Le représentant d'Israël s'arroge à nouveau avec cynisme le droit de parler au nom de tous les Juifs de la terre", a ajouté M. Jacob Malik qui affirme que les Juifs de l'URSS bénéficient de tous les droits civiques.

Fin des entretiens franco-iraniens

TEHERAN (AFP) — Un "accord profond" existe entre la France et l'Iran "quant à leurs conceptions des problèmes de politique internationale", déclare le communiqué conjoint publié hier soir à l'issue de la visite officielle en Iran de MM. Georges Pompidou et Maurice Couve de Murville.

En ce qui concerne les relations bilatérales, le gouvernement français, est-il indiqué, participera au quatrième plan de développement iranien. Une commission mixte franco-iranienne se réunira à Teheran dans la deuxième quinzaine de mai, en vue de

Fixer les modalités de cette participation. Cette même commission s'occupera également du développement des échanges commerciaux et culturels entre les deux pays.

La séance est ensuite levée pour reprendre cet après-midi.

Djibouti: le président Ali Aref échappe à un attentat

DJIBOUTI (AFP) — Un second individu qui pourrait être l'un des auteurs du président Ali Aref a été arrêté en fin d'après-midi hier, dans un quartier africain de Djibouti. Le premier homme arrêté était d'ethnie Issa. Les deux auteurs présumés auraient milité au sein du "mouvement populaire".

C'est au début de l'après-midi, alors que le président Aref venait de quitter son chef de cabinet dont le domicile est situé dans une petite rue proche du centre commercial de Djibouti, que l'attentat s'est produit. M. Aref avait pris place dans sa voiture, une 404 Peugeot noire lorsqu'un engin explosif, vraisemblablement une grenade défensive, a été lancé en direction du véhicule. Auparavant, les auteurs, qui étaient au nombre de deux, avaient tiré une rafale de pistolet mitrailleur. L'explosion de la grenade a été très violente.

Le calme règne à Djibouti. Cependant, par mesure de sécurité, l'armée a été placée en état d'alerte.

Détendu et sans émotion apparente, le président Aref a relaté au juge d'instruction, dans une salle de l'hôpital, les circonstances de l'attentat auquel il a échappé miraculeusement au début de l'après-midi à Djibouti. M. Aref était à l'hôpital pour se faire faire une piqûre antitétanique à la suite de la légère égratignure qu'il a subie à l'épaule où l'a touché un petit éclat de grenade. Son chef de cabinet, un député de son parti et un de ses amis, qui se trouvaient avec lui au moment de l'attentat, n'ont eux aussi reçu que des égratignures, tandis que le chauffeur était mortellement blessé.

fixer les modalités de cette participation. Cette même commission s'occupera également du développement des échanges commerciaux et culturels entre les deux pays.

Nouveau pas vers l'adoption de la surtaxe fiscale de 10%

WASHINGTON (AFP) — La commission budgétaire de la Chambre des représentants a adopté hier une résolution qui vise à la fois une réduction d'au moins quatre milliards de dollars des dépenses budgétaires pendant la prochaine année fiscale et un relèvement des impôts augmentant les recettes

fiscales de 10 milliards de dollars par an.

La décision de la commission qui ouvre la voie au relèvement des impôts demandé depuis près de neuf mois par l'administration a été prise au cours d'une réunion à huis clos.

La commission a d'une part accepté le plan de réduction des dépenses fédérales élaboré la semaine dernière par la commission des crédits, plan qui prévoit d'une part une diminution de 10 milliards de crédits par le Congrès, qui se soldera par une réduction de 4 milliards de dollars des dépenses réelles du prochain exercice fiscal, d'autre part l'élaboration par le gouvernement, d'ici janvier, de réductions de crédits totalisant 8 milliards de dollars.

D'autre part, elle s'est prononcée pour une augmentation des impôts d'un montant de 10 milliards de dollars en année normale, sans préciser cependant si ce relèvement devrait prendre la forme de la surtaxe de 10 pour cent proposée par l'administration ou celle d'un accroissement du pourcentage actuel des impôts.

La commission a demandé à son président, M. Wilbur Mills, de porter sa résolution devant

la commission mixte de sénateurs et de représentants qui examine actuellement un projet de loi sur les impôts indirects auquel l'augmentation des impôts et les économies budgétaires devraient normalement être greffées. Si les sénateurs et représentants se rangent à son avis, le relèvement des impôts aux Etats-Unis cette année sera virtuellement acquis, estime-t-on dans les milieux proches du Congrès.

Le vote de la commission a été accueilli avec une certaine surprise dans ces milieux dans la mesure où l'on pensait que la sévère diatribe du président Johnson, au cours de sa conférence de presse de vendredi dernier contre les attermoissements du Congrès à l'égard de la surtaxe fiscale allait amener les adversaires de celle-ci et les partisans d'économies budgétaires supérieures à 4 milliards de dollars à durcir leur position. Les obstacles sur la voie de l'augmentation des impôts n'ont pas encore complètement disparu, ajoute-t-on dans ces milieux, mais la décision de la commission budgétaire constitue un progrès considérable et peut-être décisif vers l'acroissement de la ponction fiscale.

La décision de M. Colard est la conséquence du désaccord existant entre le Parti socialiste et le Parti social-chrétien sur la façon de régler les problèmes linguistiques et d'élaborer une formule gouvernementale.

La tension persiste à l'université Columbia

NEW YORK (AFP) — Chaos et confusion continuent à l'université de Columbia à New York à la suite de violentes manifestations qui ont opposé la semaine dernière un demi-millier d'étudiants envahissant la direction et qui ont nécessité l'intervention de la police.

L'université a rouvert ses portes normalement hier matin mais l'on s'attend que les cours soient définitivement suspendus quatre semaines avant les vacances en raison de la tension qui persiste.

Cette université compte 25.000 étudiants.

Les manifestants de la semaine dernière avaient non seulement occupé mais pratiquement détruit les bureaux administratifs y compris celui du président de l'université, M. Grayson Kirk, et demandé la démission de ce dernier.

Les étudiants rebelles ont lancé un nouvel appel au boycott des cours hier matin et placé des piquets de grévistes. Quelques incidents ont eu lieu entre grévistes et non-grévistes mais il n'y a pas eu de blessés.

Prague nie toute tension avec Moscou

PRAGUE (AFP) — Dans une interview qui paraît dans le "Rude Pravo" M. Alexandre Dubcek, premier secrétaire du parti communiste tchécoslovaque, a déclaré que sa visite à Moscou avait un double motif: d'abord les nouveaux dirigeants tchécoslovaques voulaient entrer personnellement en contact avec leurs homologues soviétiques, ensuite ils souhaitent discuter de certains problèmes concernant les rapports mutuels, la situation internationale et le mouvement communiste.

M. Dubcek a qualifié "d'infondés, sinon de provocateurs" les bruits qu'a fait naître à l'étranger la visite de la délégation tchécoslovaque à Moscou. "Il y a des gens, a-t-il dit, qui ont intérêt à créer autour de nos rapports avec l'Union soviétique, une atmosphère de suspicion et de méfiance. Je peux assurer nos concitoyens que nos discussions se sont déroulées dans une atmosphère sincère, ouverte et ont été empreintes de camaraderie".

M. Dubcek a ajouté que les conversations avaient porté sur le développement des rapports mutuels notamment la collaboration économique, et avaient comporté un échange

d'opinions sur la situation dans les deux pays.

Les problèmes économiques, a dit M. Dubcek, concernaient la période s'étendant jusqu'à 1970 et les perspectives de collaboration après cette date. "Nous avons soumis certaines propositions relatives à une modification de la structure de l'économie tchécoslovaque et nous avons demandé à la partie soviétique de nous aider dans cette tâche. La partie soviétique a promis d'étudier nos propositions et de nous faire part de son opinion".

Nigériens et Biafrais se sont rencontrés

LONDRES (AFP) — Après deux jours d'attermoissements, les délégations nigérienne et biafraise aux entretiens préliminaires de paix se sont rencontrées en fin d'après-midi hier "quelque part, en privé", dans la capitale britannique, apprend-on de source autorisée.

Les pourparlers, qui ont pour objet immédiat le choix d'un endroit pour les négociations de paix proprement dites, devaient s'ouvrir dimanche à Marlborough House, siège du secrétariat général.



ÇA S'APPELLE HAIG TOUT COURT



Partout dans le monde les amateurs de bon Scotch n'ont plus qu'à dire HAIG pour avoir leur marque préférée.

NE SOYEZ PAS VAGUE...DEMANDEZ
HAIG
LA PLUS VIEILLE MARQUE DE SCOTCH

COURS DE CONVERSATION

ENGLISH ESPAÑOL ITALIANO РУССКИЙ 日本語 Deutsch FRANÇAIS

Bénéficiez de nos 90 années d'expérience, de recherches et d'expansion

Leçons particulières — Cours collectifs — jour — soir toute l'année

Gratis et sans engagement
Leçons tests, leçons de démonstration et de familiarisation

Berlitz

Langues Vivantes

MONTREAL - 288-3111	SHAWINIGAN - 537-0416	VALLEYFIELD - 371-3010
CHATEAUGUAY - 288-3111	JOLIETTE - 756-0438	ST-JEROME - 436-1398
STE-THERESE - 288-3111	SOREL - 743-4679	ROBYN - 762-0202
REPENTIGNY - 288-3111	DRUMMONDVILLE - 478-7000	OTTAWA - 232-5343
QUEBEC - 529-6161	SHERBROOKE - 569-9179	TORONTO - 924-7773
RIMOUSKI - 723-1944	GRANBY - 378-8787	CALGARY - 285-3850
CHICOUTIMI - 549-7474	ST-HYACINTHE - 773-7022	EDMONTON - 429-6602
TROIS-RIVIERES - 378-2811	ST-JEAN - 346-6100	VANCOUVER - 685-9331

Arts et spectacles

Les Lettres québécoises
à l'Université de Nice

PARIS — Un centre universitaire de perfectionnement de langue, lettres et civilisation françaises, avec internat organisé sous le patronage du recteur de l'Académie de Nice, sera ouvert cet été, à Menton, du 18 août au 14 septembre.

Entre autres matières, figure au programme un cours sur "les lettres au Canada de langue française" qui sera probablement confié à un professeur canadien-français, envoyé par la délégation générale du Québec à Paris.

Celle-ci apportera, en effet, une certaine participation au centre par l'octroi de quelques bourses, don de livres et prêt de films.

Une "semaine canadienne" sera, au demeurant, organisée à laquelle envisage de se rendre l'attaché culturel de la délégation générale du Québec à Paris, M. Jean Melin.

Le bruit de la ville

● Adamo, oui

Contrairement à ce qui avait été annoncé, Adamo, oui, donnera bien un récital en la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des arts. Organisé en co-production par la Comédie-Canadienne et le poste de radio CJMS, on pourra donc voir et entendre l'idole française du 29 mai au 2 juin.

● Juge critique

Le président de l'Ecole nationale de théâtre, David Peacock, vient d'être nommé juge critique pour les finales de Festival national d'art dramatique qui auront lieu du 19 au 23 mai, à Windsor, Ont.

● Lancement

On a procédé hier soir, au Centre international de Radiotélévision, au lancement de deux albums de Tante Lucille dont les éditeurs sont Radio-Canada, les Editions Leméac, Morin, Coderre et Associés.

● Doctorat

Parmi les grades honorifiques que décernera l'université McGill ce printemps, on note le nom de Gratien Gélinas.

● Au revoir

Une des vedettes des Grands ballets canadiens abandonne la danse. Margaret Mercer, bien connue des balletomanes montréalais, a annoncé qu'elle ne se produira plus sur scène. Sa soirée d'adieu aura lieu, le 11 mai prochain où elle dansera, lors de l'atelier chorégraphique des GBC, une version abrégée de "La Belle au bois dormant".

● Jazz

Les amateurs de jazz se rendront à l'Aréna du Centre civique de Boucherville pour y entendre, le 10 mai (à 20h.30) Jacques Landry et son orchestre.

● Cirque

Rappelons que le cirque Hamid-Morton sera, pour la joie des petits-et-grands, à l'Aréna Maurice Richard. Le bénéfice des représentations est versé au fonds de charité des Chevaliers de Colomb.

● Tchèque et slovaque

Une exposition d'art tchèque et slovaque s'est ouverte hier à la Place Bonaventure. Outre l'art graphique, on y verra traités le cristal, la céramique, le bois sculpté, le fer forgé. L'exposition est ouverte de 10h. à 18h., tous les jours (sauf les dimanches), à l'étage A (entrée nord-ouest). Cette exposition est organisée conjointement par Art Centrum et Uliv. Elle durera jusqu'au 28.

THÉÂTRE

COMEDIE-CANADIENNE: Relâche.

AU GÉO: L'Épave présente "Le chemin du Roy" tous les jours à 20h30 - le dimanche à 15h30 (relâche les lundis).

THÉÂTRE DE QUATROUS: "Un goût de miel" - 21h00 - Samedi - 20h15 dimanche (17h30).

PATRIOTE: Relâche Claude.

THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: "Partage de midi" de Claudel - du lundi au samedi.

à 20h.30 - Dimanche à 14h.30 et 19h.30.

PLACE DES ARTS

THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER: L'OSM 20h.30.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Relâche.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: Le TNM présente "Les grands soleils" de Jacques Faton - 20h.30.

CINÉMA

EN LANGUE FRANÇAISE

AMHERTS: "Danger à Tanger" 11.15 - 2.30 - 5.40 - 8.45 - Commissaire X dans les arènes du dragon d'or 12.35 - 3.50 - 7.00 - 10.00.

BIJOU: "Arthur Lamothe 'Poussière sur la ville'" 11.50 - 2.29 - 5.48 - 8.48 - "Ce soir-là" Gilles Vigneault 1.21 - 4.20 - 7.19 - 10.18.

BONNAVENTURE: "Benjamin" 1.05 - 3.10 - 5.10 - 7.15 - 9.20.

CANADIEN: "Helga" 2.15 - 5.30 - 9.30 - "A nous deux Paris" 12.30 - 4.10 - 7.45.

CHAMPLAIN: "Les demoiselles de Rochefort" 2.01 - 5.53 - 9.48 et "Le visage du plaisir" 12.15 - 4.07 - 8.02.

CHATEAU: "Kriminal" 2.45 - 6.10 - 9.35 - "Le massacre d'Hudson River" 1.10 - 4.35 - 8.00.

CREMAZIE: "La mégère apprivoisée" 12.30 - 2.35 - 4.45 - 7.00 - 9.00.

DAUPHIN: "Vivre pour Vivre" 7.15 - 9.40 - sam. et dim. 12.0 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.40.

ELECTRA: "Femmes préhistoriques" 1.17 - 3.12 - 5.24 - "Homme" 12.00 - 3.25 - 6.47 - 10.12.

ELYSEE: "Salle Resnais: 'Mon amour mon amour'" 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (sam. 10.00) - Salle Eisenstein: "Kid Sentiment" même horaire.

EMPIRE: "Le Bonheur" 6.40 - 9.40 - sam. et dim. 1.00 - 3.40 - 6.40 - 9.40.

FLEUR DE LYS: "Oscar" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

FRANÇAIS: "Kriminal" 2.40 - 6.00 - 9.25 - "Le massacre d'Hudson River" 1.05 - 4.25 - 7.45.

GRANADA: "Kriminal" 1.10 - 4.35 - 8.00 - "Le massacre d'Hudson River" 3.00 - 6.30 - 9.30.

JEAN-TALON: "Les risques du métier" 6.25 - 10.15 - Dim. 7.40 - 6.25 - 10.15 - "Marie-Chantal contre Dr. Kha" 8.00 - Dim. 12.30 - 4.15 - 8.00.

MAISONNEUVE: "Les risques du métier" 6.25 - 10.15 - Dim. 7.40 - 6.25 - 10.15 - "Marie-Chantal contre Dr. Kha" 8.00 - Dim. 12.30 - 4.15 - 8.00.

MERCIER: "Homme" 8.20 - sam. et dim. 1.25 - 4.55 - 8.20 - "Femmes préhistoriques" 6.45 - 10.10 - sam. et dim. 12.00 - 3.20 - 6.45 - 10.10.

PAPINEAU: "Blow up" 1.10 - 3.15 - 5.15 - 7.20 - 9.25.

PARISIEN: "La Grande Vadrouille" 10.00 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.30.

PLAZA: "Helga" - 2.15 - 5.50 - 9.30 - "A nous deux Paris" - 12.30 - 4.10 - 7.45.

RIVOLI: "Danger à Tanger" 2.05 - 5.10 - 8.20 - "Commissaire X dans les arènes du dragon d'or" 12.35 - 3.25 - 6.40 - 9.45.

ST-DENIS: Arthur Lamothe "Poussière sur la ville" 12.58 - 3.17 - 6.56 - 9.55 - "Ce soir-là" Gilles Vigneault 11.50 - 2.49 - 5.48 - 8.47.

VERDI: Jean-Luc Godard: "Masculin féminin" 6.20 - 9.50 - "Une femme mariée" 8.10.

VILLERAY: "Femmes préhistoriques" et "Homme".

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE: "Doctor Dolittle" - soir 8.15 - Matinée mer. sam. et dim. 2.15.

ATWATER: "Guess Who's Coming to Dinner" 12.50 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.40.

AVENUE: "Up the junction" 12.30 - 2.35 - 4.50 - 7.05 - 9.20.

CAPITOL: "The Setaphunters" 10.35 - 12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.15 - 9.35.

CINERAMA IMPERIAL: "Mediterranean Holiday" - soirs 8.30 - Mats. mer et sam. 2.00 dim. 2.00 - 7.30.

THE CINEMA WESTMOUNT SQUARE: "The Party" 1.20 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.30.

KENT: "Gone with the Wind" - soirs 8.00 - Matinées mer. sam. et dim. 2.15.

LOEWS: "Planet of the Apes" - 10.30 - 12.40 - 2.50 - 5.00 - 7.10 - 9.25.

PLACE DU CANADA: "In the Heat of the Night" 9.30 - 9.45 - sam. et dim. 1.00 - 5.20 - 9.35 - "The Russians are Coming" 7.30 - sam. et dim. 3.05 - 7.20.

PALACE: "Lady in a Cage" 10.35 - 12.50 - 3.05 - 5.15 - 7.30 - 9.45.

PLACE VILLE-MARIE: "Grande salle" - "The Graduate" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.

PLACE VILLE-MARIE: "(Petite salle) - 'Suddenly, A Woman'" 12.30 - 2.20 - 4.10 - 6.00 - 7.50 - 9.40.

STRANO: "War Kill" 12.00 - 3.50 - 7.45 - "Did you hear the one about the Travelling Saleslady" 10.05 - 11.50 - 5.40 - 9.35.

VAN HORNE: "Festival Garbo" des 1.00 - tous les jours.

WESTMOUNT: "Poor Cow" - 1.00 - 3.00 - 5.10 - 7.10 - 9.30.

YORK: "Bonnie and Clyde" - 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.05 - 9.25.

EN LANGUES ETRANGERES

Japonais s.-t. anglais.

ART: "Blind Devotion" - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15 - dim. 1.15 aussi.

Suèdois s.-t. anglais.

FESTIVAL: "Night Games" 7.30 - 9.30 - dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 9.30.

SNOWDON: "I, A Woman" - 1.05 - 3.15 - 5.20 - 7.30 - 9.40.

Billet

Découvrons Tiny Tim

Dans le domaine de la variété, il y a parfois une bonne surprise. Celle de cette semaine aura nom Tiny Tim, la dernière des "découvertes" américaines, qui vient d'enregistrer son premier disque. Ce disque est à classer dans la catégorie hétéroclite. Physiquement Tiny Tim ressemble en même temps à Joan Baez et à un "Guru" hindou. Il chante, tantôt d'une voix de fausset, tantôt de sa voix normale du folklore ou des classiques américains. C'est, à peu près, inépuisable si l'on n'est pas prévenu. Si on l'est, on s'aperçoit qu'il détruit à une allure vertigineuse les exploits des chanteurs "à message" tant américains qu'anglais, Joan Baez (déjà citée), Dylan et les Beatles dont il imite à ravir, avec son "Band", les exploits électroniques.

Il y a deux ans, on l'avait vu à Montréal.

lors des cérémonies d'ouverture de la Place Bonaventure; il y avait recueilli non seulement des huées mais des "cans" de bière faute de tomates. Récemment, la célèbre émission "Laugh-in" (au canal 12) relançait le débat au moment même où ce disque sortait sur le marché.

Tiny Tim fera une courte mais une brillante carrière. Son grand mérite est de déchaîner la protestation. Dans son disque il y réussit au-delà de toute attente. Son disque, "God Bless Tiny Tim" sera un document. Il faut l'avoir dans sa discothèque où il prouvera abondamment que l'hystérie frôle parfois l'intelligence.

"God Bless Tiny Tim" - collection "Reprise", no 6292 (signalons que samedi le disque était déjà introuvable à Montréal).

Bourses à trois groupes d'artistes

Le ministère des Affaires culturelles vient d'accorder \$21,000 en subventions à trois groupes d'artistes.

Commissaires de langue française

QUEBEC — Le congrès annuel de l'Association des commissaires d'école de langue française du Canada se tiendra à Edmonton, capitale de l'Alberta, du 24 au 26 mai.

Les assises auront pour thème: "L'Ecole française à l'heure du rapport sur le bilinguisme et le biculturalisme".

Les commissaires d'écoles de toutes les provinces du pays, à l'exception de Terre-Neuve, participeront à ce congrès. Ils seront au nombre de 250.

Les congressistes seront appelés à étudier l'état actuel de l'enseignement en langue française au pays et on fera, s'il y a lieu des recommandations aux ministères provinciaux de l'éducation.

tes québécois. L'Atelier libre de recherches graphiques reçoit \$10,000, la Guilde graphique, \$7,000 et le groupe Fusion des arts, \$5,000.

Ces trois groupes font des recherches constantes dans le domaine artistique. L'Atelier libre de recherches graphiques, fondé à Montréal en 1964, permet à une vingtaine d'artistes peintres et graveurs professionnels de travailler les métiers de la gravure, de la lithographie, du relief et de la sérigraphie.

La Guilde graphique a été créée en 1966 dans le but d'éduquer et de diffuser les meilleures œuvres graphiques des peintres et graveurs québécois.

Le groupe Fusion des arts est composé de peintres, architectes, littérateurs, techniciens, plasticiens et musiciens qui ont voulu unir leurs efforts afin d'en arriver à une forme d'expression collective.

ve originaire et adaptée à la société moderne. Chaque année, le ministère des Affaires culturelles accorde de nombreuses subventions dans le domaine des arts plastiques. L'an dernier, il a versé plus de \$70,000 pour aider des groupes d'artistes.

FASCINANT D'UNE BEAUTÉ UNIQUE!
JEAN-CLAUDE DROUOT
MARIE-FRANCE BOYER

LE BONHEUR
EN COULEUR

DEPART SANS ADIEUX
(NOBODY WAVED GOOD-BYE)
SOUS-TITRES FRANÇAIS
451, OULVY - 274-4521

empire
18 ANS

EN FRANÇAIS EN COULEUR 18 ANS réservé aux adultes

BLOW-UP
GRAND PRIX DU FESTIVAL DE CANNES 1967
MICHELANGELO ANTONIONI
avec VANESSA REDGRAVE
HORAIRES: 1.10 3.15 5.15 7.20 9.25 p.m. Dernière représentation à 9.10 p.m.

PAPINEAU PAPINEAU & MT-ROYAL 521-4653

UN FILM DONT VOUS TOMBEREZ FOLLEMENT AMOUREUX

mon amour mon amour
de Nadine TRINTZIN INT
avec Jean-Louis TRINTZIN INT
Valérie LAGRANGE

14 ans

kid sentiment
Un film de Gogo Vérité
Sur la jeunesse d'aujourd'hui

"Le Parisien" est fier de présenter le plus grand succès du Cinéma Français

UN FOU-RIRE COLOSSAL!

LOUIS DE FUNES

LA GRANDE VADROUILLE
BOURVIL
TERRY-THOMAS
EN COULEURS

Le PARISIEN
CINÉMA
Tel. 861-2697, 480, Quai St-CATHERINE

TOUS

14 ans

Horaires: 10.00-12.15 2.30-4.45 7.00-9.30 p.m.

PROVOQUANTE, VOLUPTUEUSE... ET TOUJOURS AMOUREUSE!

CATHERINE DENEUE
SAM FREY, ELSA MARTINELLI
JEAN-CLAUDE BRALLY

4e Sem.

MANON
EASTMANCOLOR

un film de JEAN AUPEL

Horaires: 12.45-2.50-5.00-7.15-9.30
Stationnement intérieur
PLACE VICTORIA Tel: 878-1451

14 ANS ET PLUS

**YVES MONTAND
ANNIE GIRARDOT
CANDICE BERGEN**

un film de **CLAUDE LELOUCH**

VIVRE POUR VIVRE
EASTMANCOLOR

LE DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS IBERVILLE

Horaires: 7.15-9.40

721-6060

La poésie selon Char

Je risque un mot: des visages. "Le poète, écrit-il, conserve des visages du vivant". Mais aussi, plus que des visages, des moments de vie ou si l'on veut des heures de sang et de sueur, d'amour et de conscience, de la plus haute conscience. Je suis le poète, mèneur de puits tari que tes lointains, ô mon amour, approvisionnement".

Ce livre de petit format est un très grand livre, un livre

de feu. Si j'ose aujourd'hui en parler, je voudrais bien dire que c'est avec la plus grande humilité, car on ne parle pas de ce livre, on le lit et on le relit, on vit avec. Il est message et guide, voix et parole de la plus noble conscience. SUR LA POESIE, par René Char, Editions G.L.M., Paris 1967, 64 pages. P.S. Si ce livre n'est pas disponible à Montréal, on pourra se le procurer chez l'éditeur: G.L.M. (Guy Lévis Mano), 6 rue Huyghens, Paris 14.

SAINT-DENIS et Bijou
Pardonne-moi Si je t'aime encore plus que toi
coopération S.G.C. (soc. présent. deux films d'Arthur Lamothe)

POUSSIÈRE SUR LA VILLE
d'après le roman d'ANDRÉ LANGEVIN
musique de GILLES VIGNEAULT

EN COULEURS
Le premier long métrage de Gilles Vigneault

CE SOIR-LA, GILLES VIGNEAULT..
Une étoile canadienne qui brille au firmament canadien et européen.
STATIONNEMENT GRATUIT à l'ARRIÈRE DU SAINT-DENIS

théâtre du rideau vert
DU 15 AVRIL AU 14 MAI

CENTENAIRE PAUL CLAUDEL

Partage de midi
METTEUR EN SCÈNE: JEAN FAUCHER
YVETTE BRIND'AMOUR — GILLES PELLETIER
JEAN DOYON — RONALD FRANCE
DÉCORS: WUETRICH COSTUMES: BARBEAU

au stella • 844-1793 • 4664, ST-DENIS
Billets d'étudiants tous les jours sauf le samedi

CINÉ-ART FILMS

BIENTÔT LE NOUVEAU LOUIS DE FUNES
FANTOMAS 3

présente

14 ANS

TOUT LE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR L'ÉDUCATION SEXUELLE
• LA CONCEPTION • LA FÉCONDATION • LA NAISSANCE... etc.

HELGA
la vie INTIME d'une jeune femme
EN COULEURS

COMPLÉMENT DE PROGRAMME
12.30 - 2.15 - 5.50 - 9.30

A NOUS DEUX, PARIS!
PLAZA STATION BEAUBIEN 274-8155 4905, ST-HUBERT
CANADIEN STATION BEAUBIEN 523-5180 1204, E. STE-CATHERINE

LE DRAME ANGOISSANT D'UN INSTITUTEUR ACCUSÉ DE VIOL!

JACQUES BREL
dans son 1er film!

LES RISQUES DU MÉTIER
Aussi: MARIE LAFÔRET EN COULEUR
"MARIE CHANTAL CONTRE LE DR. KAM"

JEAN-TALON MAISONNEUVE 3019, E. SHERBROOKE 525-2174
En semaine: 6.25 - 8.00 - 10.15, Dimanche: 12.30 - 2.40 - 4.15 - 6.25 - 8.00 - 10.15

LOUIS de FUNES

SCAR
POUR TOUS

1.30 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30

5e MOIS! ET LE SUCCÈS CONTINUE!

FLEUR DE LYS 858, E. STE-CATHERINE STATION BERRI - 268-3303

"VOUS FASCINE PAR SON AUDACE!" - L'EXPRESS

NIGHT GAMES
RÉSERVÉ AUX ADULTES (18 ANS)
V.O. SUEDOISE AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS

INGRID THULIN • RÉALISÉ PAR MAI ZETTERLING

FESTIVAL 1708, E. STE-CATHERINE STATION BEAUBIEN - 525-8600

Semaine: 7.30 - 9.30
Dimanche: 1.30 - 3.30
5.30 - 7.30 - 9.30

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Le ciel en est le prix

Gros gras et flancs mous, croulants et bedonnants, vous "qui connaissez ça" et que toutes les bières du monde ont épaissi des chevilles au menton, vous qui avez perdu la sveltesse de vos vingt ans, c'est votre faute si vos chairs se sont ramollies et si vous avez trois mentons, et comme certaines maisons, trois balcons.

C'est votre faute, car vous avez manqué de volonté pour résister aux tentations de la table et du gobelet; et vous vous êtes moqués des maigrelets dont la peau collait aux os pendant que le suif s'agglutinait aux vôtres! Aujourd'hui vous en payez le prix et, suant, soufflant, inquiets, vous cherchez la solution miracle, qui, sans trop d'effort, vous redonnera des allures de jeune premier, pour ne pas dire d'athlètes tout frais... ressuscités!

feu vert

Jean-Paul Cofsky

Sachez tout d'abord qu'il n'y a pas de solution facile, ni de solution miracle; seule la volonté héroïque des gestes désespérés peut maintenant vous sauver.

Et c'est possible, ça s'est vu, et il vaut la peine de vous raconter l'histoire vraie de deux Montréalais qui viennent de connaître la gloire et qui ont réussi un exploit extraordinaire, exploit toutefois qui est passé inaperçu dans la presse française. Or voilà...

Il y avait un jour deux citoyens montréalais du nom de George Howell et Jean Forest qui ont décidé de se faire violence et de retrouver, coûte que coûte, leur allure sportive d'hier. Et coûte que coûte, il leur en aura coûté cher en efforts pour accomplir l'exploit qu'ils se sont mis en tête de réussir.

George Howell est âgé de 42 ans et Jean Forest, de 56. Et ces deux mousquetaires ont étonné des milliers et des milliers d'Américains et de leurs compatriotes EN PARTICIPANT ET EN TERMINANT LE MARATHON DE BOS-

TON, long de 26 milles, en un temps d'un peu plus de 4 h. et demie!

Ils n'ont pas fini parmi les cinq premiers, c'est sûr, mais quelle satisfaction de pouvoir dire qu'après un entraînement de trois ans seulement ils ont pu courir 26 milles.

Ces deux nouveaux héros de la course à pied ont commencé tout bonnement à faire de l'entraînement au Y.M.C.A. pour réduire leur poids et pour se mettre en "trim".

Ils sont passés tout doucement du quart de mille au demi-mille quotidiennement pour s'attaquer au mille par la suite, s'apercevant au bout d'une couple d'années qu'ils couraient leur p'tit dix milles par jour! C'est alors qu'est née leur idée audacieuse de participer au marathon de Boston.

Et depuis leur retour à Montréal, inutile de dire que l'enthousiasme règne au quartier général du Y.M.C.A., section athlétisme. Plus de 25 membres ont déjà commencé leur entraînement en vue de répéter l'exploit de Howell et Forest l'an prochain.

Forest, racontant les péripéties de leur odyssee, disait: "Après 23 milles j'étais sur le point d'abandonner, mais quatre petites "teenagers" m'ont encouragé de leurs cris: "Keep going, Canada, keep going!"

"Elles ont poussé même leur façon de m'encourager jusqu'à m'accompagner pendant un bon demi-mille; devant cet enthousiasme, j'ai retrouvé mon "millième souffle" et j'ai terminé l'épreuve."

Voilà ce que peuvent réussir des hommes à la volonté de fer. Cela me fait penser au cantique que l'on chantait à la petite école: "Le ciel en est le prix"... le ciel de la satisfaction d'un miracle accompli.

Quant à moi et à mon petit sermon du début, je me sens un peu beaucoup dans le même bateau que tous les autres croulants-bedonnants de ma paroisse, mais quand j'ai pris connaissance de cet exploit, j'ai écouté ma volonté (veux, veux pas) me chanter une petite chanson plutôt désagréable: "Allons, mon vieux, tu t'laisses aller!"... tu le commences quand, ton entraînement?

P.S. Quand le sieur Forest aura réussi à me déterrer au fond de la salle de rédaction du Devoir... pas avant, "because" la lâcheté, "you know"...

2e match de la série finale à St-Louis

Doug Harvey, en uniforme ce soir contre le Canadien

ST-LOUIS (PC) — Doug Harvey, vétéran défenseur des Blues de St-Louis, sera peut-être de retour au jeu ce soir lors de la deuxième partie de la finale de la coupe Stanley contre les Canadiens de Montréal.

Le vétéran de 43 ans, qui a porté les couleurs des Canadiens pendant 14 saisons avant de passer aux Rangers

de New York comme joueur-pilote en 1961, se remettait d'une blessure à l'aine à Montréal tout en visitant sa mère malade.

Celui-ci est demeuré à Montréal, se remettant d'une fracture à l'arcade sourcilière subie lors de la finale de la division Est de la LNH.

"Il a subi des traitements à Montréal et nous devons étudier les résultats", a dit le pilote Scotty Bowman, des Blues, hier.

"Il sera sur le même avion que Dickie Moore".

Moore s'est rendu à Montréal immédiatement après le premier match de la série finale afin d'assister aux funérailles de son beau-père. Il avait d'ailleurs compté un but dans la défaite de 3-2 des siens, résultat du but de Jacques Lemaire, des Canadiens, en surtemps.

La partie de ce soir sera télédiffusée en entier par Radio-Canada à partir de 9h p.m., h.a.e. et la série se poursuivra ensuite à Montréal jeudi soir et samedi après-midi à 3h, h.a.e.

Les Canadiens seront privés des services de Jean Béliveau et Gilles Tremblay ce soir.

Le capitaine des Canadiens, blessé à la cheville droite lors d'un exercice après la finale de l'Est, a abandonné dimanche après deux apparitions sur la glace.

Blake décidera ce soir s'il utilisera l'ailier droit Mickey Redmond ou le joueur d'utilité Bryan Watson.

COUPE STANLEY

Les compteurs

SECTION EST

Lemaire, Can.	7	5	12
Mikita, Chicago	5	4	12
Béliveau, Can.	7	4	11
Cournoyer, Can.	5	6	11
B. Hull, Chicago	4	6	10
Martin, Chicago	3	6	9
Provost, Can.	2	7	9
G. Tremblay, Can.	2	5	7
Maki, Chicago	2	5	7
J. Tremblay, Can.	2	5	7
Ferguson, Can.	3	3	6
H. Richard, Can.	3	3	6
Gibbs, Chicago	1	5	6
Mohrt, New York	5	0	5
Backstrom, Can.	3	2	5

SECTION OUEST

Goldsworthy, Min.	8	7	15
Marcello, Min.	7	7	14
Moore, St-Louis	7	7	14
Connelly, Min.	8	3	11
Balon, Min.	6	5	11
McMahon, Min.	3	7	10
McDonald, Min.	4	5	9
Boudrias, Min.	3	6	9
Keenan, S.L.	3	5	8
Plager, St-Louis	3	5	8
Robinson, L.A.	4	3	7
Cullen, Min.	3	4	7
McCord, Min.	2	5	7
Parise, Min.	2	5	7
Lacroix, Phi.	3	3	6

DEMI-FINALE "A"

18 AVRIL
Canadiens 9 Chicago 2

20 AVRIL
Canadiens 4 Chicago 1

23 AVRIL
Canadiens 4 Chicago 2

25 AVRIL
Chicago 2 Canadiens 1
(Montréal mène la série 3-1)

28 AVRIL
Canadiens 4 Chicago 3
(Canadiens gagnent la série 4-1)

SERIE FINALE
Hier
Canadiens 3 St-Louis 2
(Montréal mène la série 1-0)

DEMI-FINALE "B"

21 AVRIL
St-Louis 5 Minnesota 3

22 AVRIL
Minnesota 3 St-Louis 2

25 AVRIL
Minnesota 5 St-Louis 1
(Minnesota mène 2-1)

SAMEDI 27 AVRIL
Saint-Louis 4 Minnesota 3
(Série égale 2-2)

29 AVRIL
Minnesota 5 St-Louis 1
(Série égale 3-3)

LE 3 MAI
St-Louis 2 Minnesota 1
(St-Louis gagne la série 4-3)

CLASSEMENT

	J	G	P	BP	BC	Pts
CANADIENS	5	4	1	22	10	8
CHICAGO	5	1	4	10	22	2

	J	G	P	BP	BC	Pts
ST-LOUIS	7	4	3	18	22	8
MINNESOTA	7	3	4	22	18	6

	J	G	P	BP	BC	Pts
CANADIENS	1	1	0	3	2	2
ST-LOUIS	1	0	1	2	3	0

	PJ	G	P	BP	BC	Pts
CANADIENS	10	9	1	40	20	18
ST-LOUIS	15	8	7	37	39	16
MINNESOTA	14	7	7	48	39	14
CHICAGO	11	5	6	28	34	10
LOS ANGELES	7	3	4	21	26	6
PHILADELPHIE	7	3	4	14	17	6
NEW YORK	6	2	4	12	18	4
BOSTON	4	0	4	8	15	0

	PJ	G	P	BP	BC	Pts
CANADIENS	10	9	1	40	20	18
ST-LOUIS	15	8	7	37	39	16
MINNESOTA	14	7	7	48	39	14
CHICAGO	11	5	6	28	34	10
LOS ANGELES	7	3	4	21	26	6
PHILADELPHIE	7	3	4	14	17	6
NEW YORK	6	2	4	12	18	4
BOSTON	4	0	4	8	15	0

	PJ	G	P	BP	BC	Pts
CANADIENS	10	9	1	40	20	18
ST-LOUIS	15	8	7	37	39	16
MINNESOTA	14	7	7	48	39	14
CHICAGO	11	5	6	28	34	10
LOS ANGELES	7	3	4	21	26	6
PHILADELPHIE	7	3	4	14	17	6
NEW YORK	6	2	4	12	18	4
BOSTON	4	0	4	8	15	0

	PJ	G	P	BP	BC	Pts
CANADIENS	10	9	1	40	20	18
ST-LOUIS	15	8	7	37	39	16
MINNESOTA	14	7	7	48	39	14
CHICAGO	11	5	6	28	34	10
LOS ANGELES	7	3	4	21	26	6
PHILADELPHIE	7	3	4	14	17	6
NEW YORK	6	2	4	12	18	4
BOSTON	4	0	4	8	15	0

	PJ	G	P	BP	BC	Pts
CANADIENS	10	9	1	40	20	18
ST-LOUIS	15	8	7	37	39	16
MINNESOTA	14	7	7	48	39	14
CHICAGO	11	5	6	28	34	10
LOS ANGELES	7	3	4	21	26	6
PHILADELPHIE	7	3	4	14	17	6
NEW YORK	6	2	4	12	18	4
BOSTON	4	0	4	8	15	0

	PJ	G	P	BP	BC	Pts
CANADIENS	10	9	1	40	20	18
ST-LOUIS	15	8	7	37	39	16
MINNESOTA	14	7	7	48	39	14
CHICAGO	11	5	6	28	34	10
LOS ANGELES	7	3	4	21	26	6
PHILADELPHIE	7	3	4	14	17	6
NEW YORK	6	2	4	12	18	4
BOSTON	4	0	4	8	15	0

	PJ	G	P	BP	BC	Pts
CANADIENS	10	9	1	40	20	18
ST-LOUIS	15	8	7	37	39	16
MINNESOTA	14	7	7	48	39	14
CHICAGO	11	5	6	28	34	10
LOS ANGELES	7	3	4	21	26	6
PHILADELPHIE	7	3	4	14	17	6
NEW YORK	6	2	4	12	18	4
BOSTON	4	0	4	8	15	0

	PJ	G	P	BP	BC	Pts
CANADIENS	10	9	1	40	20	18
ST-LOUIS	15	8	7	37	39	16
MINNESOTA	14	7	7	48	39	14
CHICAGO	11	5	6	28	34	10
LOS ANGELES	7	3	4	21	26	6
PHILADELPHIE	7	3	4	14	17	6
NEW YORK	6	2	4	12	18	4
BOSTON	4	0	4	8	15	0

	PJ	G	P	BP	BC	Pts
CANADIENS	10	9	1	40	20	18
ST-LOUIS	15	8	7	37	39	16
MINNESOTA	14	7	7	48	39	14
CHICAGO	11	5	6	28	34	10
LOS ANGELES	7	3	4	21	26	6
PHILADELPHIE	7	3	4	14	17	6
NEW YORK	6	2	4	12	18	4
BOSTON	4	0	4	8	15	0

	PJ	G	P	BP	BC	Pts
CANADIENS	10	9	1	40	20	18
ST-LOUIS	15	8	7	37	39	16
MINNESOTA	14	7	7	48	39	14
CHICAGO	11	5	6	28	34	10
LOS ANGELES	7	3	4	21	26	6
PHILADELPHIE	7	3	4	14	17	6
NEW YORK	6	2	4	12	18	4
BOSTON	4	0	4	8	15	0

	PJ	G	P	BP	BC	Pts
CANADIENS	10	9	1	40	20	18
ST-LOUIS	15	8	7	37	39	16
MINNESOTA	14	7	7	48	39	14
CHICAGO	11	5	6	28	34	10
LOS ANGELES	7	3	4	21	26	6
PHILADELPHIE	7	3	4	14	17	6
NEW YORK	6	2	4	12	18	4
BOSTON	4	0	4	8	15	0

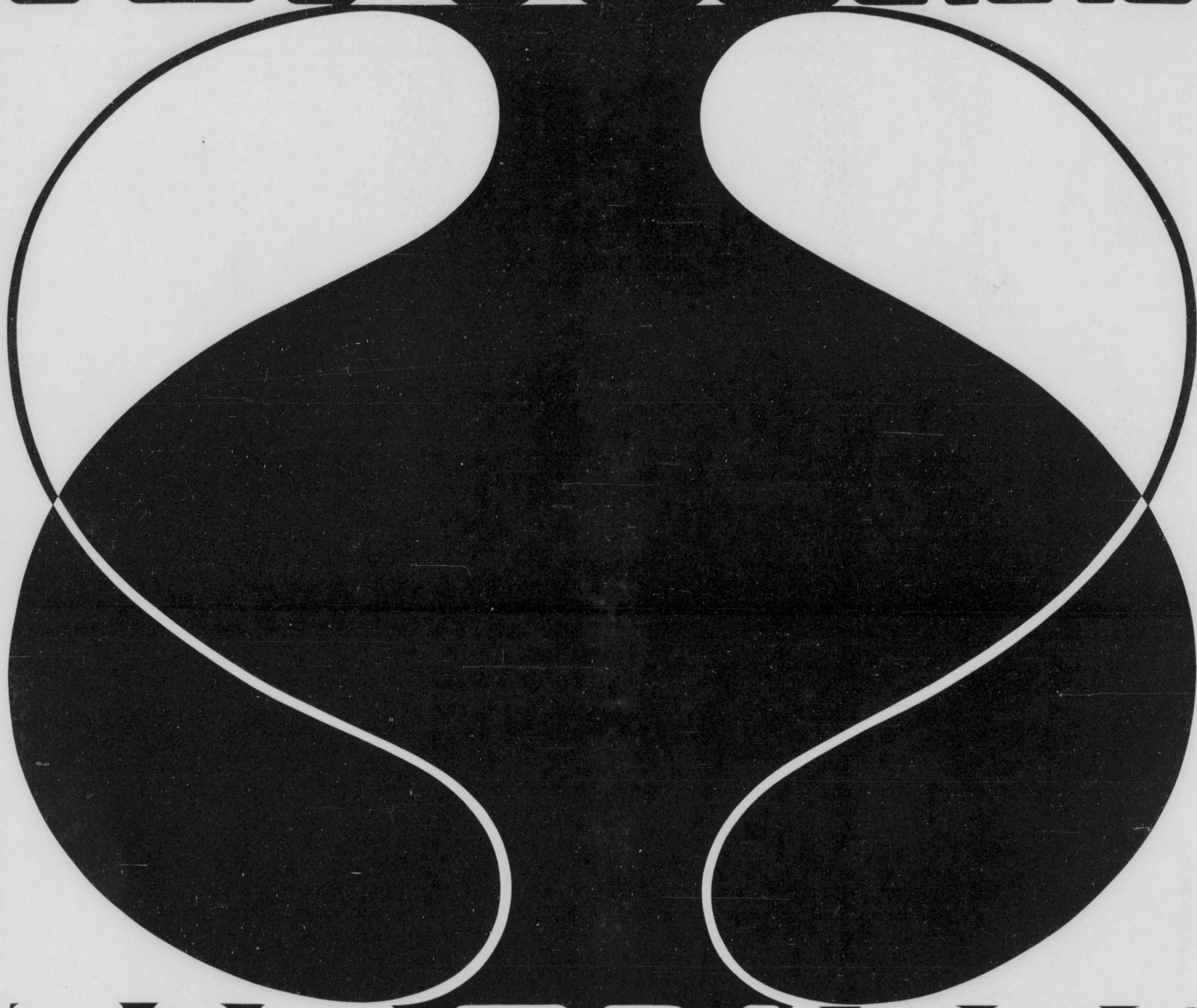
	PJ	G	P	BP	BC	Pts
CANADIENS	10	9	1	40	20	18
ST-LOUIS	15	8	7	37	39	16
MINNESOTA	14	7	7	48	39	14
CHICAGO	11	5	6	28	34	10
LOS ANGELES	7	3	4	21	26	6
PHILADELPHIE	7	3	4	14	17	6
NEW YORK	6	2	4	12	18	4
BOSTON	4	0	4	8	15	0

	PJ	G	P	BP	BC	Pts
CANADIENS	10	9	1	40	20	18
ST-LOUIS	15	8	7	37	39	16
MINNESOTA	14	7	7	48	39	14
CHICAGO	11	5	6	28	34	10
LOS ANGELES	7	3	4	21	26	6
PHILADELPHIE	7	3	4	14	17	6
NEW YORK	6	2	4	12	18	4
BOSTON	4	0	4	8	15	0

	PJ	G	P	BP	BC	Pts
CANADIENS	10	9	1	40	20	18
ST-LOUIS	15	8	7	37	39	16
MINNESOTA	14	7	7	48	39	14
CHICAGO	11	5	6	28	34	10
LOS ANGELES	7	3	4	21	26	6
PHILADELPHIE	7	3	4	14	17	6
NEW YORK	6	2	4	12	18	4
BOSTON	4	0	4	8	15	0

AIDE DOMESTIQUE	Cours privés de mathématiques
Étudiante anglaise désire logement et nourriture en échange de leçons	343-6703 de 5 h. à 10 h. p.m. 8-5-68

PAT PAWARRI



PAT PAWARRI

EXPOSITION-VENTE DE CÉRAMIQUE CANADIENNE JUSQU'AU SAMEDI 11 MAI CHEZ EATON, AU NEUVIÈME ÉTAGE. DES OEUVRES ORIGINALES, CRÉÉES PAR PLUS DE 45 ARTISTES CANADIENS DONT CERTAINS SONT INDIENS OU ESQUIMAUX. TOUTES LES PIÈCES SONT À VENDRE ET MARQUÉES À PRIX RAISONNABLE.

DÉMONSTRATION AU TOUR ET MONTAGE PAR GALETTES LUNDI, MARDI, MERCREDI, SAMEDI: 11H 30 À 13H 30, 15H À 16H JEUDI ET VENDREDI: 11H 30 À 13H 30, 18H À 19H. EATON AU NEUVIÈME ÉTAGE.

EATON